



Villes neuves et villes nouvelles. Les composantes rationnelles de l'urbanisme français

Philippe Panerai, Bernard Gendre, Anne-Marie Châtelet

► To cite this version:

Philippe Panerai, Bernard Gendre, Anne-Marie Châtelet. Villes neuves et villes nouvelles. Les composantes rationnelles de l'urbanisme français. [Rapport de recherche] 397/86, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports; Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles / Laboratoire Histoire architecturale et cultures urbaines. 1986. hal-01901109

HAL Id: hal-01901109

<https://hal.science/hal-01901109>

Submitted on 22 Oct 2018

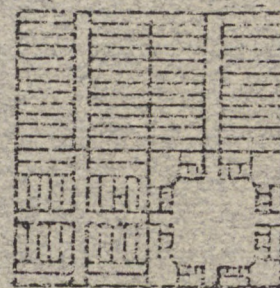
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

397

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES

LES COMPOSANTES RATIONNELLES DE L'URBANISME FRANCAIS



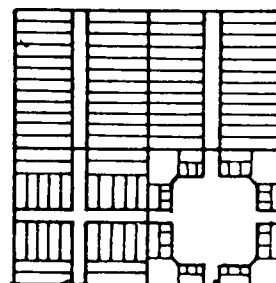
Philippe PANERAI - Bernard GEDRE - Anne-Marie CHATELET

1989

Ecole d'Architecture de Versailles - Département de Recherche
Laboratoire " Histoire architecturale et cultures urbaines "

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES

LES COMPOSANTES RATIONNELLES DE L'URBANISME FRANCAIS



Philippe PANERAI - Bernard GENDRE - Anne-Marie CHATELET

1986

Ecole d'Architecture de Versailles - Département de Recherche
Laboratoire " Histoire architecturale et cultures urbaines "

Avertissement

Cette étude a été financée par la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, et réalisée par le laboratoire "Histoire architecturale et cultures urbaines", Département de Recherche (ADROS - UP3) de l'École d'Architecture de Versailles sous la direction de Philippe Panerai.

Bernard Gendre a effectué l'ensemble du travail de documentation, d'analyse et de dessin sur les cinq villes étudiées.

Anne-Marie Châtelet a rédigé les textes d'introduction et de présentation de l'atlas et coordonné la réalisation du rapport.

Notre dette est multiple :

envers Philippe Boudon, qui, avec *Richelieu* nous a ouvert la voie, envers Jean Castex et Patrick Céleste auxquels nous avons emprunté analyse et documentation sur le Versailles de Louis XIV, envers Françoise Divorne et Bruno Lavergne avec qui nous avons engagé le travail de réflexion sur les bastides, envers Diane Sire et Jean-Yves Tireau dont nous avons utilisé l'étude sur Montauban, et François Gachet, celle sur la Roche sur Yon.

Notre gratitude va également à David Mangin avec qui nous avons pu développer notre réflexion sur la rationalité des découpages et à Jean-Michel Culas et Frédéric Durand dont nous avons repris le dessin axonométrique d'Aix en Provence.

Un tel travail n'aurait pu être possible sans les réflexions menées depuis plusieurs années à l'intérieur de l'Ecole dans les enseignements d'histoire de l'architecture et d'histoire des villes. Henri Bresler, Jean Castex, Marcelle Demorgon, Françoise Divorée et David Mangin ont contribué à enrichir ce débat.

Nous sommes enfin redevables à Bruno Fortier et Philippe Prost (Institut Français d'Architecture) qui ont bien voulu nous faire profiter de leur expérience en matière d'Atlas et à Jacques Sautereau (Bureau de la Recherche Architecturale) qui a assuré avec compréhension le suivi de cette recherche.

Les opinions et jugements exprimés n'engagent que leurs auteurs.

Philippe Panerai, juillet 1986.

SOMMAIRE

Avertissement	p1
Sommaire	p3

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES

Introduction	p4
Situation/statut	p6
Figures/tracés	p10
Parcelles/peuplement	p16
Conclusion	p20
Notes	p22

L'ATLAS

Introduction	p28
Liste des planches	p29
Commentaires	p31
Notes techniques	p36
Donnees	p38
Bibliographie	p44
Sites et situations	p46
Figures et tracés	p59
Découpage et dimension	p76

Villes neuves et villes nouvelles, les mots sont rarement innocents. Philippe Baudon nous avait déjà parlé des vieilles villes nouvelles. Notre intérêt ici serait plutôt dans ce double mouvement de lecture que décrit si bien Marc Bloch et le présent nous apprend le passé en même temps que celui-ci nous permet de comprendre celui-là (1). D'où la structure de cet atlas qui tente d'établir un lien entre l'état présent d'une forme urbaine et les états anciens de la même ville.

Ces villes ont été neuves, nouvelles en leur temps et nous avons essayé de...

Pour qui aime à feuilleter, à se laisser dériver dans les phrases et les images, l'atlas est un livre favori qui emporte à travers le temps et les espaces. Comme le grand Khan parcourant, dans les récits de Marco Polo, les villes invisibles, on traverse les rues et les places au fil des pages. On s'étonne des jardins immenses des princes face à la densité du quartier des marchands, ou du minuscule de cette ville qui tiendrait entière dans la paume de la place royale de cette autre.

La comparaison révèle les différences avec d'autant plus d'acuité que de prime abord les termes semblaient proches. Les villes analogues permettent l'analyse des logiques qui ont engendré les variations. L'idée, aussi, était de privilégier une forme urbaine particulière plusieurs fois répétée à travers l'histoire, et, "en écho aux interrogations que soulève la pratique actuelle de l'urbanisme, d'analyser les créations volontaires anciennes", des villes nouvelles proposant par leur fondation une réponse aux problèmes de lotissement. Mais les exemples sont nombreux, et nous avons retenu, dans un premier temps quelques jalons de l'histoire de l'urbanisme français : Montauban et Miramont de Guyenne témoignent, au Moyen-âge, d'un des premiers moments connus de cette "réflexion sur la rationalité des tracés urbains", desquels nous avons rapproché trois réalisations du XVIIe siècle : Richelieu, le quartier Mazarin d'Aix en Provence et Versailles pour terminer début XIXe avec "Napoléon-Vendée" plus couramment appelée La Roche sur Yon.

Des similitudes de leur origine, ces villes ont en commun la régularité de leur tracé que traversent des écarts formels et dimensionnels qui témoignent de la variété des situations politiques, géographiques et économiques. Le regard, que permettent les dessins à même échelle de ces plans de ville, interroge ainsi l'histoire donnant au dessein tout sa valeur. D'où vient qu'il y ait à Versailles des îlots de formes si disparates ou que la place de la Roche sur Yon soit six fois celle de Montauban ? Ce sont ces réflexions nées de l'observation des plans qui ont suscité ces pages, qui, loin d'être un bilan exhaustif des connaissances sur l'histoire de chacune de ces villes, doivent être lues comme un témoignage de la richesse de l'atlas et de l'exercice comparatif qu'il provoque.

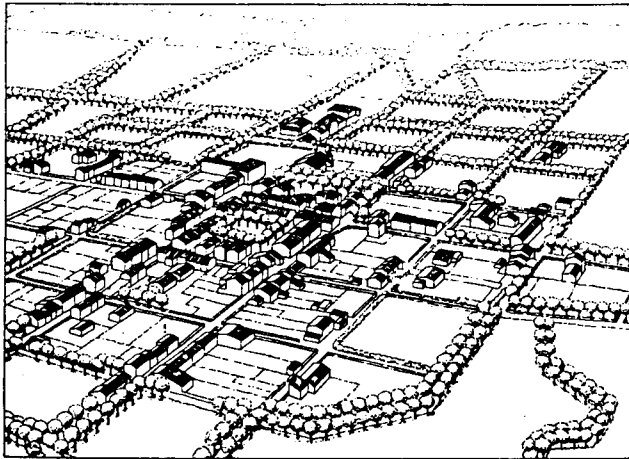
Villes neuves et villes nouvelles, les mots sont rarement innocents. Philippe Boudon nous avait déjà parlé des vieilles villes nouvelles. Notre intérêt ici serait plutôt dans ce double mouvement de lecture que décrit si bien Marc Bloch où le présent nous apprend le passé en même temps que celui-ci nous permet de comprendre celui-là (1). D'où la structure de cet atlas qui tente d'établir un lien entre l'état présent d'une forme urbaine et les états anciens de la même ville.

Ces villes ont été neuves, nouvelles en leur temps et nous avons essayé de cerner les conditions d'origine, le site où elles se sont implantées, le premier découpage du sol en parcelles et le premier tracé de rue. Tributaires des documents disponibles cette connaissance est inégale et nous n'avons pas hésité parfois à proposer des reconstitutions qu'il faut comprendre comme des exercices où les questions soulevées importent plus que le dessin final. Le travail de l'atlas en effet est d'abord un travail de dessin.

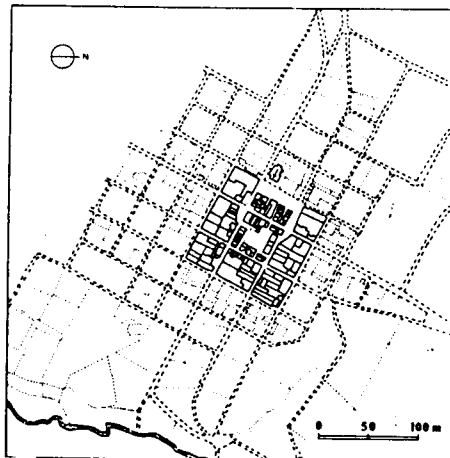
Présenter des documents à même échelle et avec les mêmes codes c'est bien sûr permettre à d'autres de les comparer, de les utiliser, mais la part visible, achevée, de la recherche n'est que le sommet de l'iceberg. C'est dans le moment même de sa confection, à la suite des multiples choix qu'il impose et des multiples questions qu'il soulève que le dessin prend tout son sens. A tel point que nous serions tenté de dire à ceux qui peuvent porter un intérêt à ce travail que sa meilleure lecture consiste à prendre un calque et un crayon et à redessiner, à redécouvrir dans l'irrégularité la trace ancienne et sous l'écart la régularité, puisqu'auçsi bien ici le dessin n'est pas l'illustration d'un texte qui contiendrait lui, la pensée, mais l'outil même de la connaissance et le moyen de sa transmission.

Situation et statut

A l'origine d'une ville neuve se trouve une volonté puissante, le plus souvent liée au pouvoir, qu'il soit royal, impérial, ou plus simplement seigneurial. Un geste de cet envergure, capable de bouleverser la répartition des populations, attirant dans des lieux jusque là déserts, de futurs citoyens, ne peut émaner que d'une autorité capable de leur dispenser l'octroi de prérogatives alléchantes. Mais les raisons qui président à la fondation de ces villes sont diverses et marquent de leur nature la relation de ces villes avec le territoire.



St Denis : une bastide et son territoire rural



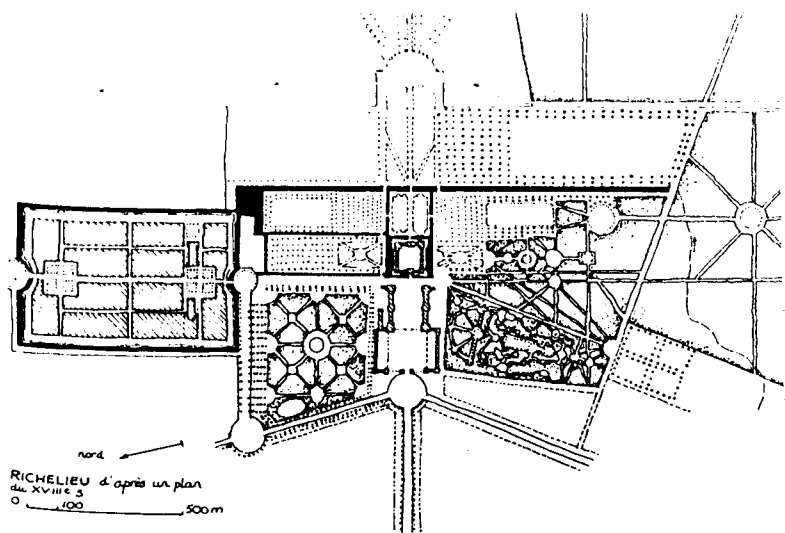
Fondées à la veille de la guerre de cent ans dans tout le Sud-Ouest, les bastides ont répondu à des soucis tout à la fois militaires et économiques. "Témoignage des avancées et des reculs de chaque camp, chaque bastide française est un place forte implantée aux nouvelles frontières, tandis que chaque bastide anglaise semble contrer l'offensive capétienne sur Bordeaux". (2) Elles s'inscrivent ainsi dans un réseau stratégique, tout en constituant un tissu de peuplement permettant une exploitation plus efficace des terres. Au delà de l'enceinte, la ville ordonne encore "la périphérie immédiate : jardins potagers et fruitiers découpés en cazal, la campagne environnante : cultures, vignes découpées en arpents et les réserves forestières répondant ainsi au double objectif d'assurer le peuplement et la mise en valeur du territoire." (3) On serait tenter de rapprocher ce mode d'implantation régional des techniques romaine de centuriation qui, en divisant les terres prises aux ennemis en centuries (environ 50 hectares), organisaient le territoire agricole à grande échelle (irrigation, drainage, desserte des champs) en même temps que s'y implantaient des villas destinées à l'exploitation et des villes permettant le contrôle administratif et la concentration de la production. (4) Chaque bastide est ainsi la maille d'une résille qui se constituant, construit la vie économique du Sud-Ouest. Le développement des relations à l'échelle de la région est à l'origine même de la création de chacune d'entre elles.

L'insertion des bastides dans leur site témoigne de cette même attention aux conditions géographiques. Première parmi les bastides, Montauban est né en 1144 des volontés d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse. "Quand, arrivé sur les hauteurs frontières des pays de Toulpouse et de Cahors, il vit se dérouler jusqu'au Pyrénées les belles plaines de sa vaste seigneurie, ne pensez-vous pas qu'il dut se dire : un fort castel, une ville close de bonnes murailles, feraient bien ici ?" (5) C'est en effet ce promontoire taillé par deux petits affluents du Tarn, entre deux plaines alluviales cernées par l'Aveyron au nord et la Garonne au sud, qu'il choisit pour site de la nouvelle ville. Sur une position dominante, elle est comme une première pièce posée dans ce vaste échiquier de l'Agenais et du Périgord où, pendant plus d'un siècle, vont

s'opposer Français et Anglais. "Et les contours du promontoire montalbanais, sur le rebord duquel s'implantera l'enceinte de remparts, imposèrent tout naturellement à la ville sa forme de trapèze irrégulier. Deux de ses côtés, au nord et à l'ouest, correspondent au tracé coudé du ruisseau Lagarrigue, tandis que sa base, de direction nord-ouest/sud-est, suit la ligne générale Tescou-Tarn. A l'orient enfin, la muraille et le fossé rectilignes qui barrent le "mont" sur toute sa largeur, forment le dernier côté du quadrilatère." (6) La place, elle aussi trapézoïdale, est située au point le plus élevée et au centre de la ville. Ainsi, à l'origine de Montauban, il y a ce lieu aux caractéristiques géographiques si spécifiques et celles-ci, de retour, marquent de leur originalité la forme de la ville.

A contrario, lorsque Richelieu décida de créer une ville à sa gloire dans le petit fief de ses pères, l'existence du château apparaît comme une contrainte qui conditionne de manière arbitraire le choix, sans qu'aucune considération d'ordre géographique ou économique ne soit prise en compte. "L'envie de consacrer les marques de sa naissance l'obligea de faire bâtir autour de la chambre où il était né". (7)

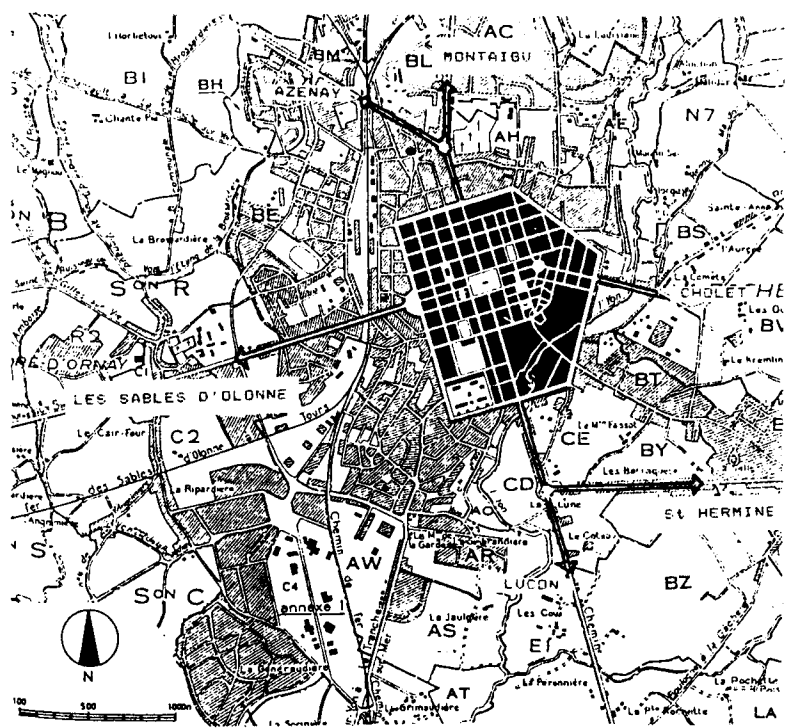
Pour résoudre la difficile question du peuplement, dans une région où les gens sont "si gueux qu'ils n'ont pas les moyens même de faire construire un pigeonnier" (8), le Cardinal fait un certain nombre de donations à de hauts fonctionnaires parisiens (9) et puis, outre les privilèges traditionnels concernant les marchés et les foires, ainsi que les exemptions fiscales (10), il donne à la ville un rôle administratif. Ce qui n'était qu'une petite Seigneurie devient duché Pairie relevant directement du roi, et accueille successivement le Palais de Justice jusqu'alors à Faye la Vineuse, l'élection de Mirabeau (les officiers de la dite élection sont enjoins d'aller demeurer trois mois à Richelieu) et le grenier à sel de Loudun. Mais tout cela n'aura pas suffi à faire de Richelieu une ville. Toute cette architecture érigée à la gloire du grand Cardinal n'est restée que décor au milieu d'un pays pauvre, coupé des grandes voies commerciales, à l'écart de toute économie. Comme le remarquait spirituellement La Fontaine "La ville est désertée petit à petit pour cause de l'infertilité du terroir, ou pour être à quatre lieux de toute rivière et de tout passage ... Je m'étonne comme on dit qu'il pouvait tout, qu'il n'ait pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville ou qu'il n'y ait pas fait passer le grand chemin de Bordeaux." (11)



Mais ce que Richelieu ne put pas, Louis XIV presque le fit ... Trente ans plus tard, le monarque décide en effet de transformer le modeste bourg de Versailles en une ville érigée à la gloire du château. Là encore, l'emplacement de la nouvelle ville est tributaire d'une situation et n'a rien à voir avec un choix judicieux au regard de la géographie économique de la région, ou des qualités d'une topographie particulière. Cependant, contrairement à Richelieu, Versailles

bénéficiait d'une situation qui lui était propice. Sur la route de Bretagne à Paris, la ville était une étape, la dernière avant la capitale, qui permettait la halte avant de franchir les quelques collines et la Seine. Mais pour mieux servir son dessein, le roi va déplacer des montagnes, façonner le site. Si l'idée du trident s'ébauchait déjà derrière le château de Louis XIII, axé sur une avenue non aboutie et contourné par la route, il a fallu pour la mener à bien entreprendre d'importants travaux de terrassement, "couper en 1670-71 l'éperon qui barrait l'avenue de Paris, puis modeler la butte de Picardie (1677). Le Parc aux Cerfs fut entièrement remodelé à partir du moment où La Quintinie dirigea les travaux du nouveau potager. De trois étangs on n'en faisait plus qu'un, creusant celui-là pour remblayer les deux autres. A partir de 1677, des moyens énormes sont mis en oeuvre : les régiments suisses, qui ont laissé leur nom à la Pièce d'eau, mènent à bien ce "remuement des terres" pour lequel sont fabriquées en 1679 douze cents brouettes et même une "machine à transporter les terres". (12) Plus qu'exploiter les configurations du site, il s'agit de le faire à l'image des volontés du souverain. Le château domine maintenant sur sa butte des horizons savamment étagés.

Du quartier Mazarin nous ne parlerons pas dans ce chapitre. Agrandissement d'Aix en Provence il trouve son sens dans la ville et non pas dans une logique à l'échelle du territoire. Nous sauterons donc au XIXe siècle avec la création de "Napoléon Vendée" en 1804. Là l'intention n'était pas de célébrer le pouvoir, mais de le fonder, et l'Empereur sera plus sensible à la situation de la ville qu'à son site. Plus qu'ailleurs, il fallait, dans ce département récemment soulevé de violents mouvements insurrectionnels, que la Préfecture contrôlât réellement le territoire et soit à même d'étouffer le moindre signe de révolte. La Roche sur Yon, au centre du bocage, occupait une position favorable, plus que Fontenay le Comte, d'abord choisie pour ce rôle, trop excentrée. Si le dessein était vaste, le village, par contre, était plus que modeste et les communications inexistantes; si "sous les rapports de la sûreté intérieure, de l'introduction des lumières et des avantages qu'en doit retirer ce pays, rien ne pouvait être imaginé de plus grand, ni de plus utile, (...) il n'existe dans ce pays qu'une seule route tracée depuis environ 25 ans." Quant au bourg, "il a été totalement incendié et lorsque je le visitai, il y a environ trente mois, on n'avait rebâti que cinq à six maisons", écrivait le Préfet au Ministre de l'Intérieur. (13) Aussi le texte même de l'arrêté qui transfère le Chef-lieu du département à La Roche sur Yon spécifie que "des routes seront ouvertes entre La Roche sur Yon, Les Sables d'Olonne, Montaigu et St Hermine" et dégage à cet effet un fonds de 300.000 francs; le corollaire de la position centrale de la préfecture était la communication rapide avec tout point du département qui nécessitait la création de voies de transport. Un réseau routier se développe à travers la Vendée qui fait de la ville le point de sa convergence, construisant ce qui plus tard aidera au développement économique. L'efficacité primait sur la représentation, et plus que la mise en scène du bâtiment de la préfecture,



c'était la mobilité des troupes qui importait et à laquelle était attribué les trois quarts du budget. La ville inscrivit dans le site la régularité de son plan, contournant le seul relief que surplombait les vestiges du château. La figure du monarque s'efface devant les choix politiques, les décisions de l'Empereur sont ici celles d'un chef d'état.

Les relations que développe la ville avec le territoire sont les seuls garants de son développement. Les bastides, d'une certaine manière ancêtres des cités ouvrières, avec lesquelles la comparaison serait riche d'enseignement, ne se comprennent pas en dehors d'une situation, d'une région. A l'inverse, et par abus de pouvoir pourrait-on écrire, les villes nouvelles que nous avons retenues font peu de cas de leur environnement, leur raison est ailleurs. Et pourtant, "avant tout une ville, c'est une domination. Et ce qui compte pour la définir, pour la jauger, c'est sa capacité de commandement, l'espace où elle l'exerce."

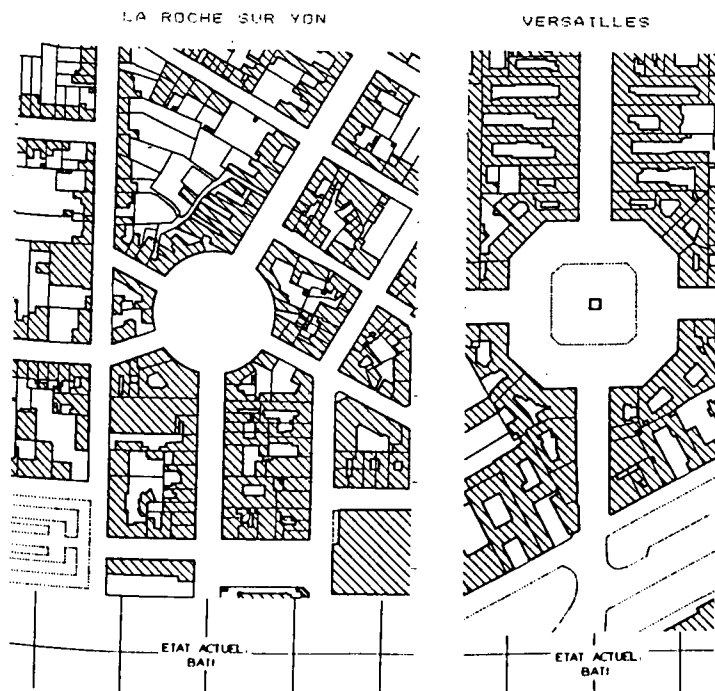
(14) En se mettant en avant, le Pouvoir semble en quelque sorte s'être posé en rivalité avec la Ville, il n'a retenu d'elle que ce qui lui convenait, niant sa dimension économique et elle, de retour, n'a jamais atteint l'envergure escompté. "Malgré les ressources de la centralisation moderne; malgré cette exorbitante faculté de concentrer sur un point donné des centaines de fonctionnaires, il n'est guère au pouvoir de l'administration de fonder des villes neuves" ... (15)

Figures et tracés

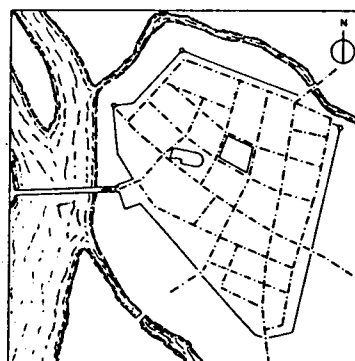
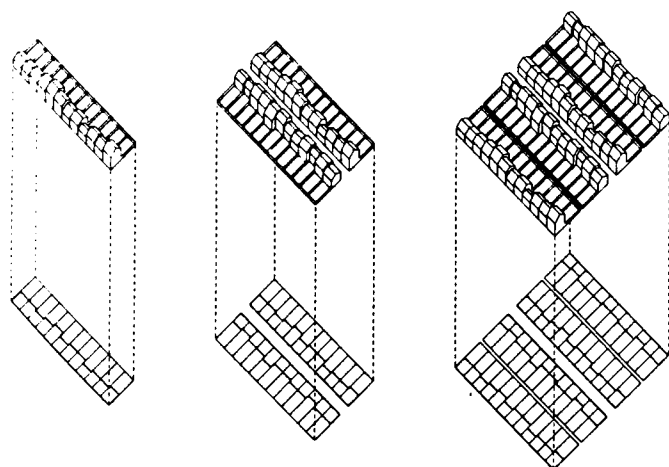
"... Au plan général de la ville succédait l'enfilade d'une rue, champ-contrechamp, avant d'en venir à la façade d'une église. Puis c'étaient les vues d'intérieur de la nef, la découverte d'un tryptique, le détail de la prédelle, avant de sauter, nouvelle séquence, montage cut, à l'hôtel de ville, l'envolée de son escalier d'honneur ... Et la séquence s'achevait par l'indispensable coucher de soleil sur la ville et le paysage, comme dans ces documentaires d'autrefois où le commentateur d'une voix au lyrisme tremblé, s'écriait : and now we say farewell to ... " (16) Champ et contrechamp, ne pas s'égarer dans la citation et prendre l'enfilade des rues qui se suivent si semblables dans ces villes que nous parcourons. Le dessin y est si régulier qu'il semble être issu du jeu du té et de l'équerre, et pourtant les plans n'existent pas toujours.

Nous ne connaissons pas d'auteurs aux bastides. Ceux que l'on connaît ce sont les traceurs, ceux qui inscrivent à même le sol la trace des rues, de l'enceinte, "ces prodeshommes des plus sachantz et des plus suffisantz qui mieux sachent deviser, ordonner et arayer une novele vile" (17). Mais de projet figuré sur papier, il n'y en a pas l'ombre, ni pour l'une d'entre elles en particulier, ni, sous la forme d'un "plan-type", pour l'ensemble des bastides. "Peut-être même est-ce parce qu'il ne passe pas par une "représentation" préalable que le modèle s'adapte au terrain avec subtilité, exploitant les caractéristiques du site." (18) Les bastides sont une réponse non formalisée à priori : un certain nombre de conditions similaires engendrent des conventions implicites et répétées qui donnent naissance à des plans semblables où les seules variations sont le fait de l'adaptation à des situations d'exception, géographiques ou autres.

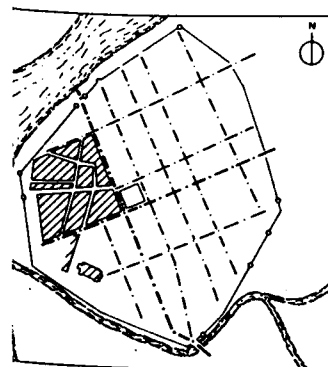
Les villes neuves postérieures, elles, ne jouent pas de la variation pour s'adapter à un site puisque, nous l'avons vu, l'importance des moyens mis en oeuvre leur permet de l'adapter, le forger. Toutes l'oeuvre d'un ou de plusieurs artistes connus (19), elles affirment à travers la modification, leur originalité. Ce qui change de l'une à l'autre ce sont les "figures", ces dessins savants qui font d'une place un octogone (place Hoche à Versailles) ou un cercle (place de la Roche sur Yon). Celles-ci en "s'éloignant plus ou moins de ce qui eût été l'expression simple et commune" (20), marquent leur appartenance à une rhétorique : le trident de Versailles, ne peut se comprendre sans faire référence au trident romain de la Place du Peuple mis en place par Jules II au début du XVI^e siècle (21). L'intervention d'un auteur, qui écrit le dessein avant qu'il ne prenne forme, suppose, l'utilisation d'un langage où la référence et l'allusion construisent un discours qui va au-delà de la simple réponse à un programme. Cette opposition que nous esquissons engage donc plus qu'un point d'histoire, la forme même de la ville, celle de ses espaces publics et de ses



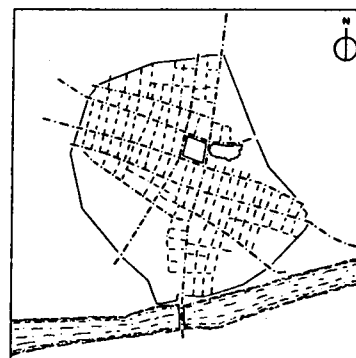
RANGÉE DE MAISONS - RUE - ÎLOT



MONTAUBAN



LIBOURNE



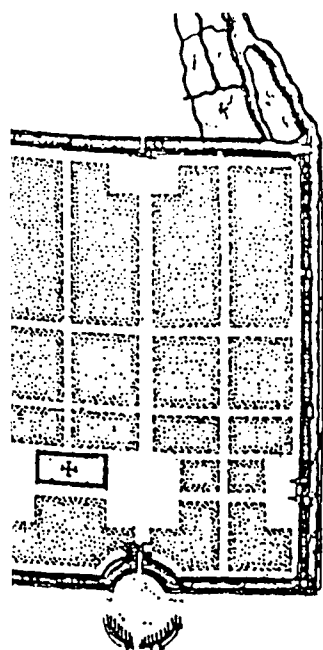
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

ilots. Mais la figure n'apparaît que lorsqu'un événement majeur la commande, aussi du lotissement rationnel à la patte d'oie du monarque, il y a bien des occasions de jouer et de composer.

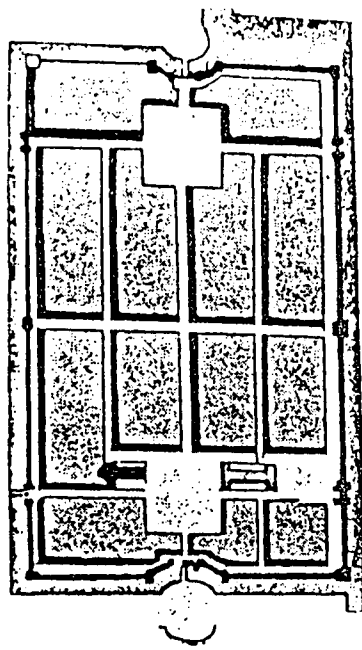
La bastide, bien-sûr, illustre l'économie de l'espace, la simplicité de l'expression, l'art de la rangée et Miramont de Guyenne, créée dans le Lot et Garonne à la fin du XIII^e siècle, en est une parfaite illustration. L'association linéaire de parcelles bâties y constituent des rangées qui, elles même associées deux à deux et dos à dos, forment l'îlot. "Il est bordé sur les grands côtés par des rues principales (10m) avec un bâti continu, sur les petits côtés par des rues secondaires (6m) avec bâti discontinu. La limite des fonds de parcelles (carreyrou 3m), parallèle au grand côté, sert à recueillir les eaux usées; elle forme une césure qui conserve à chaque demi-îlot une certaine autonomie et marque bien le rôle essentiel de la rangée dans la constitution du tissu." (22)

La place du marché, une raison d'être de la bastide, est carrée (50mx50m). Située à l'intersection des voies qui inscrivent la ville dans un réseau économique régional, elle réserve son espace central au commerce en rejetant la circulation latéralement sous les couverts. Mais cette position de la place ne s'est définie que peu à peu à travers les années. Première bastide, Montauban est le lieu d'un débat d'expérimentation qui va se poursuivre pendant presque deux siècles. A la comparer aux suivantes dont Miramont offre une image canonique, on peut se poser quelques questions. Il semble en effet que la place se fixe assez vite sur un des itinéraires qui traverse la ville et relie de porte à porte deux routes importantes : soit qu'elle soit bordée sur un des côtés par une grande rue comme à Libourne ou Villefranche de Rouergue, soit qu'elle se glisse dans la baïonnette d'un circuit dédoublé comme à Montpazier ou Miramont ... A Montauban curieusement, la place est hors du passage, ce qui crée encore aujourd'hui cette rivalité entre la place où se tiennent les marchés et la rue commerçante. D'où l'hypothèse que le rôle de la place comme centre, matrice de la ville, lieu du commerce et du rassemblement des habitants, place du marché qui attire les "paysans" extérieurs et place d'armes en cas de trouble; ne se définit que progressivement. Montauban à en lire le plan ressemble d'abord au croisement de deux villages rues issus de la tradition des sauvetés à partir desquels se construit la ville avec cette place à l'écart des grandes rues de circulation.

Richelieu, dès l'origine procède différemment. Ce qui prime ici, c'est la rue, c'est cette perspective qui amène au château. Si nous ne connaissons pas les dessins de Le Mercier, nous disposons d'un plan exceptionnel qui donne l'état d'avancement des travaux le 6 août 1633. Il précise le contrat passé par Richelieu à J.Barbet, maître maçon, le 2 mars de la même année. (23) Celui-ci s'y engageait à construire, le long de la Grande Rue, 32 maisons semblables de dix toises de face dont quatre grandes et vingt huit plus petites. Donnant ainsi



PLAN DE TASSIN
1634



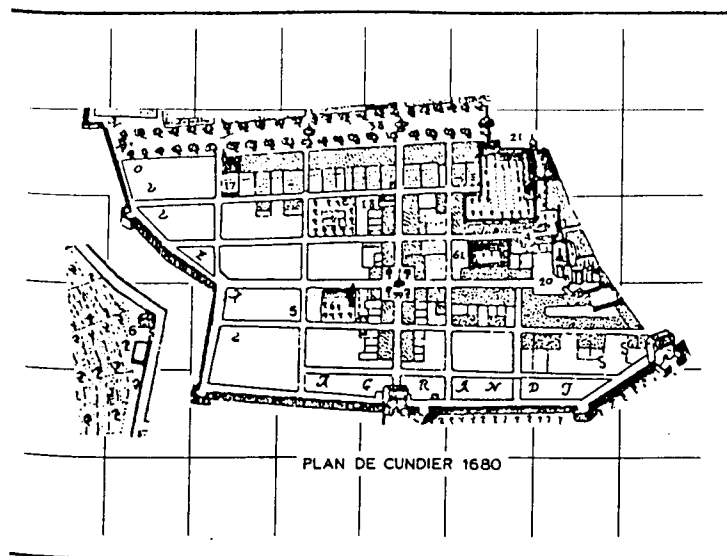
PLAN ATLAS DES ROUTES ROYALES
1745

priorité à la rangée, le Cardinal semble proposer une traduction architecturale de l'allée d'arbres plantée qui précédait les nobles demeures. "La ville comme composition générale, vaut comme entourage et préparation perspective du château d'une manière qui ne diffère pas d'avec les allées du parc. L'élément dominant n'est pas la place ou l'un de ses édifices citadins, mais la rue axiale, traitée analogiquement avec une des allées." (24)

Cependant si les places restent ici des éléments mineurs, la modification qui les a affectées, du plus ancien des plans connu, datant de 1634, à leur configuration actuelle, n'est pas sans intérêt. Sur le plan de Tassin, quatre sont figurées. La plus importante, carrée, située dans l'axe de la Grand Rue est déportée du côté du château précédant immédiatement l'accès sur le jardin. Les trois restantes, articulées sur les autres portes de la ville sont, en forme et en dimensions, la moitié de la première. Ainsi sont très clairement exprimé leur vocation. Une même figure est modulée suivant l'importance accordée, si toutes sont, en quelque sorte, des "places-portes", une seule se referme autour d'un espace civique, ou plutôt religieux, sur laquelle s'ouvre l'église. La Grand Rue débute donc sur un demi carré et, bordée d'îlots de taille dégressive qui semblent souligner l'approche, mène à la Place, et, au delà au château.

Actuellement, il y a, à Richelieu, deux places, deux places carrées et la Grand rue est bordée de quatre îlots parfaitement similaires. Le plan est gouverné par une symétrie construite sur l'axe transversal de la ville, lequel n'est qu'une petite rue sans aucun rôle urbain. La figure de style, la clause de style pourrait-on presque écrire tant elle semble incompréhensible au regard de la situation de la ville, a pris le pas sur le déséquilibre construit pour le château par le premier projet. Il reste que la rigueur formelle de ce tracé n'a pu neutraliser cette dissymétrie originelle, et que la seconde place loin de faire écho à l'animation de la première, n'est qu'une vacuité traversée de circulations. "La ville appelle ce qui lui est extérieur : le château; elle joue la solidité et la fixité de son contour contre son appartenance à un ensemble plus vaste où tout indique que le château au milieu de son parc est prêt à prendre le commandement." (25)

Ni bastide, ni ville d'apparat, mais simplement agrandissement, l'extension d'Aix en Provence serait un moyen terme. Opération de lotissement, elle fut réalisée en deux étapes : tout d'abord l'aménagement du quartier Mazarin, en 1646, du nom de Michel Mazarin, frère du grand Cardinal, puis celui du cours Mirabeau en 1651, qui concluait l'articulation du nouveau quartier et de la ville par l'aménagement sur les anciennes enceintes d'un "cours à carrosses". Le quartier Mazarin fut réalisé sur des terrains qui étaient alors presque en totalité biens d'église. Ses promoteurs "terme moderne, réalité ancienne qui associe l'ambition à l'argent, le mécène et le financier, ce sont Mazarin et Hervart d'Hevinquem" (26); l'auteur de son plan c'est Jehan Lombard, "contrôleur des bâtiments et des oeuvres publiques de la ville".



Le tracé proposé pour ce nouveau quartier est d'une grande régularité : les voies nord/sud, parallèles, prolongent les rues d'Aix, coupées régulièrement, à angle droit, par des voies est/ouest. Leur largeur est de 3 cannes (6m) excepté les voies de la croisée principale (rues Cardinale et du Quatre Septembre) qui ont 4 cannes (8m). Les îlots sont donc tous quadrangulaires et de même largeur, mais leur longueur varie, tributaire de l'écart imposé par les rues de la vieille ville. Les seules irrégularités de ce plan sont dues à des problèmes fonciers, comme celle qu'engendre les contours du faubourg St Jean ou comme encore ce défoncé de l'enceinte à l'ouest provoqué par le refus du "Sieur Guérin, avocat en la cour", de vendre ses "jardin bastimants vinier" (27).

On peut cependant douter que le dessin de l'îlot procède de la rangée. D'une part, aucune division parcellaire ne figure sur le plan de J. Lombard; d'autre part, si le lotissement s'est fait par "place" (lot) de 32 cannes carrées (120m²), il est difficile d'y voir un lien avec les dimensions des îlots (28) : leur largeur étant de 46m, une "place" serait inconstructible par son extrême étroitesse (2,6m). Le tracé prime sur la parcelle, le dessin domine la stricte économie foncière qui aurait appelée une organisation basée sur l'unité économique, le lot.

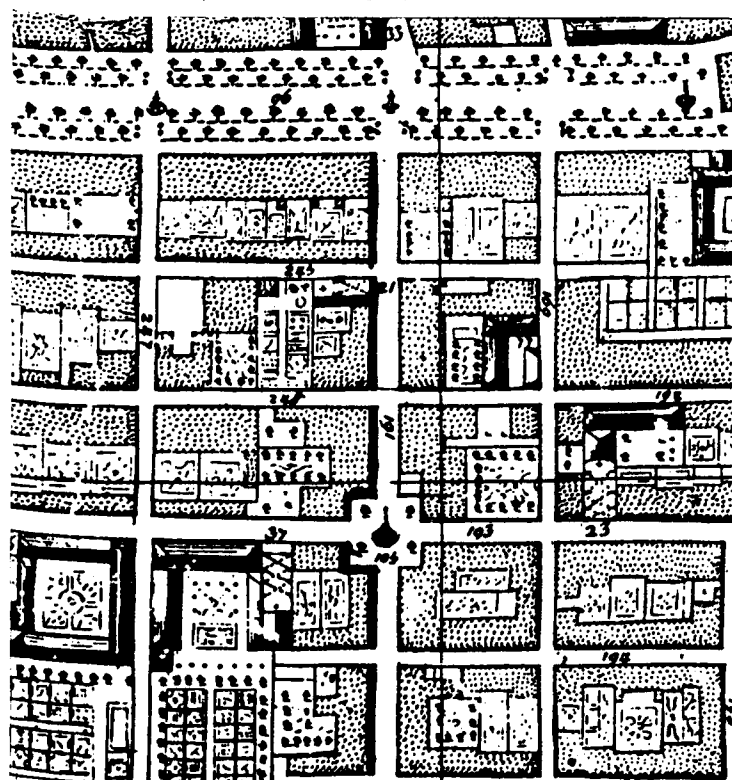
Cependant sur le plan de Cundier, présentant le quartier vingt ans puis quarante ans plus tard, la rangée de nouveau réapparaît. Les parcelles sont traversantes sur lesquelles s'édifient au nord, à l'alignement sur rue et en mitoyenneté, les hôtels particuliers qui précèdent les jardins orientés vers le sud. Une régularité s'instaure, que l'on imagine réglée par des contraintes urbanistiques modelées sur le lotissement du cours Mirabeau qui, plus vite construit, montra sans doute l'exemple.

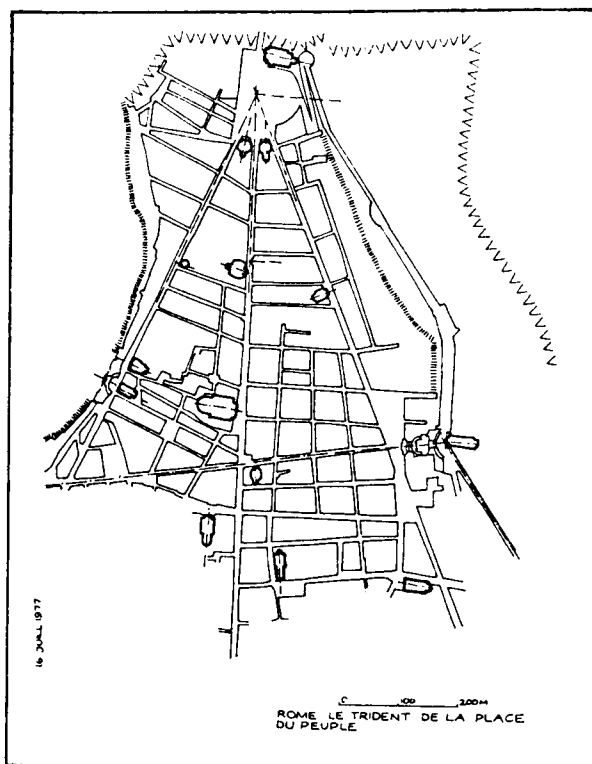
Cette rangée bâtie préfigure avec quelques siècles d'avance les Siedlungen d'Ernest May à Francfort. Décrite en termes modernes, l'extension d'Aix pourrait en effet se présenter ainsi : quatre séries de "barres" parallèles dont les accès se font toujours par la façade nord tandis que les séjours s'ouvrent au midi. Elles sont équidistantes et séparées par des espaces verts largement plantés. Des voies de desserte nord-sud distribuent les entrées, une route et quelques rues perpendiculaires relient l'ensemble à la ville ancienne et à la campagne. Les fondements de la Charte d'Athènes sont ici déjà en place (29).

L'on se rappellera d'ailleurs, qu'un peu plus tôt, lorsque Raymond Unwin propose la rangée comme unité de réalisation des cités jardins, il lui donne une origine française : "en France, lorsqu'on tient à donner des façades tournées au midi aux maisons d'une voie dirigée du nord au sud on répartit les maisons par petites rangées perpendiculaires à la route dont l'accès se fait par un simple sentier." (30) Comme à Francfort, à Aix, le vide a un statut et l'espace vert un nom. Sur une emprise de terrain analogue, la plantation ordonnée d'arbres, platanes aujourd'hui, autrefois ormes en boule, définit ici le cour, quand, là, l'espace se fragmente en jardins attenants aux bâtiments proposant la variété de leurs plantations qui se diversifient au gré et au goût des habitants.

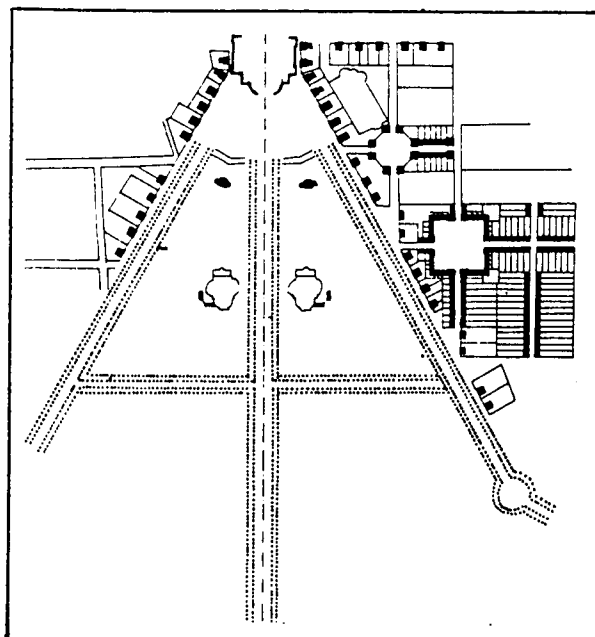
Aix en Provence démontre à l'évidence la possibilité de constituer un tissu avec des barres, prouve que l'urbanité n'est pas d'abord affaire de style ou de

PLAN GEOMETRIQUE DE LA VILLE ET DES DEHORS D'AIX
PAR J. LOMBARD - 1753





VERSAILLES



composition. Il n'y a pas de "figure" dans ce plan où la petite place des Quatre Dauphins reste fort modeste. Esquissée en pointillé par J. Lombard, elle ne parviendra jamais à être véritablement ordonnancée. Ce qui domine ici, c'est l'opération de lotissement, qui n'évoque son commanditaire que par le nom des rues. L'écriture urbanistique y est un tracé conduit par une rationalité qui n'a que faire de célébration architecturale.

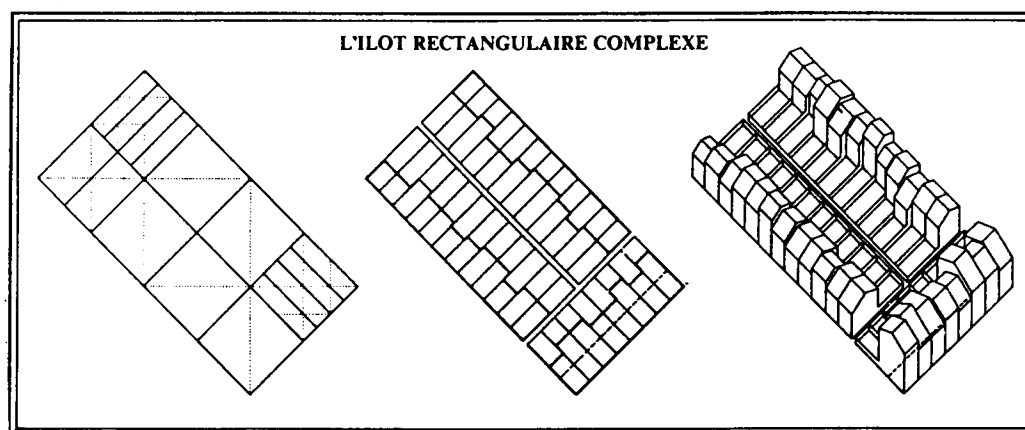
Versailles est tout à l'inverse le lieu de la glorification. A l'origine était le château, et la création de la ville va de pair avec son réaménagement. Vers lui convergent trois avenues (de St Cloud, de Paris, et de Sceaux) qui dessinent un trident, tout à la gloire du Roi. Figure énorme de par ses dimensions, elle semble régner en maître alors que chacun des fragments qu'elle découpe en passant s'organise suivant une autre logique. Ainsi au Nord, la "Ville Neuve" est constituée de deux places réglées sur un tracé orthogonal avec lequel l'avenue de St Cloud fait un angle d'environ trente degrés. Sur le projet, contrairement au plan d'Aix, sont figurées en plus du dessin des voies, les divisions parcellaires et même l'implantation prévue du bâti. (31) La rangée y constitue les rues, mais aussi les places. "Chaque quart de la place (du marché) ressemble à une rangée coudée, qui se serait cassée sur la pliure pour laisser un pavillon carré occuper l'angle en diagonale, détaché des maisons voisines qu'il ne touche plus que par une arête, et disposant d'une confortable parcelle carrée." (32)

Le château impose un découpage à une échelle monumentale, de larges avenues, qui si elles fédèrent la ville derrière leur rideau d'arbres, ne peuvent la structurer de leur ordre. Dans chaque portion du trident se confrontent alors des désirs d'esthète et de financier qui fabriquent des figures avec cette forme achevée du lotissement : la rangée.

Si donc la figure appartient en propre au langage urbanistique "savant", elle est par son expression remarquable, comme un panégyrique qui ne s'écrit qu'à l'adresse d'une personne illustre. Mais, à l'époque contemporaine, l'éloge est celui de l'institution, et dans cette ville musilienne qu'est La Roche sur Foron, la grande place rectangulaire y célèbre l'armée (160mx200m permettant le rassemblement de 20.000 hommes) tandis qu'un demi-cercle honore la Préfecture. Née de la volonté d'unification et de contrôle qui avait, en 1791, imposé le découpage territorial de la France en départements et créé d'un même geste les préfectures, la ville neuve de "Napoléon-Vendée", imposée par l'Empereur au centre de cette région révoltée avait une double vocation : administrative et militaire.

Mais là, comme à Aix, on ne sait si le découpage régulier et les dimensions des îlots, trouvent leur fondements dans la définition de la parcelle, de la rangée. "Aucun règlement administratif ne procède au découpage de l'îlot ni à son mode d'appropriation; Tout est fonction de la demande et des conditions de contrat de concessions à remplir." (33)

Ces quelques exemples nous conduiraient à penser, que le découpage parcellaire n'est figuré que lorsqu'il y a concession de terrain. Dans ces villes neuves royales où le souverain offre à ses sujets des lots à bâtir, il serait nécessaire de le figurer, alors que dans les lotissements spéculatifs, chacun achetant à sa guise, il suffirait d'un tracé de voiries; mais ce n'est là qu'une hypothèse ... Il reste certain que la rangée est une "technique" de lotissement dont la figure elle-même doit s'accomoder lorsque les intérêts économiques s'imposent.



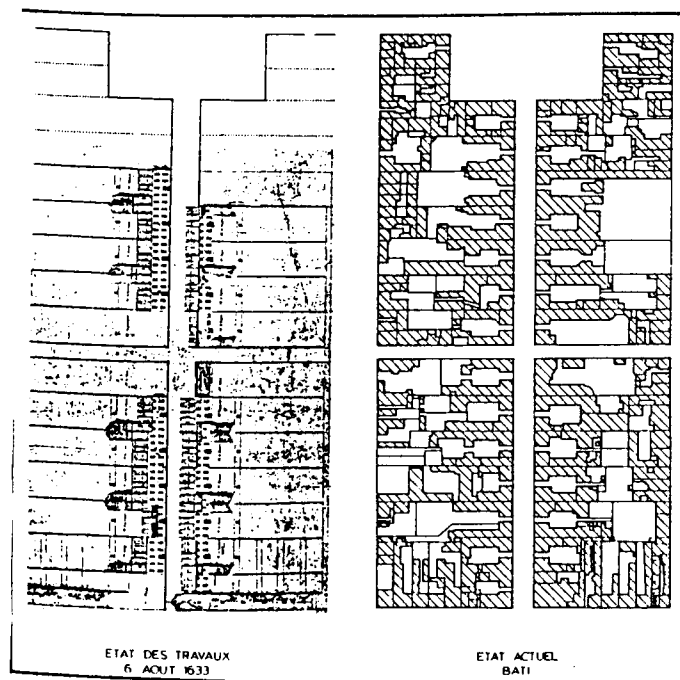
Parcelles et peuplement

" ...Puis c'était les vues intérieures de la nef, la découverte d'un tryptique, le détail de la prédelle ..." (34) De ces rues parcourues nous pénétrerons dans les îlots, cherchant la porte cochère, l'orientation, puis la cour et le jardin et même peut-être l'escalier, la gypserie qui s'effrite. De ces villes nous en chercherons l'âme, les âmes qui les ont hantées alors que les plâtres étaient encore frais, et dont le profil déjà s'esquissaient dès le dessin, le tracé de la ville. En marquant les lieux d'une implacable hiérarchie, celui-ci a induit des sens, des positions, des expositions, et esquissé la logique du découpage parcellaire.

Si d'une part l'îlot vient de la rangée, de l'alignement de parcelles bâties, et que d'autre part il est quadrangulaire et donc limité par quatre voies, seules deux de ces voies peuvent desservir des habitations; et effectivement peu de portes s'ouvrent sur les rues qui longent la largeur de l'îlot, la profondeur de la parcelle. La promenade dans Miramont, Richelieu ou Aix en témoignera. Mais les inflexions qu'introduit le tracé par la création d'espaces publics, donne à certaine de ces rues un rôle particulier dans la structure urbaine, alors il y a conflit, et le découpage se complique. Ainsi par exemple à Montauban, l'îlot légèrement trapézoïdal limité par les rues des Bains, des Carmes, de l'Ancien Palais et St Louis, est longé sur une de ses largeurs par une voie qui, traversant la ville, fait la liaison entre la route de Paris et celle d'Albi. Il est intéressant d'avoir pignon sur cette rue (St Louis) aussi les parcelles lui sont-elles perpendiculaires. Le découpage de cet îlot se fait donc suivant deux directions à peu près orthogonales, donnant une importance particulière à la parcelle d'angle qui dès lors regarde de deux côtés à la fois. Le phénomène est analogue autour de la place, puisque certains îlots la borde de leur largeur; et les parcelles riveraines s'installent alors, comme précédemment, transversalement aux autres.

Ce retournement du parcellaire et du bâti sur les voies traversantes ou les parcours principaux a été remarquablement mis en évidence par G.L. Cannigia et G. Maffei à propos des villes médiévales. (35) Si dès Montauban cette logique se combine avec la rationalité opératoire du plan quadrillé, les habitants se chargeant de corriger par eux-mêmes les dispositions initiales lorsqu'elles s'opposent au développement des activités commerciales, l'expérience se poursuivra ensuite à Montpazier, à Miramont et dans la majorité des bastides et sera systématisée à grande échelle dans la ville américaine. Là l'îlot résidentiel répété à l'infini propose les mêmes retours en bordure d'une voie plus commerciale ou d'une avenue, et la rangée de tête accueille alors des types de bâtiments différents, plus hauts, abritant des commerces, un équipement public, un hôtel ... (36)





Le découpage parcellaire donne un sens à l'ilot et confirme les accents de la vie urbaine en altérant la rangée. La dimension des parcelles bouleversées, la profondeur sur laquelle se font ces retournements traduisent l'ampleur de la modification, la portée de l'événement.

Le développement de Richelieu, de la volonté du Cardinal à la ville actuelle éclaire ce propos. Quatre îlots rectangulaires, sont divisés très régulièrement en sept parcelles identiques toutes perpendiculaires à la Grande Rue. Chacun de ses îlots est bordé transversalement d'un côté par la rue "traversante" et de l'autre par une place. Sur la petite rue, de peu d'importance, une seule parcelle s'est ouverte n'affectant que la moitié de la profondeur du lot initial. Par contre du côté des places les bouleversements sont multiples, particulièrement sur celle qui accueille l'église et les halles. Là, les parcelles, dont on peut voir l'origine dans les murets figurés sur le plan d'état des travaux, se retournent sur une profondeur qui annihile deux des lots primitifs.

La maison sur rue a cinq travées, un étage et un galetas. Parmi celles qui se trouvent sur des parcelles d'angle, ne se retournent que celles qui sont sur la place où leur façade n'a que trois travées pour faire pendant aux petits pavillons déjà prévus et qui vraisemblablement en marquaient les angles. (37) L'architecture esquissait ce que le découpage parcellaire a depuis lors confirmé.

Riche d'enseignement par son orientation, la parcelle l'est aussi par ses dimensions. Il y a une corrélation certaine entre l'importance du lot vendu et le pouvoir économique de l'acheteur. (38)

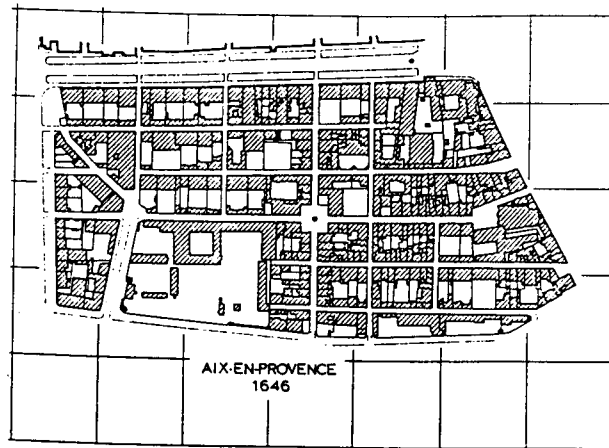
A Miramont, les dimensions des parcelles, d'après l'étude du cadastre actuel, devaient être approximativement de 6x10m; hypothèse appuyée par la dimension de la parcelle gothique, dont la largeur, déterminée par la portée d'une poutre en bois se situe entre 4 et 7 mètres. A Montauban, la charte d'Alphonse Jourdain précise : "pour chaque emplacement (casal), qui aura six astadios de large et douze de long, le seigneur aura douze deniers." (39) On ignore la valeur de cette mesure (40), cependant si l'on suppose que la largeur est celle du lot gothique, le rapport du simple au double amène à conclure sur des dimensions proches de celles de Miramont.

A Richelieu l'échelle change du tout au tout. Le contrat de donation fait par le Cardinal en février 1633 indiquait que "chaque parcelle mesurait 10 toises de face sur 40 de profondeur (environ 20x80m) et était passible d'un cens d'une maille d'or, valant trente sols tournois" (41). La surface en est donc environ sept fois celles des bastides.

De fait le peuplement de ces colonies agricoles est bien différent de celui de la Grand Rue de Richelieu essentiellement constitué de ces hauts fonctionnaires parisiens que nous évoquions (4). Mais toute la ville de Richelieu n'est pas faite de ces parcelles énormes, d'autres plus modestes accueillent marchands et

artisans, à l'inverse des bastides dont la composition sociale est relativement homogène, ce que traduit la grande régularité du parcellaire. Les lots sont presque tous équivalents, et leurs dimensions restreintes leur a donné une certaine fixité, le remembrement étant plus difficile à réaliser et donc moins fréquent que le morcellement auquel ces parcelles ne se prêtent pas.

"Les villes neuves de nos derniers rois ne sont pas de vrais bastides. (...) Une des causes de leur irrégularité, c'est la diversité des conditions, qui ne permet plus de faire les emplacements égaux en surface et en profondeur, comme dans les bastides du moyen-âge. Il faut des hôtels, de grandes maisons parmi la multitude des petites". (42)

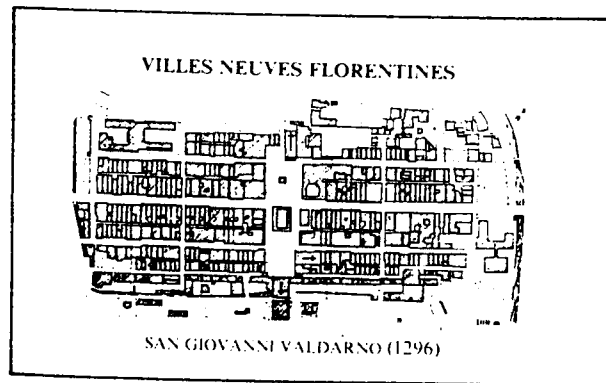


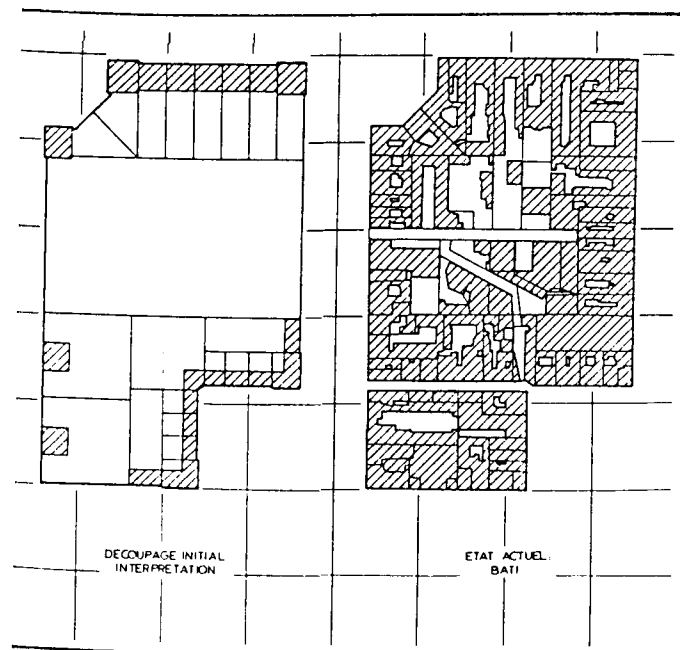
Aix et sa nouvelle extension reflète tout à fait cette composition sociale bigarée que l'on retrouve dans toute les villes neuves que nous avons choisi. "A la différence des bordures nord du quartier Mazarin, de la rue St Sauveur et de la place des Quatre Dauphins, où s'élèvent et s'élèveront jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les "demeures de vanité", les îles de l'intérieur du quartier ont été, dès l'origine, habitées par des artisans isolés et des artistes. A côté d'hommes d'affaire (commis, sous-traitants, bourgeois), des maîtres artisans multipliant entre eux les alliances de famille: maçons, architectes, sculpteurs, peintres et graveurs, orfèvres, imprimeurs, professeurs." (43) Cette variété n'est pas sans évoquer celle qu'ordonnait habilement certaines villes neuves florentines de la fin du XIVe siècle, comme S. Giovanni Valdarno où les îlots ont une profondeur qui diminue peu à peu permettant des parcelles décroissantes destinées à tout l'éventail des classes sociales. (44)

Deux îlots serviront notre démonstration, choisis, l'un sur le cours Mirabeau, et l'autre sur la Place des Quatre Dauphins. Tous deux pris entre la rue du Cheval Blanc et la rue St Sauveur ont la même largeur (46m) et leur longueur est similaire (55m).

Le premier, en bordure du cours Mirabeau (1649/51) fut tracé sur un terrain, que P. Maurel acquit dès 1647 à des fins spéculatives, et divisé en trois parcelles traversantes, perpendiculaires au cours. Sur le lot central, vendu à Esprit d'Arnaud, conseiller à la cour des comptes fut édifié l'Hôtel de Suffren. Lui-même, Maître des courriers en la Généralité de Provence, fit édifier sur le lot occidental une "demeure princière": l'Hôtel Maurel de Ponteves et sur le lot oriental, l'Hôtel St Ferréol qu'il destinait à l'un de ses fils.

A quelques distances de là, l'îlot sud-est de la place des Quatre Dauphins accueillait à l'époque 17 maisons et se compose aujourd'hui de 15 parcelles. Leur surface est donc bien moindre et les habitants y sont différents. Sans que l'on puisse précisément attribuer l'homme à la parcelle, on sait toutefois que l'on y trouvait des avocats, un professeur royal de médecine, un bourgeois, un commis, des maîtres-fontainiers, des savetiers, des revendeurs ... "variété et distinction sans ostentation" ... très probablement les premiers logeaient-ils autour de la place et les seconds sur les rues adjacentes. Ainsi la diversité qui traverse ce quartier se retrouve-t-elle à l'intérieur même de ce monde miniature de l'îlot.





NOUVEAU PLAN DE L'ÎLOT

L'histoire fabuleuse de l'îlot de Toulouse, à Versailles, qui à lui seul propose un éventail de formes parcellaires et architecturales couvrant une large gamme sociale, en est une belle illustration. Son côté oriental forme le quart de la place du marché tandis qu'à l'angle occidental se dessine la place Hoche, il est "l'espace où se conjuguent deux figures, ou plutôt l'espacement des deux figures qui garantit l'intégrité de chacune et qui les définit en les distinguant avec soin." (45)

Dès le premier projet (1670/75), les distinctions et les écarts sont marqués, bientôt confirmés par la répartition sociale. Le cœur de l'îlot est occupé d'une parcelle d'un seul tenant où se trouve l'Hôtel de Toulouse qui sera occupé par un fils légitimé. L'angle des rues Foch et Carnot jouxtant "l'avenue de St Cloud bordée de pavillons d'apparat isolés qui scandent l'arrivée au château, il a fallu placer dans ce coin deux de ces pavillons" qu'habite la noblesse. La rue Hoche, elle, est bordée de lots dont l'ampleur permet, après la maison, une cour puis un jardin agrémenté d'un parterre. Là vivra le bourgeois qui prétend au service du château: maître charpentier, maître d'hôtel de table royale, Le Nôtre lui-même, le secrétaire du commandement du Duc d'Orléans, le maître d'hôtel du Maréchal de Grammont ... Enfin, la bordure du marché est constituée de petites parcelles où s'élève un corps de bâtiment en façade, derrière lequel est une cour qu'entourent des dépendances, le lieux des marchands et des artisans.

Ces hiérarchies, de caractère tout à la fois spatial et dimensionnel distribuent les classes sociales topographiquement, sur des parcelles inégales. A cette répartition font écho les traités d'architecture de l'époque, proposant des modèles réglés sur la condition du propriétaire. Au fil des pages les dessins déclinent les exemples du château du monarque à la maison du marchand, comme le fait L.Savot en 1642 :

"Il n'est pas possible de décrire tout ce qu'il faut pour loger un grand Prince, une grande ville n'y serait pas quelquefois suffisante : et comme l'étendue de sa souveraineté ne se peut borner que par la mort, aussi la grandeur de sa cour, et par même moyen de son palais, et du logement des officiers, ne peut recevoir de description. (...)

Les Princes et les Seigneurs les plus grands auront leur maisons principalement aux champs, non seulement composées de toutes ces pièces, mais même de plusieurs de quelques unes d'icelles ...

Les autres inférieurs en qualité jusques aux Bourgeois, choisiront parmi tout ce dénombrement les pièces dont ils verront avoir besoin...

Les Marchands et les artisans, outre quelques unes des pièces précédentes, ont besoin de boutiques, arrière-boutiques, etc " (46)

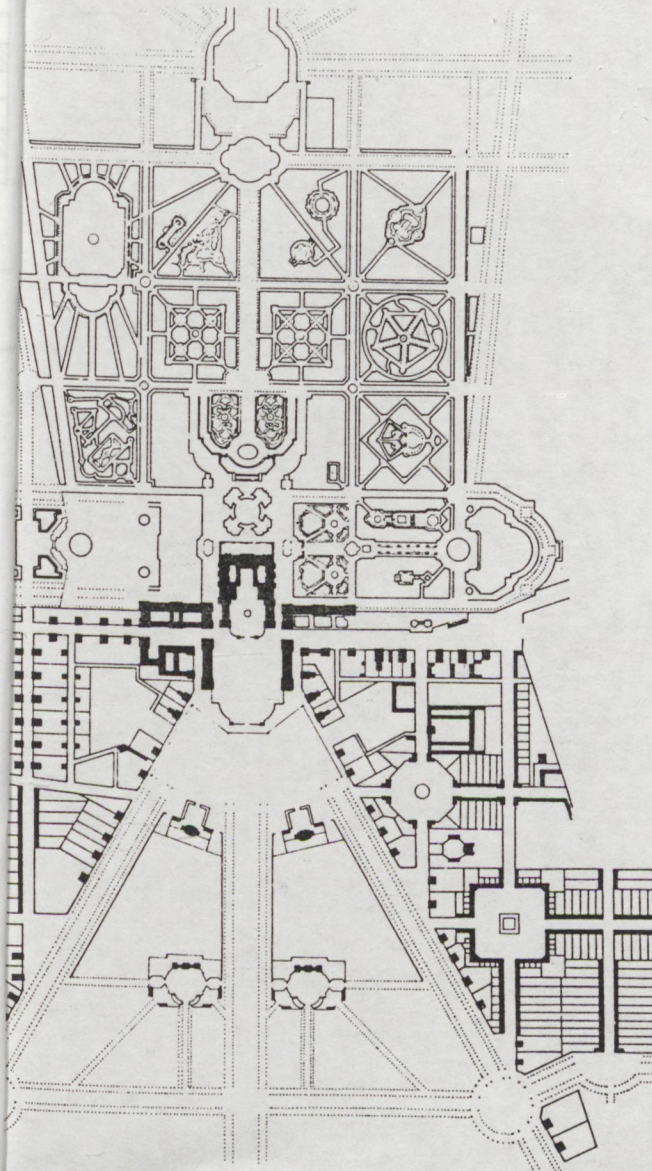
On pourra ainsi lier à partir de ces traités, et des archives disponibles sur chacune de ces villes, l'architecture à la parcelle, en traversant les classes sociales, sans s'arrêter à l'un de ces modèles, mais au contraire en exprimant ces jeux de la diversité que distille la ville.

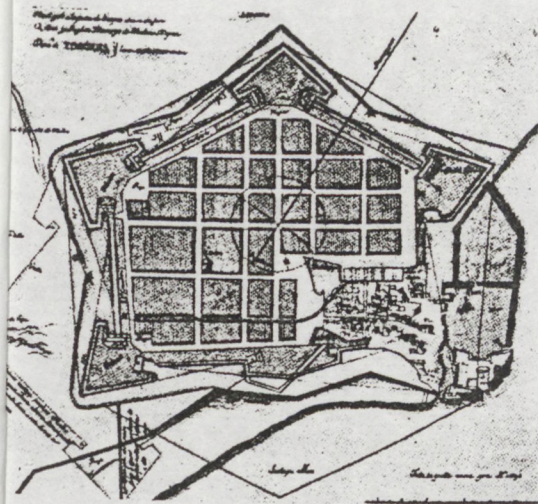
Conclusion

Stricto sensu le lotissement est "l'action de répartir par lots." (47) Il concerne donc des opérations urbanistiques qui procèdent de la parcelle et suppose en amont du projet une interrogation sur ses dimensions, elles même fonction du niveau social des acheteurs potentiels. L'exemple des bastides paraît à cet égard très clair, le dessein économique et militaire de petites colonies de peuplement relativement homogène, produit des rangées de parcelles identiques qui, associées selon des lois simples s'inscrivent dans un plan procédant du quadrillage. La bastide est le prototype de la ville coloniale, le modèle sur lequel s'édifieront celles de la conquête espagnole en Amérique latine, ou celles de la première colonisation militaire française au Magreb (48).

Avec les villes neuves créées pour célébrer le pouvoir, la *rationalité minimum* des rangées et du quadrillage, sans disparaître, passe au second plan. Richelieu et Versailles jouent d'abord de la grande composition en inscrivant la ville dans la dépendance du château. De discrète qu'elle était encore à Aix en Provence, la figure s'amplifie avec les prétentions de son fondateur, jusqu'à embrasser la totalité urbaine. La ville, dans son plan même, devient emblème, figure baroque, comme à Versailles où tout converge vers la chambre du Roi, où le dessin urbain n'est que le symétrique de celui des jardins. Pourtant ce serait une erreur de n'en retenir que cet aspect emblématique. Derrière ces grands tracés qui inscrivent la ville dans la symbolique universelle de la course du soleil, son tissu naît de techniques éprouvées qui combinent savamment des fragments de rangées, des éclats d'îlots et des figures mineures. Jardiniers ou architectes, les auteurs de Versailles savent manier la géométrie du lotissement, et le "remplissage", la matière même de la figure sont faits d'un mélange subtil et maîtrisé de différents types de logements. A partir de Richelieu, d'Aix et de Versailles, mais aussi de la place des Vosges, de Charleville, de Bordeaux ou de Dijon, il serait tentant de dresser l'inventaire de ces figures mineures qui, procédant de la rangée, engendrent le tissu. Qu'un tel savoir ne nous ait pas été transmis par l'écriture laisse à croire qu'il était alors tenu pour une banalité, et pourtant on rêverait aujourd'hui de dénicher un second tome au Le Muet, une "*Manière de bien lotir pour toutes sortes de personnes*". (49)

C'est dans la résolution du conflit qui oppose la rationalité de la production urbanistique ordinaire issue des techniques du lotissement, à la rhétorique du grandiose venue des parcs et jardins dont l'échelle est le territoire que s'élabore ces villes. Mais ici intervient parfois encore un troisième art, celui de la fortification. Le développement des ouvrages défensifs à la Renaissance, lié au développement des armes à feu, a enserré la ville dans un carcan dont l'ampleur sans cesse grandissante culmine avec Vauban et sa théorie des glacis.





La cité se fige, définie par ses murailles dont le dessin prend à travers les traités, des ingénieurs italiens à Dürer (50), la régularité d'une géométrie abstraite. De là cette idée de la ville comme une forme finie, telle que l'exprime Richelieu ou encore la Roche-sur-Yon cernée dans un pentagone, écho peut-être des propositions de Pietro Cataneo (51) ou d'une visite à Libourne (52). Cette vision se heurte à celle que propose l'art des jardins, les grands tracés perspectifs. Quand son principe est celui de la limite, eux, au contraire, jouent de l'infini. Versailles, parmi les premières fera fi du corset, prenant pour frontière l'horizon. "Il n'y a plus là d'ensemble unitaire, défini par un contour fermé et pensé dans un schéma géométrique simple qui en régit le rapport des éléments constitutifs, comme à Richelieu ou comme toute ville créée jusqu'alors." (53)

A travers ces conflits, ces concurrences et ces compromis se construisent ces villes, et l'on pourrait même oser, les villes. L'histoire de l'urbanisme peut s'écrire comme cette dialectique qui concilie la rationalité du lotissement, la rhétorique des jardins et de la technique des fortifications, comme la résolution de ces trois termes dont le rôle sans cesse évolue au fil du temps et des circonstances.

10. Disegno di Bernardo Buontalenti per l'ampliamento della città (1576).

NOTES

- (1) Marc Bloch *"Apologie pour l'histoire"*, Paris, Armand Colin, 1974.
- (2/3) F. Divorne, B. Gendre, B. Lavergne, P. Panerai *"Essai sur la régularité, les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn"* Bruxelles, AAM, 1985
- (4) cf le catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Modène en 1983/84 :
"Misurare la terra : centuriazione e coloni nel mondo romano" Modène, Ed. Panini, 1983.
- (5) Chanoine Le Bret, premier historien de Montauban, 1668, cité par C. Higounet, J-B. Marquette, P. Wolff *"Atlas historique des villes de France, Montauban"* Paris, Ed. du CNRS, 1983
- (6) C. Higounet op. cit.
- (7) La Fontaine, lettre à sa femme citée par P. Boudon *"Richelieu, ville nouvelle - Essai d'architecturologie"* Paris, Dunod, 1978
- (8) Cf Avenel T. IV, notes 3 et 5. E. Millef *"La vie économique dans le Richelais aux XVIIe et XVIIIe siècles"* cité par P. Boudon
- (9) "Le 11.2.1633, étant au château de st Germain, le cardinal fut en mesure de signer, devant Parquet, dix-huit contrats de donation tous semblables pour des parcelles de la Grande Rue ou de la Place Méridionale. Chaque parcelle mesurait 10 toises de face sur 40 de profondeur et était passible d'un cens d'une maille d'or valant 30 sols tournois." Les bénéficiaires étaient :
- Michel le Masle, prieur des Roches, chanoine de N. Dame, secrétaire du Cardinal
 - Léon Bouthillier, secrétaire d'état et des commandements du Roi
 - Etienne Jappin, trésorier général de l'artillerie
 - Claude le Ragois, secrétaire du Conseil
 - Mathieu Garnier, conseiller d'état, trésorier des parties casuelles
 - Alphonse de Loppes, juif portugais, agent du Cardinal
 - Nicolas Rambouillet et Marc Antoine Acéré, banquiers du Cardinal
 - Claude Malier, intendant et contrôleur général des finances
 - Michel Particelli, intendant et contrôleur général des finances
 - Philippe Aguesseau, maître de la garde robe de la Reine et receveur général du clergé
 - Charles Duret, intendant et contrôleur général des finances
 - Thomas Morant, grand trésorier des ordres du Roi
 - Nicolas Le Camus, procureur général à la Cour des Aides

- Arnould Le Nouveau, grand maître des courriers et surintendant général des postes, chevaux de louage et chevaucheurs d'Ecurie de France
- Gaspard de Fieubet, trésorier de l'Epargne
- Gabriel de Guénégaud, trésorier de l'Epargne
- Etienne Bryois, secrétaire du Roi
- Louis Le Barbier, secrétaire et maître d'hôtel du Roi

cité par M. Dumolin "La construction de la ville de Richelieu" in *Bulletin des antiquaires de l'Ouest*, 1935

(10) "La ville jouira d'un certain nombre de privilèges jusqu'à ce qu'il y ait cent maisons au dit bourg". "Mêmes privilèges, franchises et immunités que celle de notre ville de Niort, et également foires ...". Et "pour donner sûreté à toutes personnes d'aller habiter et peupler le dit bourg, faisons décharges ... à tous ceux qui y demeureront de toutes tailles levées, subsides et impositions qui se feront pour quelque cause que se soit". Archives de Tours, titres de Richelieu, E.146, cité par P.Boudon in op. cit.

(11) La Fontaine, *Description du château de Richelieu*, cité par Carré de Busseroles, cf P.Boudon, op. cit.

(12) J.Castex, P.Céleste, P.Paneraï "*Lecture d'une ville : Versailles*" Paris, Ed. du Moniteur, 1980

(13) Lettre de M. Merlet, Préfet de la Vendée au Ministre de l'Intérieur, à la suite du décret impérial du V Prairial an XII, citée par A.Breton "*La Roche-sur-Yon*" Ed. Ville de la Roche-sur-Yon, 1981.

(14) F.Braudel "*L'identité de la France*" Paris, Arthaud-Flammarion 1986

(15) F. de Verneilh "*Architecture civile du Moyen-âge*" T.XII, 1852, in *Annales archéologiques*

(16) F.Vitoux "*Il me semble désormais que Roger est en Italie*" Paris, Actes Sud, Hubert Nyssen Ed. Avril 1986

(17) F. de Verneilh "*L'architecture civile au Moyen-âge*" Tome X, 1850, p 270/81, in op. cit.

"Au Moyen-âge, quoique l'on écrivit point de traités ex-professo sur la manière de tracer des villes neuves, comme dans l'antiquité romaine et pendant la renaissance, la pratique marchait très bien sans la théorie. (...) En 1298, Edouard 1er écrivait à la commune de Londres de lui envoyer "Quatre prodeshommes des plus sachantz et des plus suffisantz qui mieux sachent deviser, ordonner et arayer une novele vile au plus profit de nous et des marchantz ... pretz et

appareillés d'aller outre pour cete besoigne là où nous leur enjoindrons." *
C'était ainsi que Pons Maynard et Gauthier de Montflanquin avaient été appelés à tracer le plan de Castillonès."

* Citation de M.Delpis in *Bulletin de la Commission de la Gironde* 1846/47, p 41

(18) in *"Essai sur la régularité, les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn"*, op.cit.

(19) Le plan de Richelieu a été dressé par Le Mercier, mais nous n'en avons pas trace. Le plan du quartier Mazarin par contre a été conservé, il est signé par Jehan Lombard. De Versailles nous connaissons plusieurs plans et plusieurs auteurs et sans pouvoir faire d'attribution précise, il faut citer les noms de Le Nôtre, Le Vau et Orbay. Le plan de la Roche sur Yon enfin fut commandé par Napoléon à Cormier, il existe toujours.

(20) "Et qu'est-ce que les figures du Discours en général? Ce sont les formes, les traits ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le Discours, dans l'expression des idées, des pensées, ou des sentimens, s'éloigne plus ou moins de ce qui eût été l'expression simple et commune."

P.Fontanier *"Les figures du discours"*, Paris, Flammarion, collection champ linguistique, 1968

(21) cf. "Rhétorique urbaine et autonomie spatiale" p7 in *"Lecture d'une ville : Versailles"* op. cit.

(22) in *"Essai sur la régularité, les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn"*, op.cit.

(23) Contrat cité par P. Boudon in op. cit. donnant des indications très précises sur les maisons à bâtir (distribution, matériaux ...) A.N. Archives du Roy. Section Adm G.215.

(24) Benevolo, cité par P. Boudon in op. cit.

(25) in *"Lecture d'une ville : Versailles"* op.cit.

(26) J.P.Coste *"Aix en Provence et le pays d'Aix"* Aix, Edisud, 2e Ed. 1981
Henri d'Hervart d'Hevinquem était contrôleur général des finances, frère de Barthélémy d'Hervart d'Hevinquem banquier allemand, établi à Paris et devenu un des principaux agents financiers de Mazarin.

(27) J.P.Coste *"La ville d'Aix en 1695, structure urbaine et société"* Thèse de 3e cycle, Aix, La pensée universitaire, 1970

- (28) Le Corbusier *"La charte d'Athènes"* Paris, Gonthier, 1942.
- (29) Raymond Unwin *"L'étude pratique des plans de villes"* Paris, L'équerre, 1981 (London 1909)
- (30) indiqué par J.P.Coste in *"Aix en Provence et le pays d'Aix"* op. cit.
- (31) Ce plan, datant sans doute de 1675, est un document de travail antérieur au plan gravé définitif conservé lui aussi par les Archives Nationales. Il est publié (Fig 24) dans *"Lecture d'une ville : Versailles"* op. cit.
- (32) in *"Lecture d'une ville : Versailles"* op.cit.
- (33) F.Gachet, F.Hossin *"Etude de la ville de la Roche-sur-Yon"* Mémoire de diplôme, UP3, Juillet 1984.
- (34) F.Vitoux in op. cit.
- (35) G.Cannigia, G.L.Maffei *"Composizione architettonica e tipologia edilizia"* Venezia, Massilio, 1979.
- (36) cf H.M.Meyer, R.C. Wade *"Chicago the growth of a Metropolis"* Chicago, The university of Chicago Press, 1969.
et R.Plunz *"Habiter New York"*, Paris, Mardaga, 1982 (New-York 1980)
- (37) "Il fut prévu, dès l'origine, sur les places, un type de pavillons plus petits que les maisons de la Grande Rue et dont le coût n'était que 8.000 livres." M. Dumolin *"La construction de la ville de Richelieu"* *Bulletin des antiquaires de l'Ouest*, 1935
- (38) "L'élément déterminant de la typologie parcellaire serait la destination fonctionnelle de la parcelle, l'utilisation qu'un homme, défini par sa classe sociale et son métier fait du terrain qu'il a délimité et de la maison qu'il a construite."
F.Boudon *"Tissu urbain et architecture, l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale"* in *Annales, Economies Sociétés Civilisations* 30e année, n°4, juillet/août 1975
- (39) cité par H.Higounet in op. cit.
- (40) "Nous ignorons la valeur exacte de cette mesure, l'"astadio" - de hasta lance; et depuis huit siècles, bien des remaniements sont intervenus dans le cadastre montalbanais." H.Higounet in op. cit.
- (41) cité par M.Dumoulin in op. cit.

- (42) F. de Verneilh "Architecture civile au Moyen-Âge" T XII, 1852, in op. cit.
- (43) Le texte s'appuie largement sur la thèse de J.P.Coste qui est un inventaire répertoire du registre de capitation d'Aix en 1695. Elle indique, pour le quartier Mazarin, entre autres, la répartition sociale par îlot. Cf op. cit.
- (44) cf E.Detti, G.F.di Pietro, G.Fanelli "*Citta murate e sviluppo contemporaneo*" Lucca, Ed. CISCU, 1968.
- (45) Une analyse très précise de cet îlot figure dans "*Lecture d'une ville : Versailles*" (op. cit.) dont nous avons extrait toutes les citations de ce paragraphe.
- (46) L.Savot "*L'architecture française des bastimens particuliers*", Paris, 1642, cité par P.Boudon in op. cit.
- (47) Définition "*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*", Paul Robert, Paris, Sté du nouveau littré, Ed. de 1979
- (48) B. Boutoutaou "*Le cas des villes de fondation coloniale dans la Mitidja*" Thèse de magister en urbanisme, EPAU, Alger, 1986.
- (49) Le tome écrit par P.Le Muet est intitulé "*Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*", Paris, 1623.
- (50) A.Dürer "*Unterricht zur Befestigung der Städte, Schlösser und Flecken*" Paris, 1870 (1ère ed. 1527)
- (51) Pietro Cataneo, schema pour une ville pentagonale et réseau viaire orthogonal, cité par M.Morini "*Atlante di storia dell'urbanistica*" Milano, Ed. Ulrico Hoepli, 1963.
- (52) cf le projet pour l'agrandissement de Libourne propose par Bernardo Buontalenti en 1576 qui nous semble très proche de la Roche-sur Yon. Outre le pentagone des fortifications, il s'agissait aussi d'un agrandissement: l'ancien bourg est enserré dans le réseau régulier de la trame de la nouvelle ville, avec un rapport de surface tout à fait analogue où celle-ci prédomine nettement, Projet publié par M.Morini in op. cit.
- (53) in "*Lecture d'une ville : Versailles*" op.cit.

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES
L'atlas

Il y a eu cet intérêt pour les bastides qui de l'une à l'autre a incité à la découverte, puis au dessin à travers lequel se sont nouées quelques idées finalement consignées dans un *essai sur la régularité*. De ces villes nouvelles à Versailles, le lien n'était pas immédiat, mais il y avait cette réflexion menée dans la *lecture d'une ville* et cette Ville Neuve cent fois traversée qui, ne serait-ce que par son nom, imposa la filiation. Les autres exemples alors suivirent. Ainsi s'esquissa l'idée de l'atlas.

Comme d'autres racontent au fil des cartes postales le village, l'église, le paysage traversé, c'est à travers les plans qu'ici se fait le voyage. De chaque ville nous avons rapporté les cadastres et tracé à l'encre le parcours à suivre. Juxtaposées dans les mêmes cadres, présentées toutes à la même échelle elles ont un autre visage. Brusquement rassemblées sous la même couverture, ces villes auxquelles leur site avait donné une dimension, semblent parfois devenir disproportionnée : Versailles s'étend au point de ne pouvoir être contenu dans la feuille, quant, au contraire Miramont devient liliputienne. La grille qui en fond de plan indique l'échelle, la mesure, cet invariant, donne parfois le vertige des miroirs déformants à cadrer ces objets que l'on croyait presque identiques et sont plutôt homothétiques.

La méthode, on l'aura compris, est comparative. Ce que livre l'atlas ce sont des planches dont la présentation veut permettre et provoquer la confrontation qui conduira à bien des hypothèses oubliées par le texte. L'écrit n'est ici que l'illustration des possibilités que recèle le dessin. La représentation graphique a cet étrange pouvoir de contenir virtuellement des propositions non explicites, particulièrement lorsqu'elle s'attache à décrire. Le schéma exprime l'idée, alors que le parcellaire en faisant un état des choses permet l'élaboration de nombreuses thèses, les contient sans qu'elles ne soient jamais explicites. L'exercice est infini, l'atlas est un peu comme un livre de sable* sans fin où les pensées ici, comme les pages là, semblent sourdre du livre.

Le dessin cependant n'est pas vierge de tout dessein, il en est même à l'origine la traduction, et l'on pourra lire sous les représentations et l'ordre choisis, les intentions qui ont été les nôtres.

Il y a trois chapitres dans chacun desquels sont présentés successivement : Montauban, Miramont de Guyenne, Richelieu, le quartier Mazarin d'Aix en Provence, Versailles et La Roche-sur-Yon.

Le premier présente l'agglomération et propose en outre un plan parcellaire et un état du bâti.

Le second "*figures et traces*" examine le site et l'évolution des plans, du plus ancien au plus récent : le cadastre actuel.

Le troisième "*découpage et dimension*" s'interroge à travers un parcellaire à grande échelle sur les substitutions et les densifications

Nous laissons maintenant la parole au dessin ...

L'ATLAS

1. Site et situation

- 1.1. Montauban
- 1.2. Miramont de Guyenne
- 1.3. Richelieu
- 1.4. Le quartier Mazarin d'Aix en provence
- 1.5. Plans parcellaires, état actuel : Montauban, Miramont, Richelieu, Aix
- 1.6. Plans du bati, état actuel : Montauban, Miramont, Richelieu, Aix
- 1.7. Versailles
- 1.8. Versailles : plan parcellaire, état actuel
- 1.9. Versailles : plan du bati, état actuel
- 1.10. La Roche-sur-Yon
- 1.11. La Roche-sur-Yon : plan parcellaire, état actuel
- 1.12. La Roche-sur-Yon : plan du bati, état actuel

2. Figures et tracés

- 2.1. Montauban : Le site, reconstitution
- 2.2. Montauban : 1er plan reconstitution, plan cadastral 1822/28, plan actuel
- 2.3. Miramont de Guyenne : Le site reconstitution, 1er plan reconstitution, plan actuel
- 2.4. Richelieu : le site, plan de Tassin 1634
- 2.5. Richelieu : le site, plan atlas des routes royales, 1745
- 2.6. Richelieu : plan de Tassin 1634, plan atlas des routes royales 1745, plan actuel
- 2.7. Aix en provence, quartier Mazarin : le site reconstitution
- 2.8. Aix en provence, quartier Mazarin : plan de Lombard 1646, plan de Cundier 1680, plan actuel
- 2.9. Versailles : le site, terroir et structure rurale vers 1665
- 2.10. Versailles : le site, premier plan vers 1665
- 2.11. Versailles : premier plan vers 1665
- 2.12. Versailles : plan actuel
- 2.13. La Roche-sur-Yon : le site effacement du terroir et de la structure rurale
- 2.14. La Roche-sur-Yon : plan de Cormier 1804
- 2.15. La Roche-sur-Yon : plan cadastral 1842
- 2.16. La Roche-sur-Yon : plan actuel

3. Découpages et dimensions

- 3.1. Montauban : lotissement en bordure d'une rue principale, la place bordée de couverts
- 3.2. Miramont de Guyenne : la rangée de maisons, la rue, la place bordée de couverts, l'ilot, l'ilot carré, l'ilot rectangulaire complexe,
- 3.3. Richelieu : lotissement de la Grande Rue
- 3.4. Aix en Provence, quartier Mazarin : retournement du parcellaire sur la place; rangées, rues, ilots
- 3.5. Versailles : la place Hoche
- 3.6. Versailles : l'ilot du marché
- 3.7. La Roche-sur-Yon : La place circulaire, adaptation de la trame au pentagone

Page 31
manquante sur le rapport

Mais Versailles qui dès sa création s'affirme différente, où "il n'y a plus d'ensemble unitaire, défini par un contour fermé et pensé dans un schéma géométrique simple", échappe à la question.

2. Figures et tracés

2.1. Montauban : Le site, la reconstitution

La reconstitution a été faite à partir du plan cadastral et de l'*Atlas historique des villes de France*, sous la direction de C. Higounet, J.B. Marquette et P. Wolff.

Deux particularités sont à souligner pour cette première bastide, ce sont d'une part l'adaptation du plan orthogonal au terrain, et d'autre part, la situation de la place au centre de la bastide, mais à l'écart des deux grands axes de communication.

Les portes réalisées dans la foulée de la bastide confirment les grandes routes: celle de Paris vers Albi, et celle de Moissac. Deux autres portes sur la rive droite du Tarn ouvrent la ville vers le fleuve, et au-delà, vers Toulouse et Castelsarrasin. Le pont ne sera achevé que vers 1335, soit, plus de deux siècles après la création de la bastide.

2.2. Montauban : 1er plan reconstitution, plan cadastral, plan actuel

Situé entre la période de la création des sauvetés (11ème siècle) et celle des bastides (13ème et 14ème siècle), Montauban apparaît comme une étape importante pour la formation des villes neuves.

La reconstitution du premier plan laisse à penser que la ville s'est faite en réalité sur deux plans :

- le schéma des sauvetés, villages rues, villes zaringhiennes etc... où les lots mitoyens sont perpendiculaires aux deux grandes routes.
- un plan nouveau (celui des futures bastides) orthogonal et quadrillé où la place bordée de couverts joue un rôle important dans la constitution de la ville, qui deviendra un archétype.

Sans doute ce plan contient-il sous sa rigueur une part de symbolisme, et pourrait-on évoquer ici la Jérusalem céleste, la cité sainte qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu. "Elle avait une grande et haute muraille avec douze portes. (...) La ville était disposée en carré, et sa longueur est égale à sa largeur. (...) La muraille était bâtie en jaspe et la ville était d'un or pur, semblable à un pur cristal. (...) Et la place de la ville était en or pur, semblable à un cristal transparent. (...) Au milieu de la place de la ville et sur les deux bords du fleuve se trouve l'arbre de la vie qui donne douze récoltes. Apocalypse 21/22 (*La Sainte Bible* version synodale, Paris, 1923)

2.3 Miramont de Guyenne : Le site et le 1er plan reconstitutions, plan actuel
La reconstitution a été faite à partir du tableau d'assemblage et du cadastre.
Avant la bastide, il n'y avait sans doute qu'un ruisseau et un de ces nombreux chemins qui, menant vers Compostelle, traverse la région. Le plan s'inscrit naturellement à la croisée de ces deux éléments structurant le paysage. La place occupe le centre de la fondation sur la route principale, et les rues se prolongent au-delà de la bastide, divisant le sol en casals.
Le plan semble avoir peu évolué et la bastide s'être peu développée. Les rues, les îlots les parcelles se répètent quasi identiques témoignant d'une rationalisation du plan qui s'enrichit par ailleurs des carreyrous (passage de desserte à l'arrière des parcelles) et de l'îlot carré qui donne sur la place.

2.4 / 2.5 Richelieu : le site

La ville se construit sur la Grande rue qui se prolonge à travers le parc jusqu'à l'entrée du château, suivant la direction de la rivière (Nord/Sud).
Le plan de l'Atlas des routes royales de 1745 restitue la figure définitive de la ville. La zone marécageuse est progressivement asséchée et la rivière canalisée permettant d'achever le développement de la figure symétrique. Un faubourg se développe à l'Ouest de la ville le long d'un chemin préexistant.

2.6 Richelieu : les plans

Des différences et des variantes apparaissent entre le premier plan de 1634 et celui de 1745 :

- tracé de la seconde place carrée "place des religieuses"
- disparition d'une des voies transversales et régularisation des îlots
- apparition de la halle qui se substitue à deux petits îlots et articule deux places.

Aujourd'hui, le mur d'enceinte a disparu, remplacé par une frange de parcelles étroites sur lesquelles des maisonnettes se sont implantées dont les jardins s'orientent vers la rivière.

2.7 Aix en Provence, le quartier Mazarin : le site reconstitution

Reconstitution faite à partir

- des schémas donnés par J.P.Coste dans *Aix en Provence et le pays d'Aix*
- du plan de Cundier

Le quartier Mazarin est une pièce urbaine en prolongement du noyau ancien qui s'étend en annexant l'un après l'autre ses faubourgs, alors englobés dans de nouvelles fortifications. Les anciens remparts détruits (Cours Mirabeau) articulent les fragments. Les rues anciennes qui débouchent perpendiculairement sur le Cours sont prolongées dans le quartier Mazarin. Le tracé intègre les édifices existants : carmélites, hospitaliers.

2.8 Aix en Provence, le quartier Mazarin : les plans

A l'intersection des rues principales, la place carrée, esquissée sur le plan de J. Lombard marque le centre du nouveau quartier. Le tracé des rues de la partie Sud/Ouest n'a pu être réalisé.

2.13 La Roche-sur-Yon : le site

Le choix d'une figure géométrique dans laquelle s'inscrit la ville n'est pas sans rappeler Vauban il compose avec la prise en compte du bourg préexistant, la ligne de relief et la rivière.

2.14 / 2.15 / 2.16 La Roche-sur-Yon : les plans

le relief semble offrir une certaine résistance face à la planification et le quadrillage du plan orthogonal trouve ses limites.

Le quart Sud/Est semble quelque peu délaissé par une urbanisation lente due à l'échelle démesurée de la ville initiale. Il plane encore aujourd'hui un sentiment d'inachevé sur le centre ville et ses grands espaces où règne maintenant la spéculation foncière (îlots mal desservis, parcelles trop grandes, faible densité).

3. Découpage et dimension

3.1 Montauban

Le choix de fragments de tissu urbain traduisent les hypothèses que nous faisons sur la formation de la ville :

- celle du village rue avec ses lots mitoyens perpendiculaires à l'un des deux axes de communication principaux
- celle de la bastide avec sa place bordée de couverts.

On note cependant qu'un des îlots donnant d'une part sur la rue et d'autre part sur la place se structure différemment, les lots étant orientés tantôt sur la place et tantôt sur la rue.

Les parcelles d'angle signifient leur orientation par l'implantation du bâti.

3.2 Miramont de Guyenne

Où la leçon d'urbanisme illustrée : pour faire une rangée de maisons, une rue, un îlot et une place, prendre ... , faire ... , et attendre.

Les parcelles se densifient progressivement, distribuée et éclairée par le carreyrou.

Au 19ème siècle, l'Hôtel de ville vient s'implanter au beau milieu de la place supprimant son existence.

3.3 Richelieu

Lotissement de la Grand Rue : sept parcelles d'égale largeur et de même profondeur par îlot. "Chaque parcelle mesurait 10 toise de face sur 40 de profondeur et était passible d'un cens d'une maille d'or, valant 30 sols tournois" Contrat du 11.2.1633, cité par M. Dumoulin *La construction de la ville de Richelieu*

Sur la place le bâti se retourne en croisant les lots. Division, substitution, équivalence, c'est le jeu des années qui modifie le parcellaire au gré des opportunités foncières.

3.4 Aix en Provence : le quartier Mazarin

Deux fragments :

-l'îlot courant qui a sensiblement les mêmes dimensions que celui de Miramont de Guyenne, mais est organisé différemment. Alors que l'îlot de Miramont a une double orientation, l'îlot d'Aix est mono-orienté, les parcelles y sont traversantes et le bâtiment principal est à l'alignement au Nord tandis que les dépendances sont rejetées sur l'arrière. Un urbanisme rationnel qui fleure la modernité et annonce la célèbre transition de l'îlot à la barre.

-la rue transversale et la place ; Le long de cette voie le découpage des lots change d'orientation. La largeur des parcelles diminue au fur et à mesure que l'on approche de la place (1; 1/3; 1/4; 1/5).

3.5 Versailles : la place Hoche

Comme la place de Richelieu, ce qui permet ici la figure, l'octogone, ce sont de petits pavillons isolés. Le remplissage se fait peu à peu occupant dans un premier temps les bissectrices, ligne de limite de parcelle, par les communs.

3.6 Versailles : l'îlot de Toulouse

Au départ il n'y a pas réellement d'îlot mais un "espacement entre deux figures", le contour de l'îlot se densifie assez rapidement laissant en son cœur une béance où s'immiscera plus tardivement "le petit monde protégé des hangars et des villas, morceau de banlieue dans la ville".

3.7 La Roche-sur-Yon

La trame du plan orthogonal butte sur le bourg préexistant. Pour concilier deux directions différentes, la place circulaire s'impose comme l'artifice permettant une rotation d'une trentaine de degré de la trame.

Notes concernant la réalisation de l'atlas

L'accumulation des cadastres divers nécessite la tenue d'un fichier répertoriant toutes les adresses des différents "services de cadastres" répartis dans toute la France.

Les cadastres sont aussi bien dessinés au 1/500e qu'au 1/1000e, 1/1250e ou 1/2500e, et le travail de l'atlas fut de les mettre tous à la même échelle pour effectuer une étude comparative de villes. Ces réductions et ces changements de rapport entre la distance réelle et sa représentation (vous souvenez-vous de cette nouvelle de Borgès où les géographes fous hésitaient sur l'échelle finissant par dessiner la carte à la dimension de la ville, couvrant la réalité de son dessin ?) ont été effectués chez RANK XEROX Montparnasse.

Les plans apportés pour ce genre de travail ne peuvent excéder certaines dimensions, leur largeur est limitée à 0.90m. Leur longueur est illimitée. Pour un simple tirage, sans modification d'échelle, leur largeur alors est encore plus réduite, elle ne peut dépasser 0.60m.

Le montage des cadastres fait souvent apparaître des différences notables lorsqu'on les assemble, il faut alors composer avec ces déformations. Pour cette délicate opération, il est préférable d'utiliser le ruban adhésif plutôt que la colle liquide.

"Notes concernant les objets qui sont sur la table à dessin"*

Il est à vrai dire impropre d'écrire "sur la table à dessin", celle-ci ayant cette disposition particulière qui lui permet de basculer, ce qui rend souvent difficile l'équilibre de ces divers objets qui habituellement traînent sur une table. Malgré des chutes malencontreuses, il faut pourtant bien dire que les utilisant quotidiennement, ces objets y reviennent sans cesse à leur, ou plutôt, à mes risques et périls. Mais venons en au fait.

Il y a bien sûr l'armée des stylos à encre de chine :

les plus forts les 0.5, 0.8, 1.00, et même 1.2mm, particulièrement utilisés pour les schémas,

et puis le 0.35 ou le 0.4mm qui cernent le bâti sur les cadastres,

enfin il y a le 0.25mm qui pointille et hachure (avec cet espacement que donnent les feuilles de papier écolier, 2mm).

Malgré un goût certain pour les pointes plus fines encore qui semblent inciser le calque de leur acéré nerveux, je ne les utilise jamais pour ces dessins dont

le destin est la réduction et la reproduction. Eux qui à l'origine s'allongent sur ces formats que permettent les rouleaux de calque larges et sans fin, doivent s'accomoder en bout de course des formats "courants normalisés" que sont le 21 x 29.7 et le 29.7 x 42. Mais ces précautions parfois se révèlent insuffisantes, et il arrive que les techniques de reproduction, et sous ce titre pompeux se cache la modeste photocopie, livrent des documents imparfaits, des traits "mités". Alors reprend sur la table à dessin le jeu des plumes correctrices.

Parmi les objets dont la présence et le choix ont été guidés par cet objectif un peu particulier qu'est la réalisation d'un atlas, il y a encore la gamme des normograpes dont les noms ont ces accents presque scientifiques tant ils sont abscons, ils sont au nombre de trois :

- le Ref. Faber Castell Feder pen 55,
- le Ref. Faber Castell Feder pen 53,
- et le Ref. Faber Castell Feder pen 52.

Bien d'autres choses encore y traînent, mais plus habituelles comme les gommes, ou totalement étrangères au dessin comme la tasse à café, et nous ne céderons pas ici au plaisir de l'inventaire.

* L'inspiration est celle de Georges Perec : "Notes concernant les objets qui sont sur ma table de travail" in *Penser/Classer* Paris, Hachette, 1985.

MONTAUBAN - Tarn et Garonne

Date 1144
nature Bastide
Dessein..... économique /militaire
Fondateur Alphonse Jourdain, Comte de Toulouse
Auteur du plan ?

Fortification oui, irrégulière, 3 portes
Liaison géographique Routes de Paris, Albi et Moissac

Rues 5 à 8m
Ilots plus ou moins trapézoïdaux, 60 x 100 ; 60 x 60
Dim. d'une parcelle moyenne. 6 x 30 m
Place 45 x 60m trapézoïdale
Rôle de la place économique, lieu du marché

Ordonnancement des façades.. non imposé
Types de façades

Population 1948 36.281
Population 1979 50.395
Rôle administratif actuel .. Préfecture du Tarn et Garonne

Bibliographie, iconographie

C.Higounet, J.B.Marquette, P.Wolff *"Atlas historique des villes de France, Montauban"*
Paris, Ed. du CNRS 1983
D.Sire, J-Y.Tireau *"Histoire architecturale de la ville de Montauban"*, Mémoire de
diplôme, UP3 Mai 1983

Plan publié par C.Higounet ... in Op.cit.
Plan cadastral 1/250e, 1822-1828

MIRAMONT DE GUYENNE - Lot et Garonne

Date 1281
nature Bastide
Dessein..... Economique / militaire
Fondateur Edouard 1er, Roi d'Angleterre
Auteur du plan ?

Fortification ?
Liaison géographique Routes d'Espagne et de Périgueux

Rues 6 à 10m ; carreyrou : 3m
Ilots Quadrangulaires, 46 x 110m
Dim. d'une parcelle moyenne. 6 x 21m
Place quadrangulaire, 50 x 50m
Rôle de la place économique, lieu du marché

Ordonnancement des façades.. non imposé
Types de façades

Population 1946 2.216
Population 1979 4.048
Rôle administratif actuel .. aucun

RICHELIEU - Indre et Loire

Date	1631 / 1642
nature	ville nouvelle
Dessein.....	accompagner le château, érection de la terre en duché Pairie
Fondateur.....	Richelieu
Auteur du plan	Le Mercier, mais on ne connaît pas le plan
Fortification	oui, 6 portes dont deux principales
Liaison géographique	aucune créée
Rues	6 à 12m
Ilots	Quadrangulaires, 80 x 144m, (70 x 144m, 70 x 180m)
Dim. d'une parcelle moyenne.	20 x 80m
Places	deux, carrées, 90 x 90m
Rôle des places	une civique, l'autre par raison de symétrie
Ordonnancement des façades..	Oui, contrat de 32 maisons avec J.Barbet
Types de façades	5 travées, 1 étage et galetas "moellons recouverts d'un enduit avec cordons de pierre blanche"*
Population 1948	1.915
Population 1979	2.529
rôle administratif actuel ..	Chef lieu de canton Indre et Loire

Bibliographie, iconographie

*M. Dumolin "La construction de la ville de Richelieu" *Bulletin des antiquaires de l'Ouest* 1935

P. Boudon *"Richelieu, ville nouvelle - Essai d'architecturologie"* Paris, Dunod 1978

Iconographie, publiée par P.Boudon in op. cit.

Plan de l'état des travaux du lotissement de la Grande Rue, en date du 6 août (1633)

B.N.Estampes, Va 431a Indre et Loire, format 6

Plan de Tassin (1634). B.N. Cartes et Plans GEff 4476 bis

Vue cavalière d'Israël Sylvestre, B.N. Est Va 72

Plan de la Ville et du Château de Richelieu vers 1745, Atlas des routes royales, A.N.
cartes et plans

Plan du Château et de la ville de Richelieu, A.N. cartes et plan

Relevés publiés par *L'architecture Française*, 1943

AIX EN PROVENCE Bouches du Rhône

	Quartier Mazarin	Cours Mirabeau
Date	1646	1649/51
nature	Agrandissement	cours à carrosses
Dessain.....	Spéculatif ?	Aménagement des remparts
Fondateur	Michel Mazarin, cardinal	le Parlement
Auteur du plan	Jehan Lombard	?
Fortification	oui, deux portes	
Liaison géographique	existant entièrement	
Cours Mirabeau	38 à 44m sur 440m de long	
Rues	6 à 8m	
Ilots	Quadrangulaires, 46 x 60m, 46 x 100m	
Dim. d'une parcelle moyenne.	16 x 46m ((16 x 32, 10 x 32m)	
Place	fontaine des quatre Dauphins	
Dim de la Place	32 x 32m	
Rôle de la place	marquer la croisée	
Ordonnancement des façades..	non imposé	
Types de façades		
Population 1948	46.053	
Population 1979	114.014	
Rôle administratif actuel...	Sous-préfecture des Bouches du Rhône	

Bibliographie, iconographie

A.Boulaya d'Arnaud *"Evocation du vieil Aix en Provence"* Paris, Ed. de Minuit 1964
 J-P.Coste *"Aix en Provence et le pays d'Aix"* Aix, Edisud, 2eme et 3eme editions 1979 et 1981 (1ère:1967))
 J-P.Coste *"La ville d'Aix en 1695, structure urbaine et société"* These de 3eme cycle, Aix, La pensée universitaire, 1970

Plans, publiés par J-P.Coste in *"La ville d'Aix en 1695"*
 Jehan Lombard "Plan de l'agrandissement de la ville d'aix dans le bourc St Jean" 1646
 Cundier "?" deux plans successifs en 1666 et 1680
 Esprit Devoux "Plan géométral de la ville et es dehors d'Aix, capitale de provence, divisée en ses cinq quartiers" 1753

VERSAILLES - Yvelines

Date 1660 / 1715
nature Ville nouvelle
Dessein..... accompagner un château
Fondateur Louis XIV, roi de France
Auteurs du plan Le Nôtre, Le Vau, Orbay

Fortification non
Liaison géographique renforcée vers Paris

Rues 8 à 90m
Forme des îlots irrégulière
Dim. des îlots 160x240 Pl. Hoche, 70x130 Parc aux Cerfs
Dim. d'une parcelle moyenne. 50x50 av St Cloud 16x56 r Hoche 14x10 marché
Places quatre, 140x140 du marché, 90x90 pl Hoche
Rôle des places Commercial, de représentation

Ordonnancement des façades.. oui
Types de façades "la ville portait la livrée architecturale du chateau" *

Population 1948 70.141
Population 1979 97.133
Rôle administratif actuel .. Préfecture des Yvelines

Bibliographie, iconographie

J.Castex, P.Céleste, P.Panerai *"Lecture d'une ville : Versailles"* Paris, Ed. du Moniteur, 1980

Iconographie, publiée in op. cit.

Ch.Piquet, 1821, Bibliothèque Municipale de Versailles

?, Plan vers 1675, A.N.

?, Plan de la Chalcographie, 1685, Bibliothèque Municipale de Versailles

Israël Sylvestre, plan, 1674, Bibliothèque Municipale de Versailles

Coquart, La Ville Neuve, 1712, Bibliothèque Municipale de Versailles

Israël Sylvestre "Veüe du chasteau, des jardins et de la ville de Versailles du costé de l'étang", 1674, Bibliothèque Municipale de Versailles

Coquart "Vue du jardin et des jardins de Versailles du côté de l'orangerie", 1712, Bibliothèque Municipale de Versailles

*P.Lavedan (cf bibliographie générale)

LA ROCHE SUR YON - Vendée

Date 1804
nature Ville neuve
Dessein..... Politique
Fondateur Napoléon
Auteur du plan Cormier

Fortification Oui, 4 portes
Liaison géographique Nantes, Les Sables d'Olonne, Fontenay le Comte

Ilots Quadrangulaires, 80x90 (44x60 80x80 70x100 90x100)
Dim. d'une parcelle moyenne. 30x40 15x30
Place 7 (plan de Cormier)
Dim. des places 160x200
Ordonnancement des façades.. ?
Types de façades

Population 1979 48.053
Rôle administratif actuel .. Préfecture de Vendée

Bibliographie, iconographie

F.Gachet, F.Hossin "*Etude de la ville de la Roche-sur-yon*" Mémoire de diplôme, UP3, Juillet 1984
A.Breton "*En Vendée, La Roche-sur-Yon*", La Roche-sur-Yon, Ed.Ville de la Roche-sur-Yon, 1981

Plans publié in op.cit.

Cormier, projet de la nouvelle ville, 1804

Plan cadastral de 1807

Plan de la ville de "Napoléon-Vendée", août 1848

Extrait de la carte d'état Major, 1862

Plan de la ville de La Roche-sur-Yon dressé par l'architecte de la Ville 1893

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- U. Aymonino "L'etude des phenomenes urbains" in *La Citta di Padova* Rome, Officina Ed. 1970.
- F. Boudon "Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale" *AESC* 1975 pp773/813
- G. Caniggia, G.L. Maiffi *Composizione architettonica e tipologia edilizia Venezia*, Massilio, 1979.
- J. Castex, J.-C. Depaule, Ph. Panerai "De l'ilot à la barre", Paris, Dunod, 1977.
- L. Combarrous *Ste Foy la Grande Bastide* Memoire de diplome, UP3, 1982
- M.A. Curie-Seimbres *Essai sur les villes fondées dans le Sud-Ouest sous le nom genérique de bastides*, Toulouse, 1980.
- E. Detti, G.F. di Pietro, G. Fanelli *Citta murate e sviluppo contemporaneo Lucca*, Ed. CISCU, 1968.
- F. Divorine, B. Gendre, B. Lavergne, P. Panerai "Essai sur la régularité, les bastides d'Aquitaine, du bas-Languedoc et du Béarn" Bruxelles, AAM 1985.
- M. Galera, F. Roca, S. Tarrago *Atlas de Barcelona* Barcelone, COAC, 1982.
- B. Gendre *Les bastides du Sud-Ouest*, Memoire de diplôme, UP3, 1983.
- G. Guarda O.S.B. *Historia urbana del Reino de Chile* Santiago, Ed Andres Bello, 1978.
- C. Higounet "Les bastides en question" *Urbanisme* n°173/174, 4e trimestre 1979
- Ch. Higounet *Paysages et villages neufs du Moyen Age* Bordeaux, Etudes et documents d'Aquitaine, 1975.
- P. Lavedan "Histoire de l'urbanisme : renaissance et temps modernes" Paris, Laurens, 1941
- P. Lavedan et J. Hugueney "L'urbanisme au moyen age" Bibliothèque de la Société française d'archéologie, Genève, Droz, 1974.
- B. Lavergne *Villes Neuves des XIIIe et XIVe siècles* Memoire de diplôme, UP3, 1983.

H.M.Mayer, C.Made *Chicago, growth of a metropolis* Chicago, University of Chicago Press, 1969.

M.Morini *Atlante di storia dell'urbanistica* Milan, Ulrico Hoepli, 1963.

R.Plunz *Habiter New-York* Bruxelles, P.Mardaga, 1982

R.Unwin *L'étude pratique des plans de ville* Paris, L'équerre, 1981.

F. de Verneilh "Architecture civile au Moyen-âge" *Annales Archéo-logiques* de Didron T IV 1846 p 161/174 (Périgueux, St Yriex, Limoges, St Yrieix
T VI 1847 p 71/88 (Montpazier, Beaumont, Molières, La Linde, St Foi)
T X 1850 p 270/281 (Aigues Mortes, St Foi, Montpazier)
T XII 1852 p 24/31 (Comparaison entre Montpazier et Napoléon-Vendée)
T X 1860 p 98 à 118, 142 à 150, 185 à 196

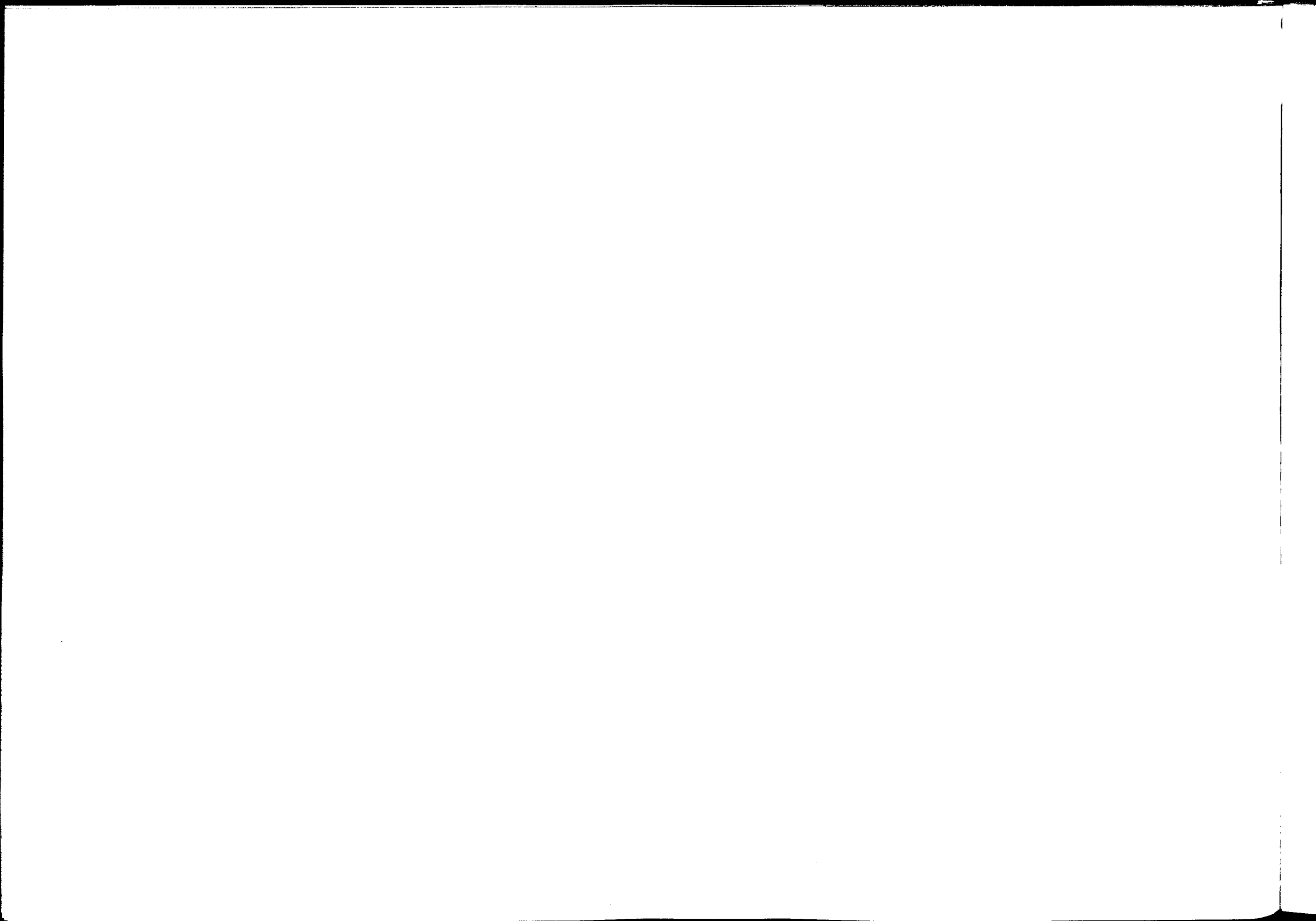
E.Viollet le Duc "Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle" Réimpression F.de Nobele, Paris 1967
Articles "Maison" et "Alignement" (Plan de Montpazier)

"Histoire de la France" publié sous la direction de G.Duby, Paris, Larousse 1970

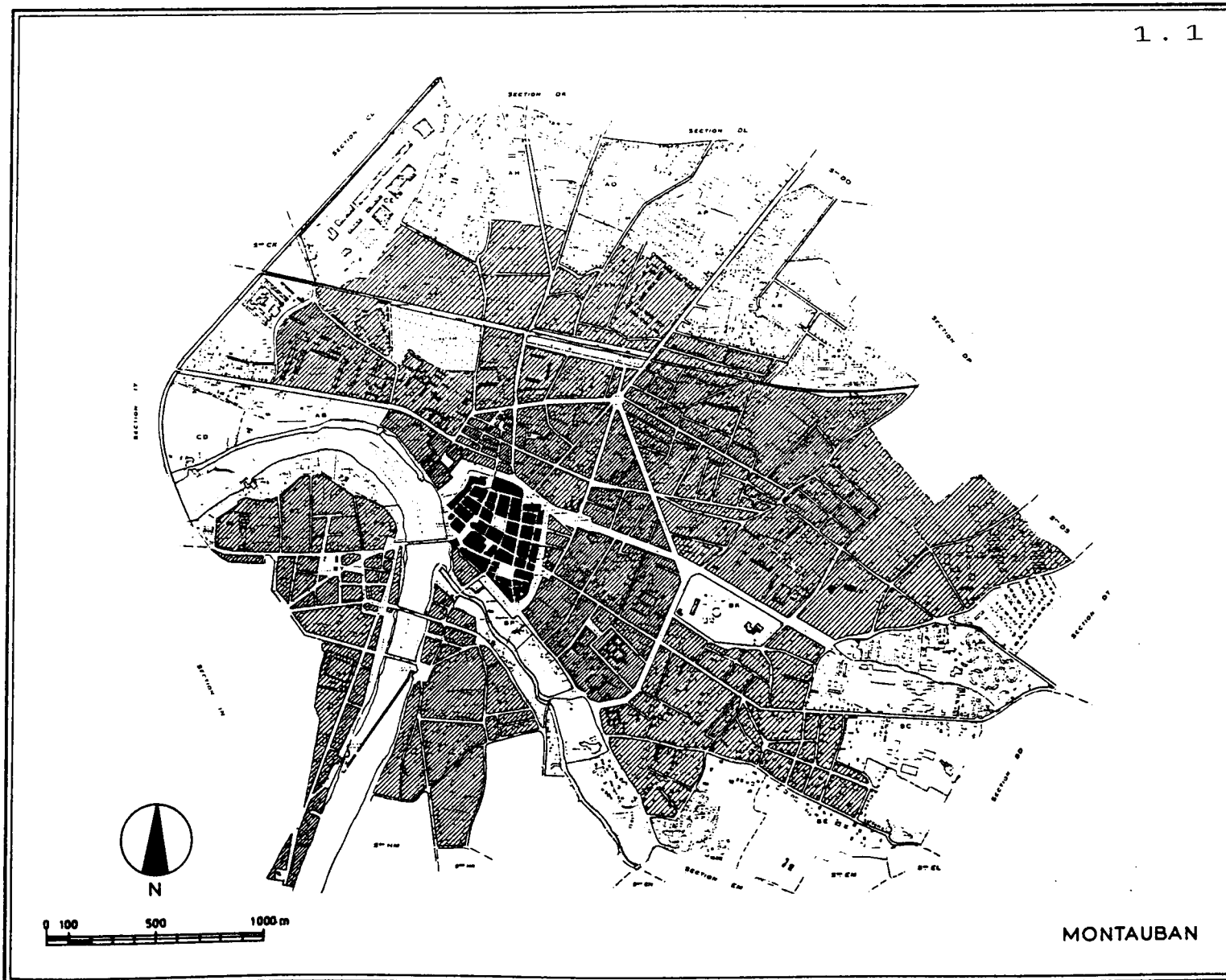
La manzana como idea de ciudad Barcelone, Ed.2C, 1982

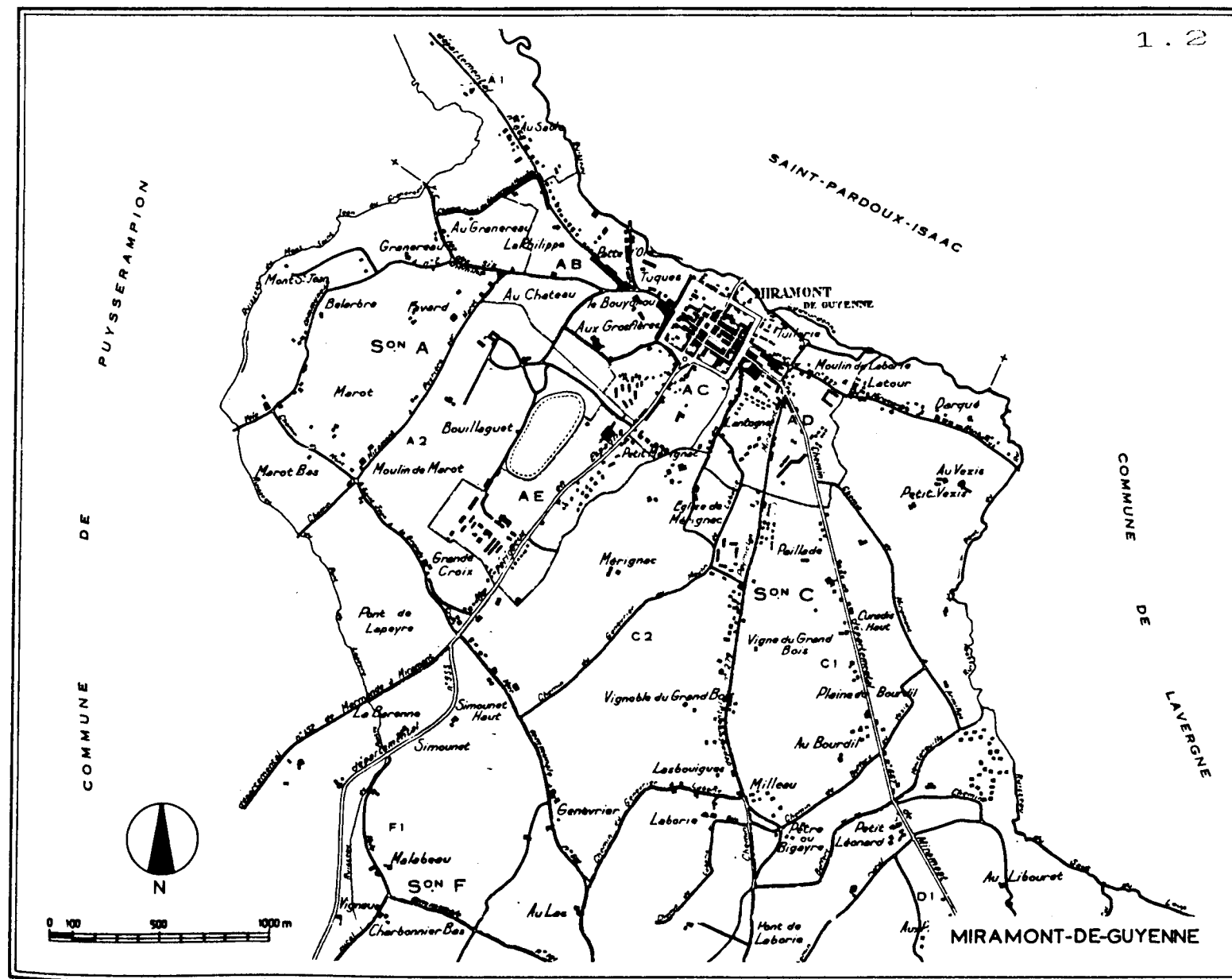
Misurare la terra : centuriazione e coloni nel mondo romano Modène, Ed. Panini, 1983

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES
L'atlas ; Sites et situations



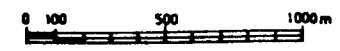
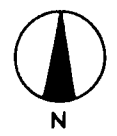
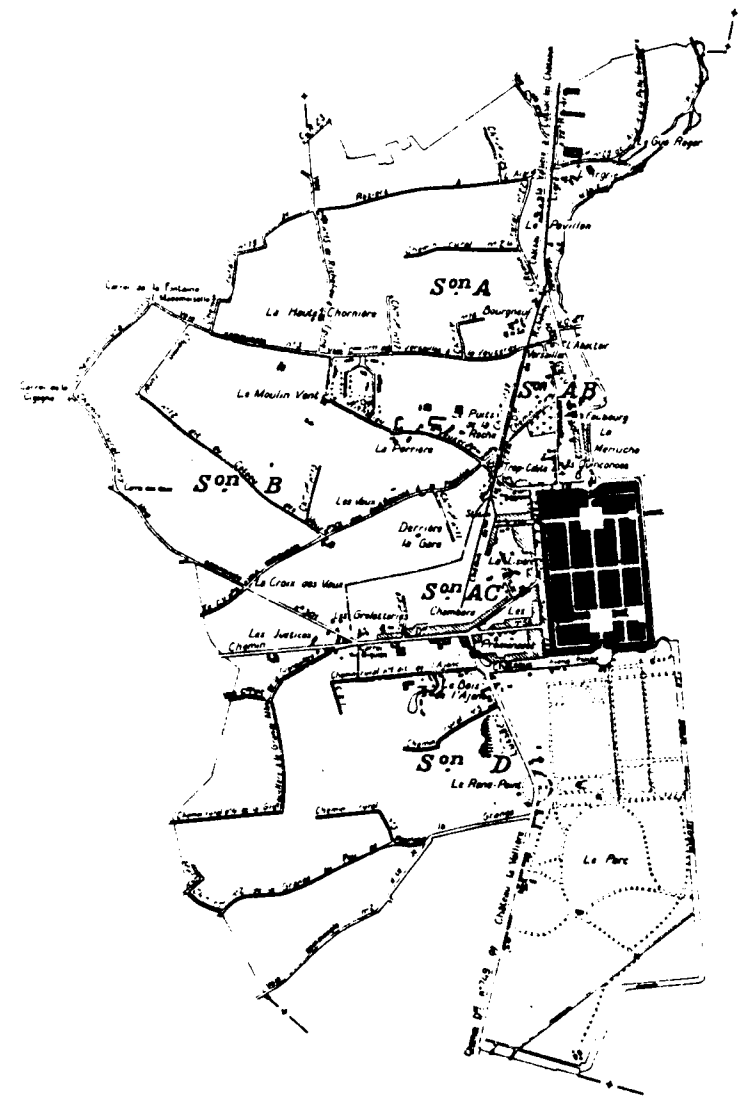
1 . 1

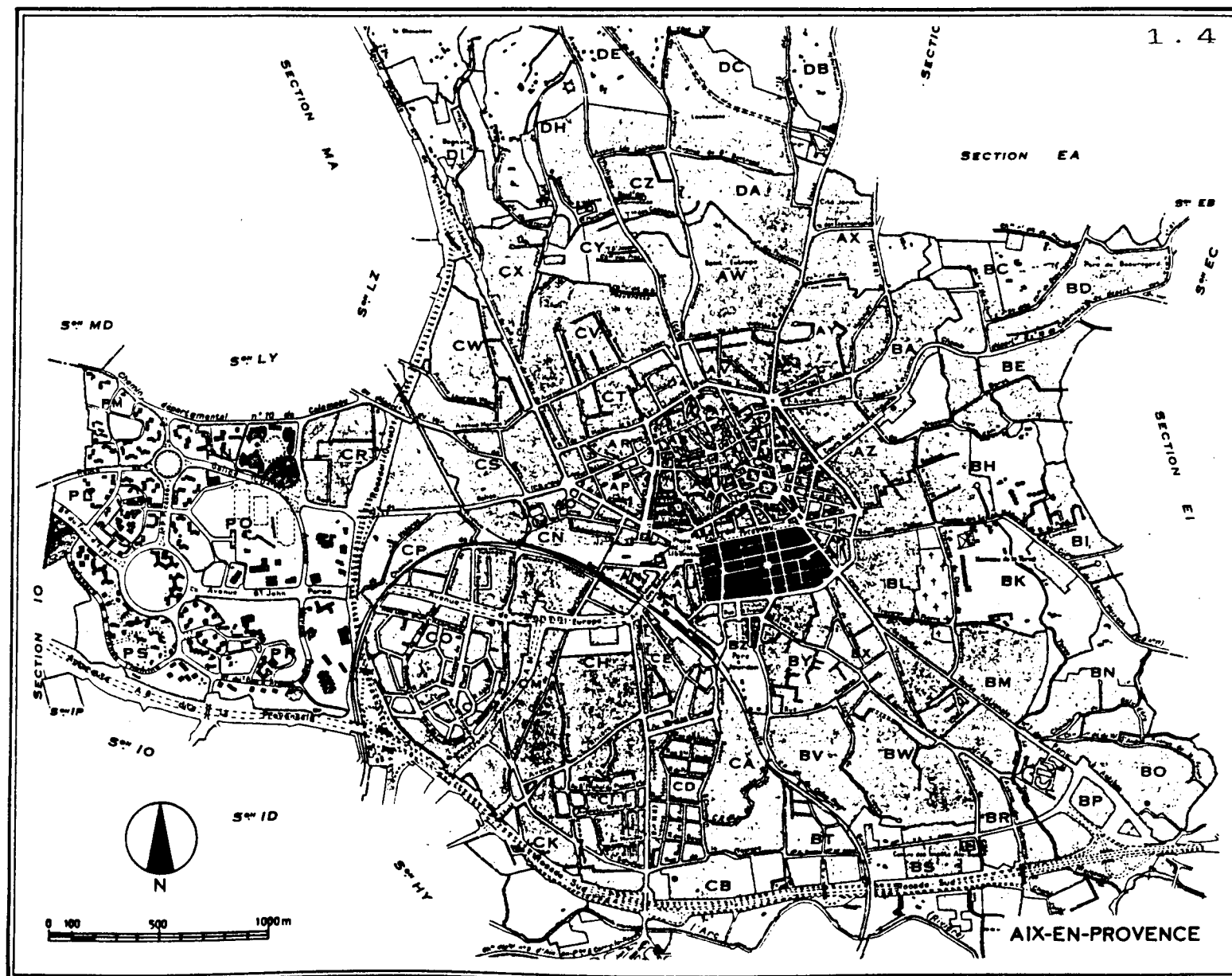




COMMUNE DE
POUANT
VIENNE

COMMUNE DE
CHAVEIGNES



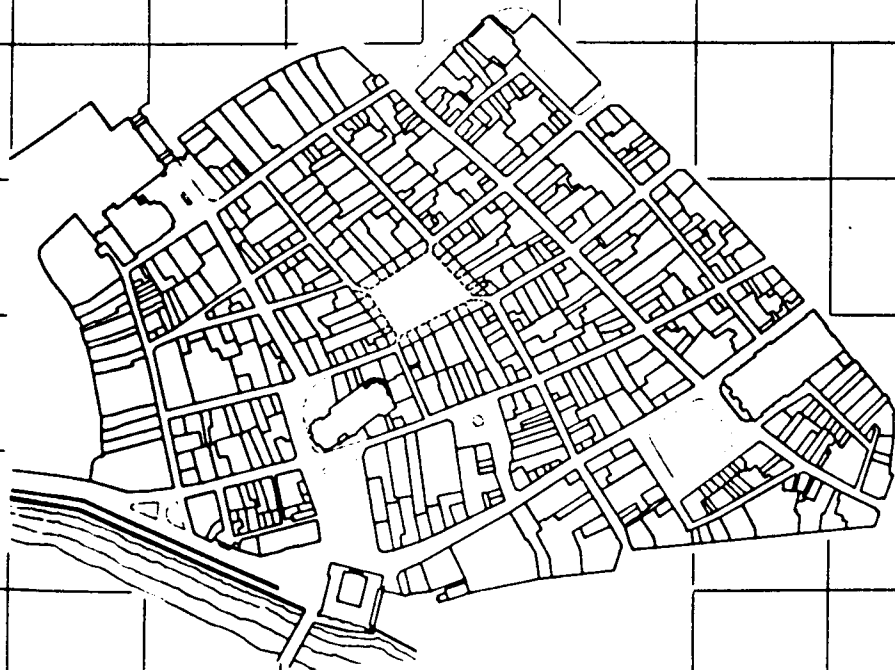


PLANS DU PARCELLAIRE

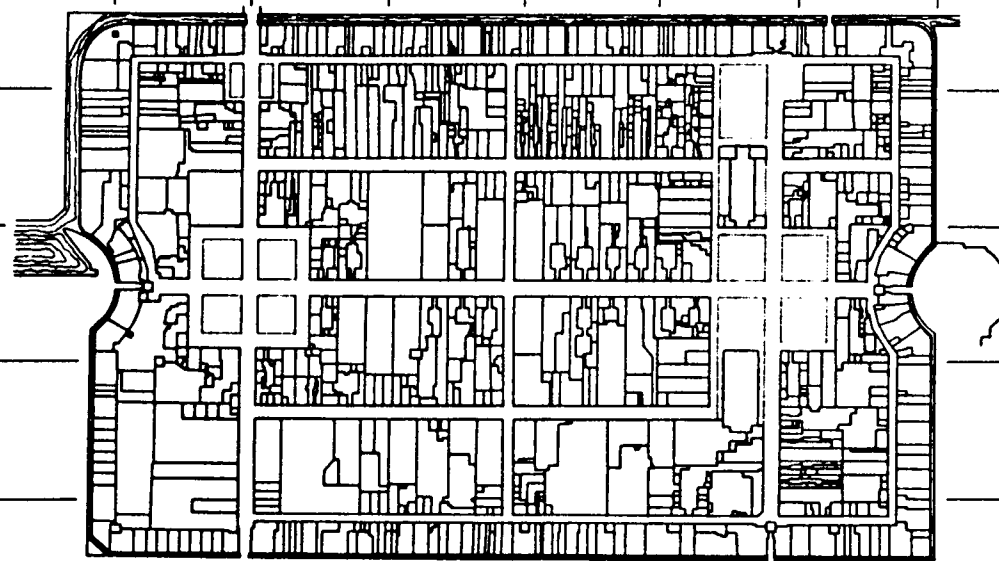
ETAT ACTUEL

GRILLE 100 m

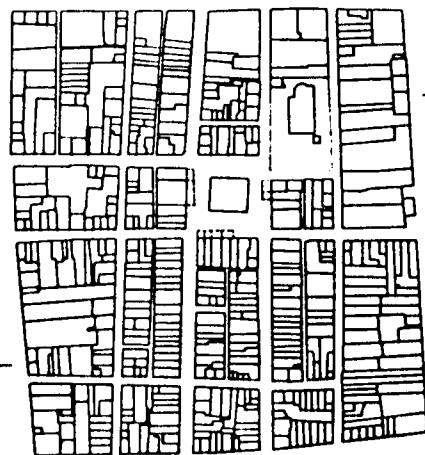
1.5



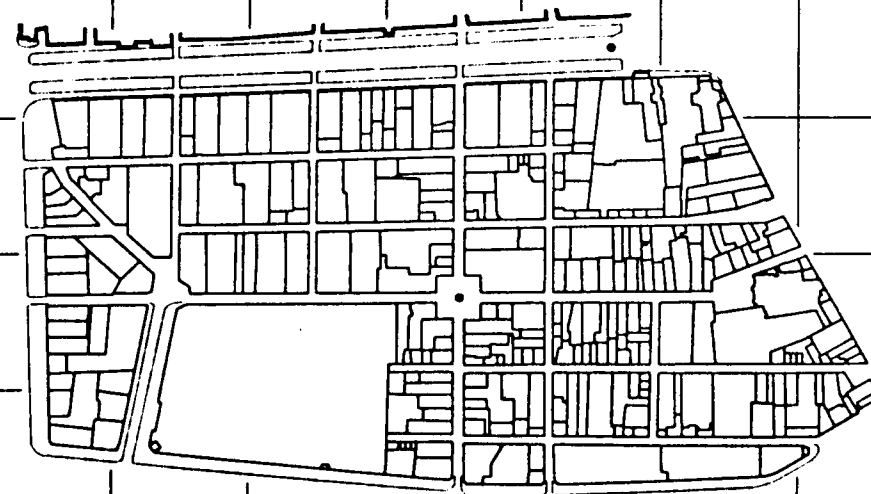
MONTAUBAN 1144



RICHELIEU 1631 1642



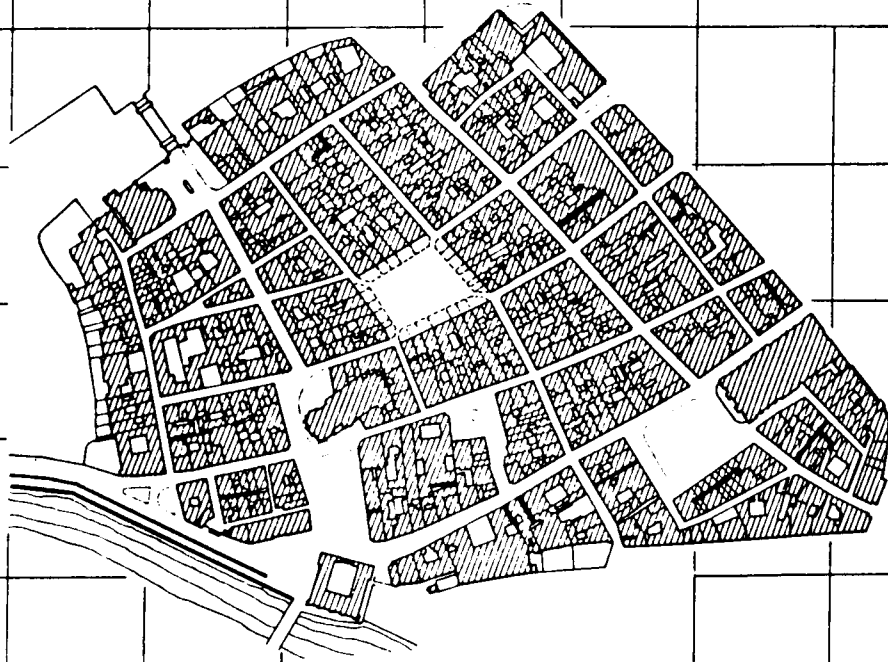
MIRAMONT-DE-GUYENNE
1281



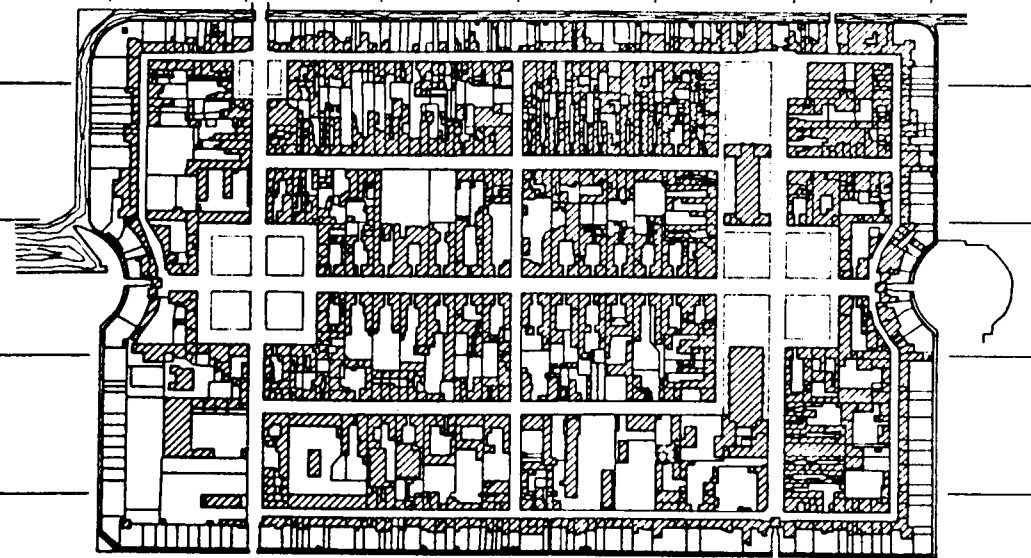
AIX-EN-PROVENCE
1646

PLANS DU BATI
ETAT ACTUEL
GRILLE 100m

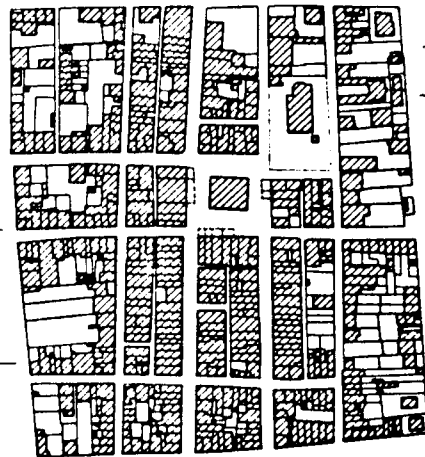
1.6



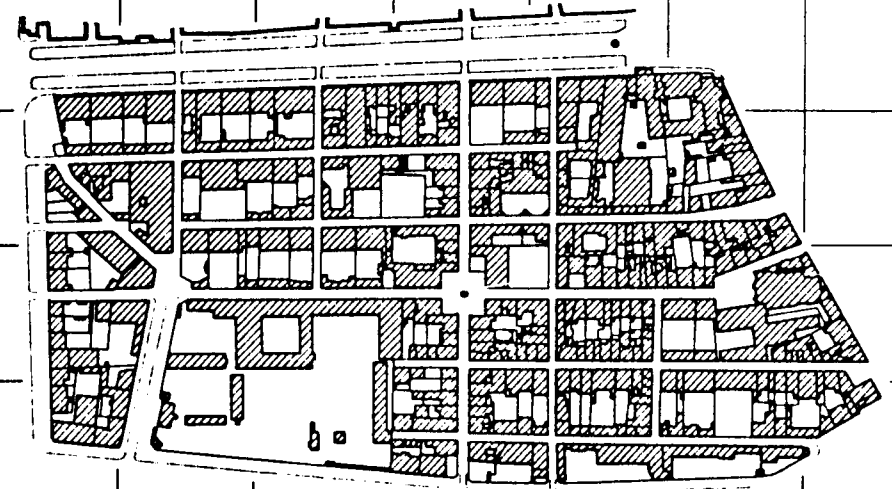
MONTAUBAN 1144



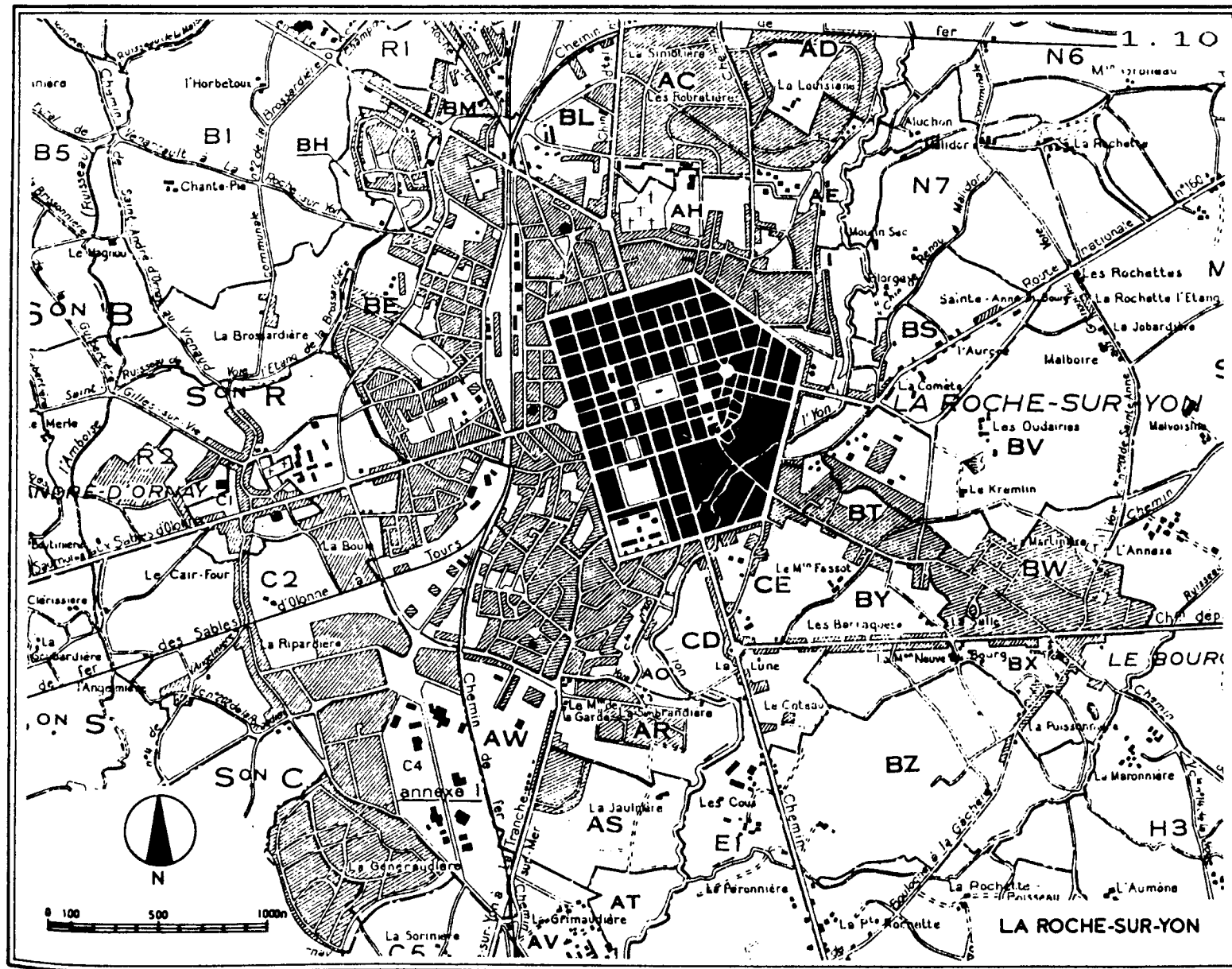
RICHELIEU 1631 1642



MIRAMONT-DE-GUYENNE
1281



AIX-EN-PROVENCE
1646

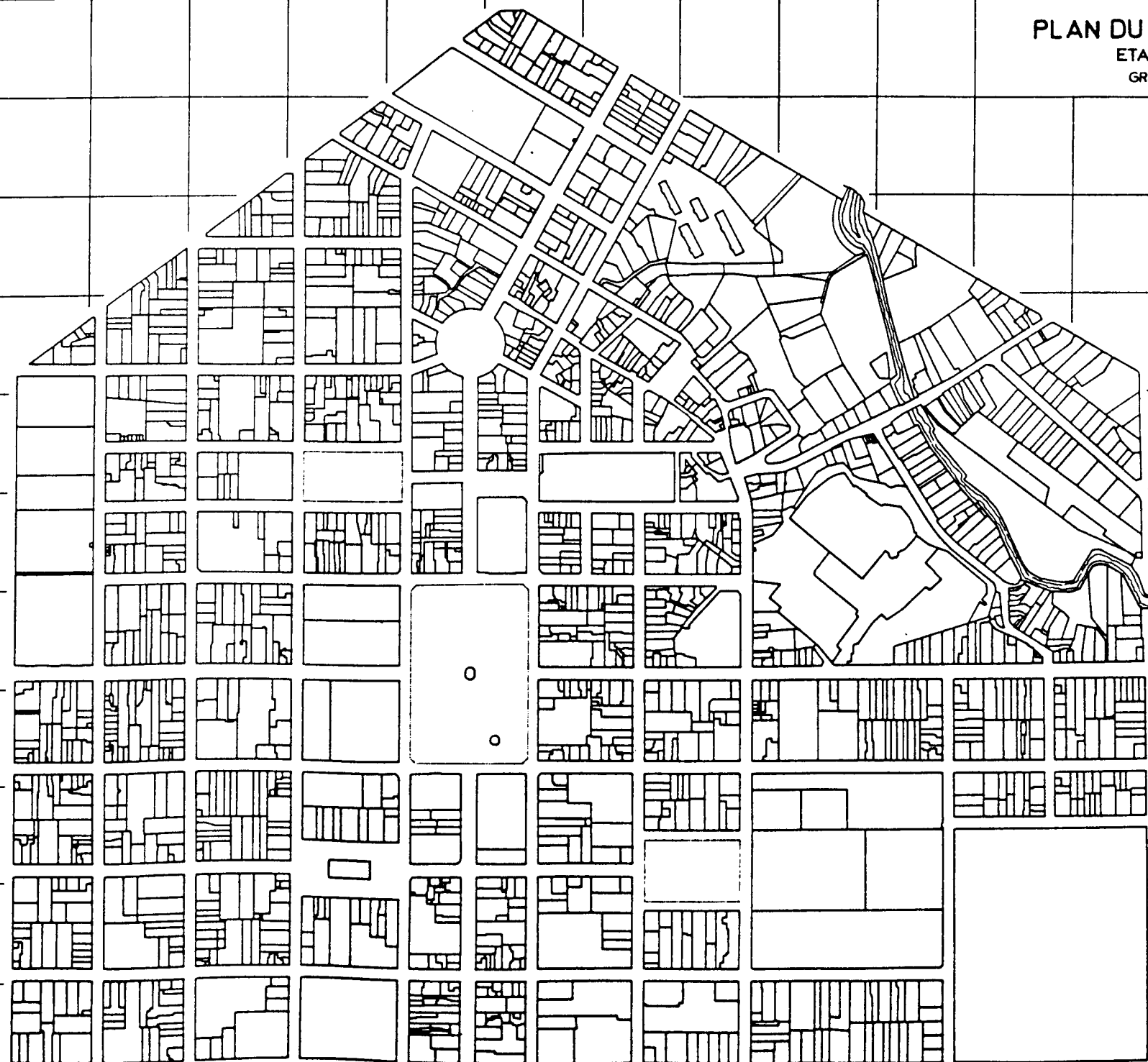


PLAN DU PARCELLAIRE

ETAT ACTUEL

GRILLE 100m

1 . 1 1

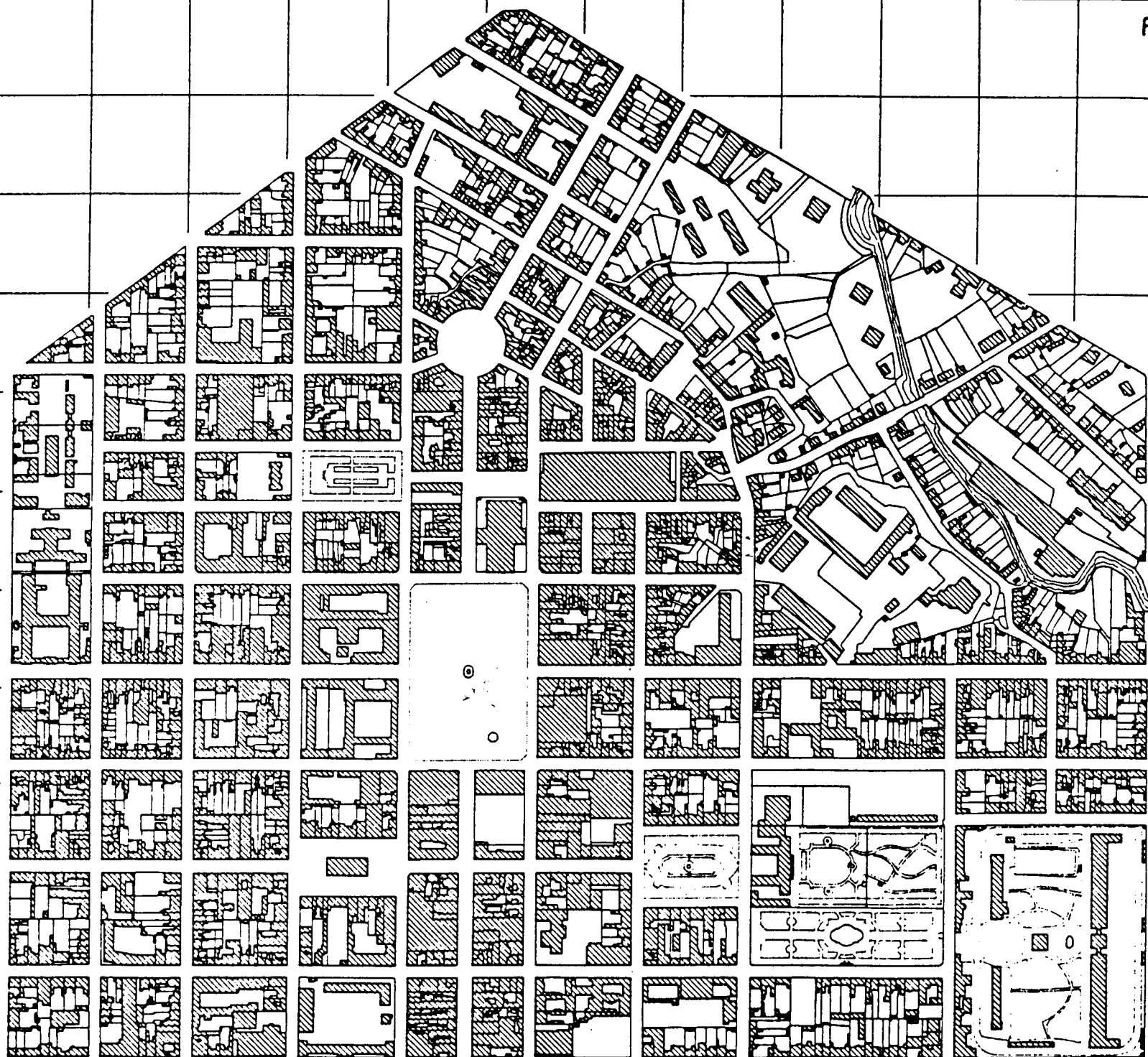


LA ROCHE-SUR-YON
1804

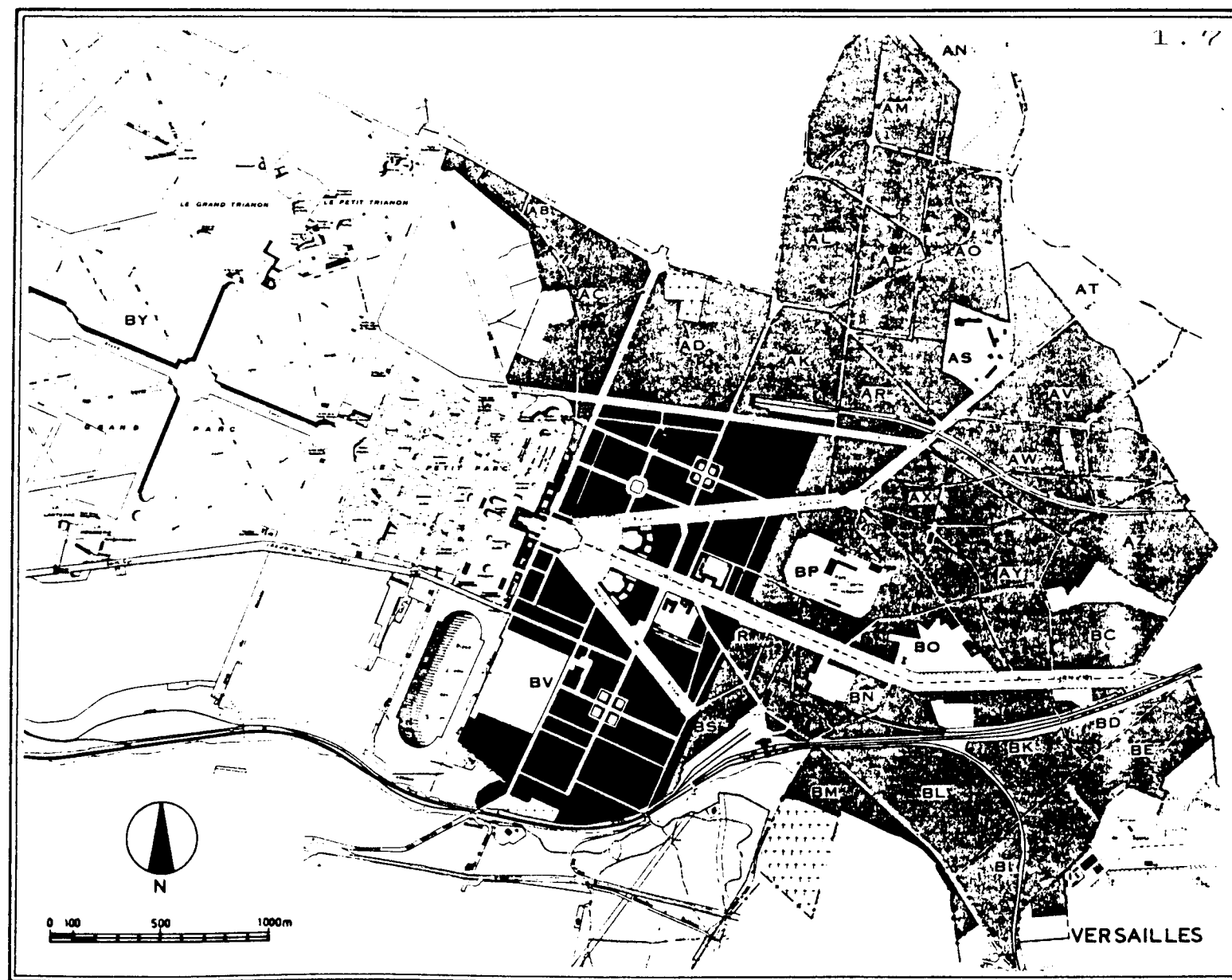
PLAN DU BATI

ETAT ACTUEL
GRILLE 100 m

1 . 12



LA ROCHE-SUR-YON
1804



VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES

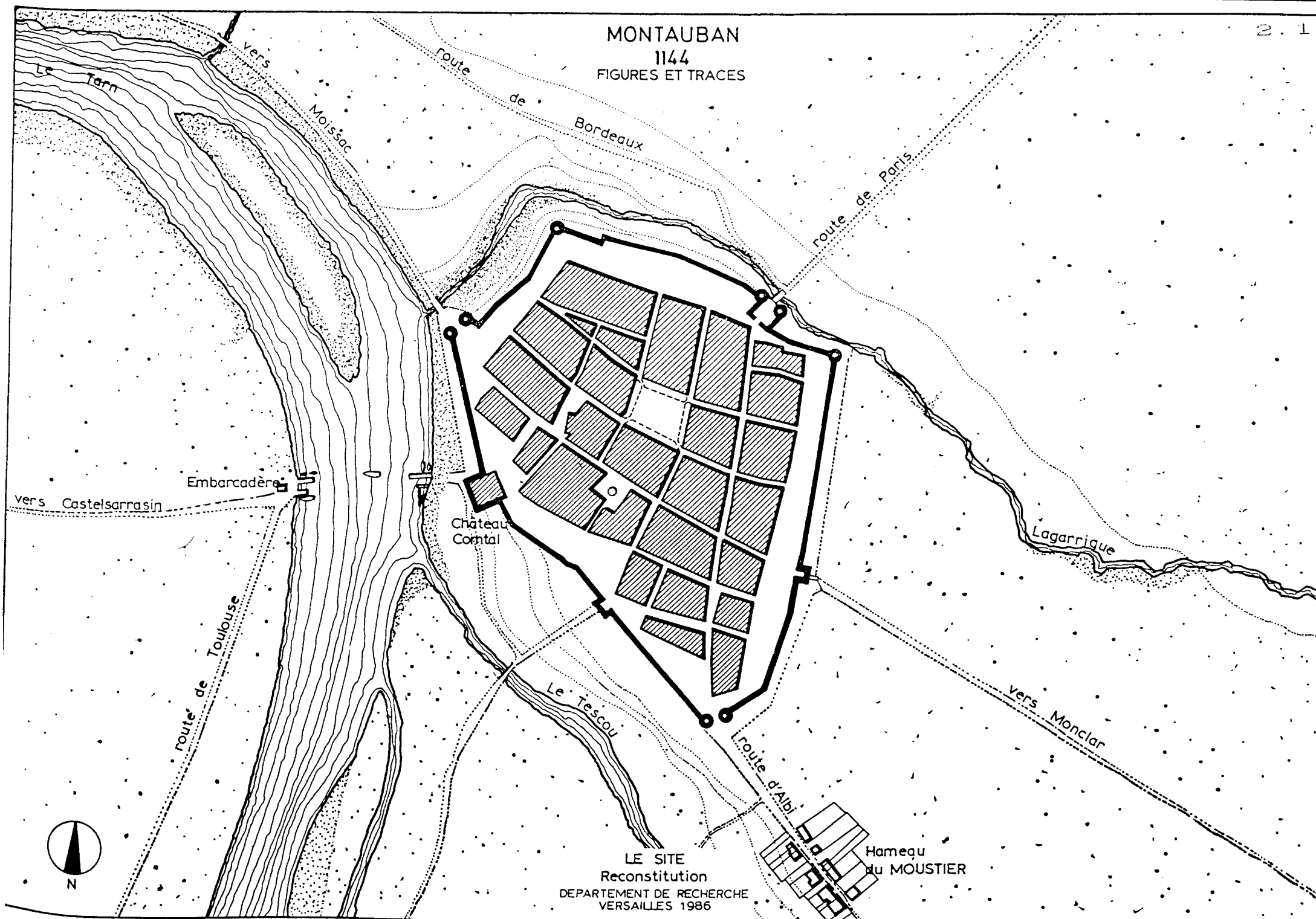
L'atlas : Figures et tracés

MONTAUBAN

1144

FIGURES ET TRACES

2. 1



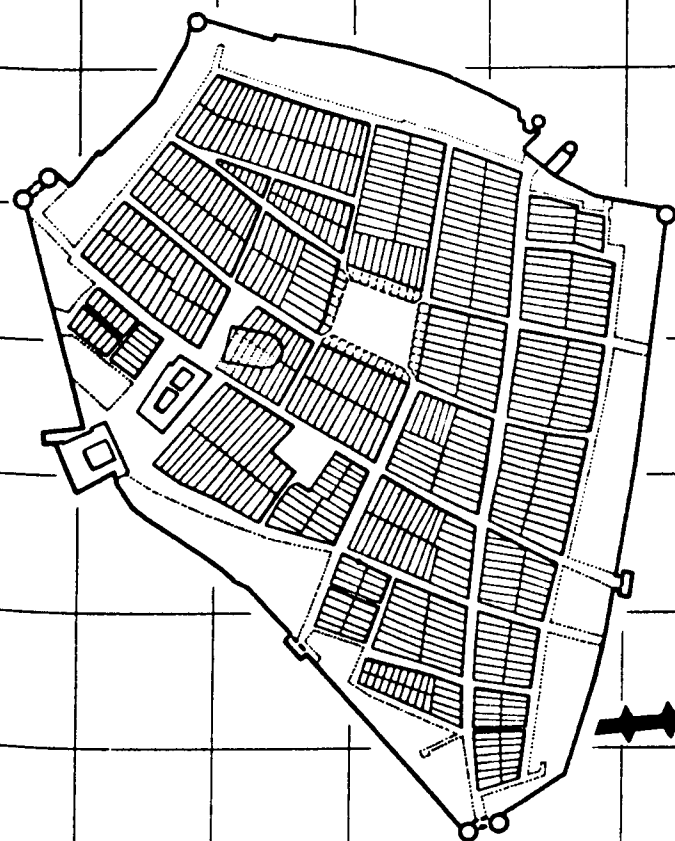
LE SITE

Reconstitution

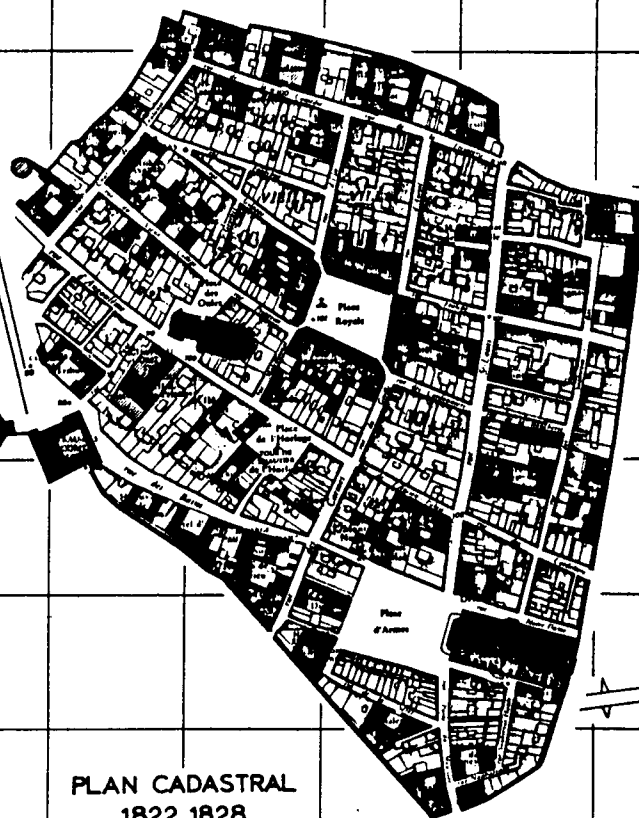
DEPARTEMENT DE RECHERCHE
VERSAILLES 1986

MONTAUBAN
1144
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100m

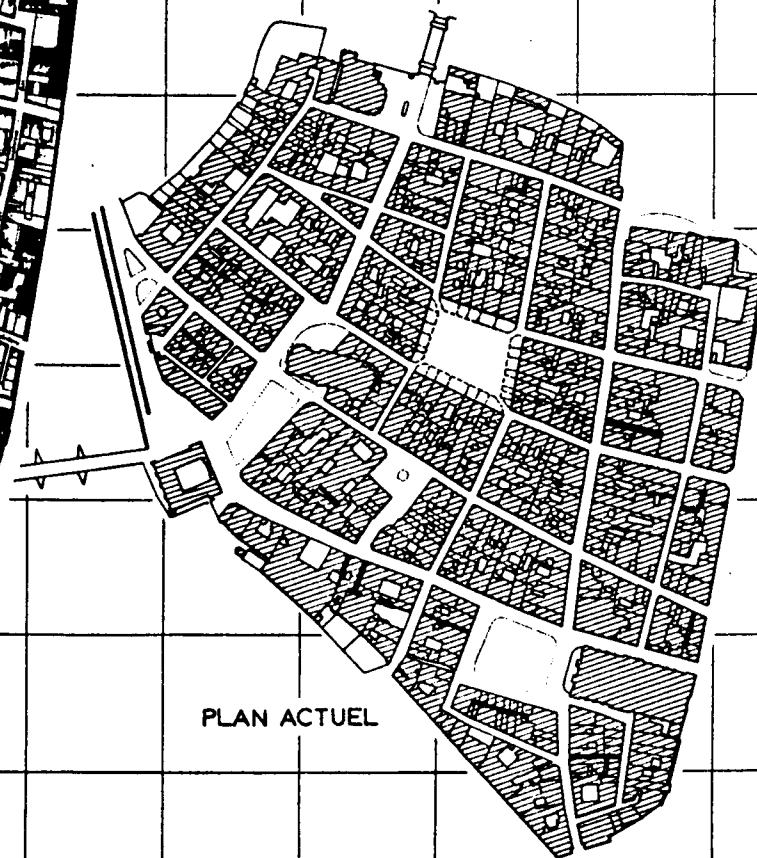
2.2



PREMIER PLAN
Reconstitution
DEPARTEMENT DE RECHERCHE
VERSAILLES 1986



PLAN CADASTRAL
1822 1828



PLAN ACTUEL

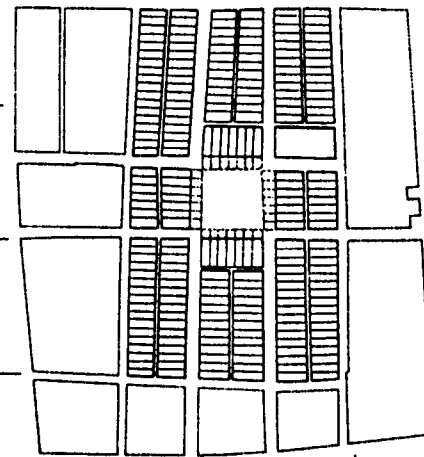
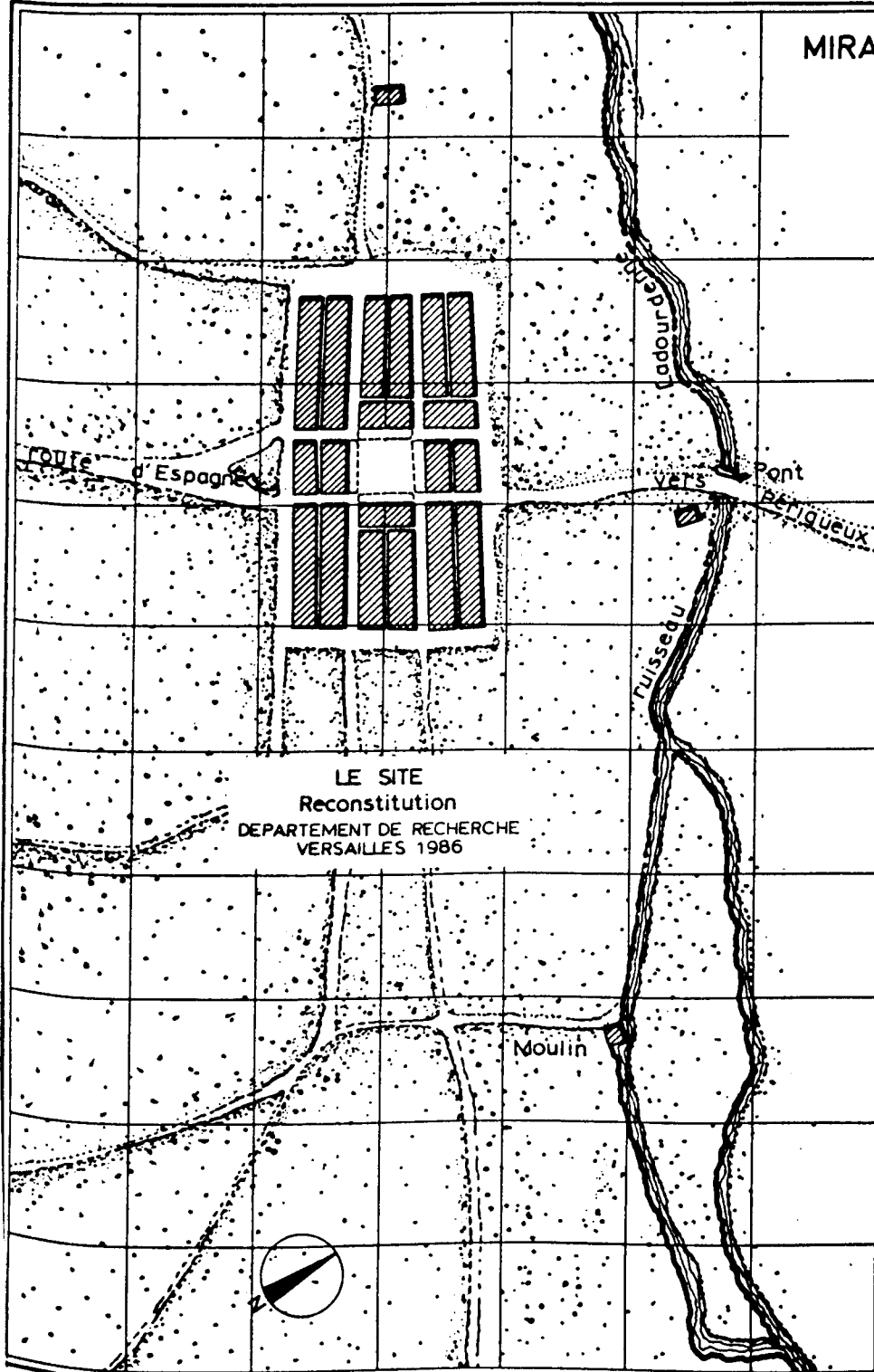
MIRAMONT-DE-GUYENNE

1281

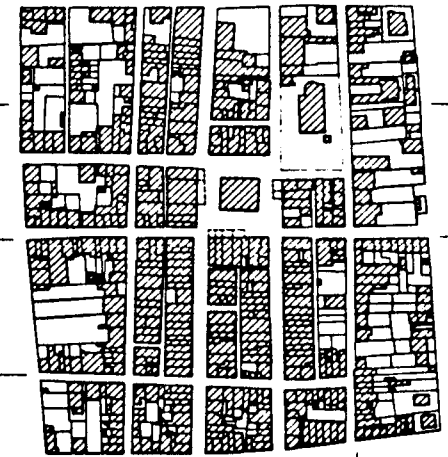
FIGURES ET TRACES

GRILLE 100m

2.3

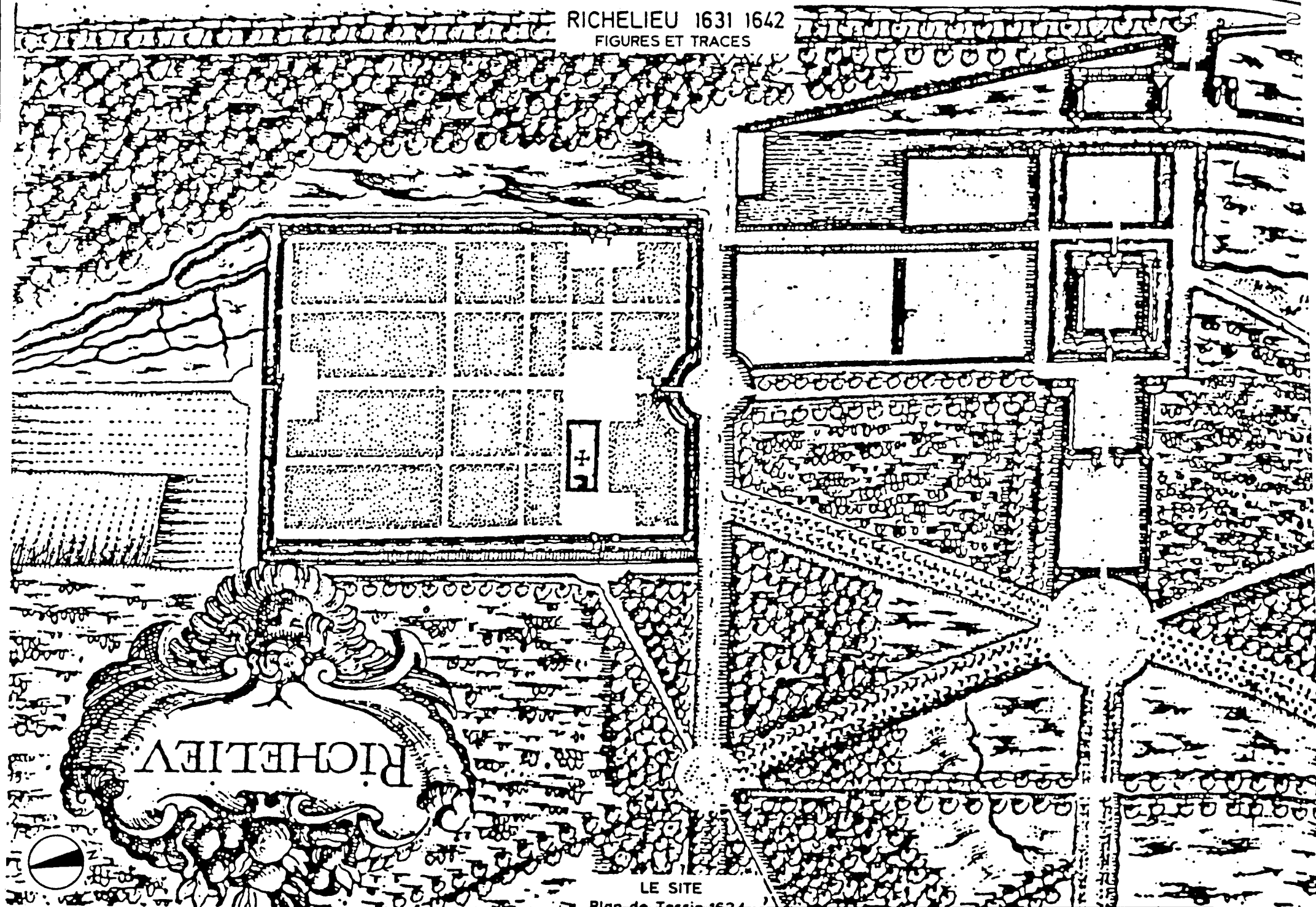


PREMIER PLAN
Reconstitution
DEPARTEMENT DE RECHERCHE
VERSAILLES 1986



PLAN ACTUEL

RICHELIEU 1631 1642
FIGURES ET TRACES



LE SITE

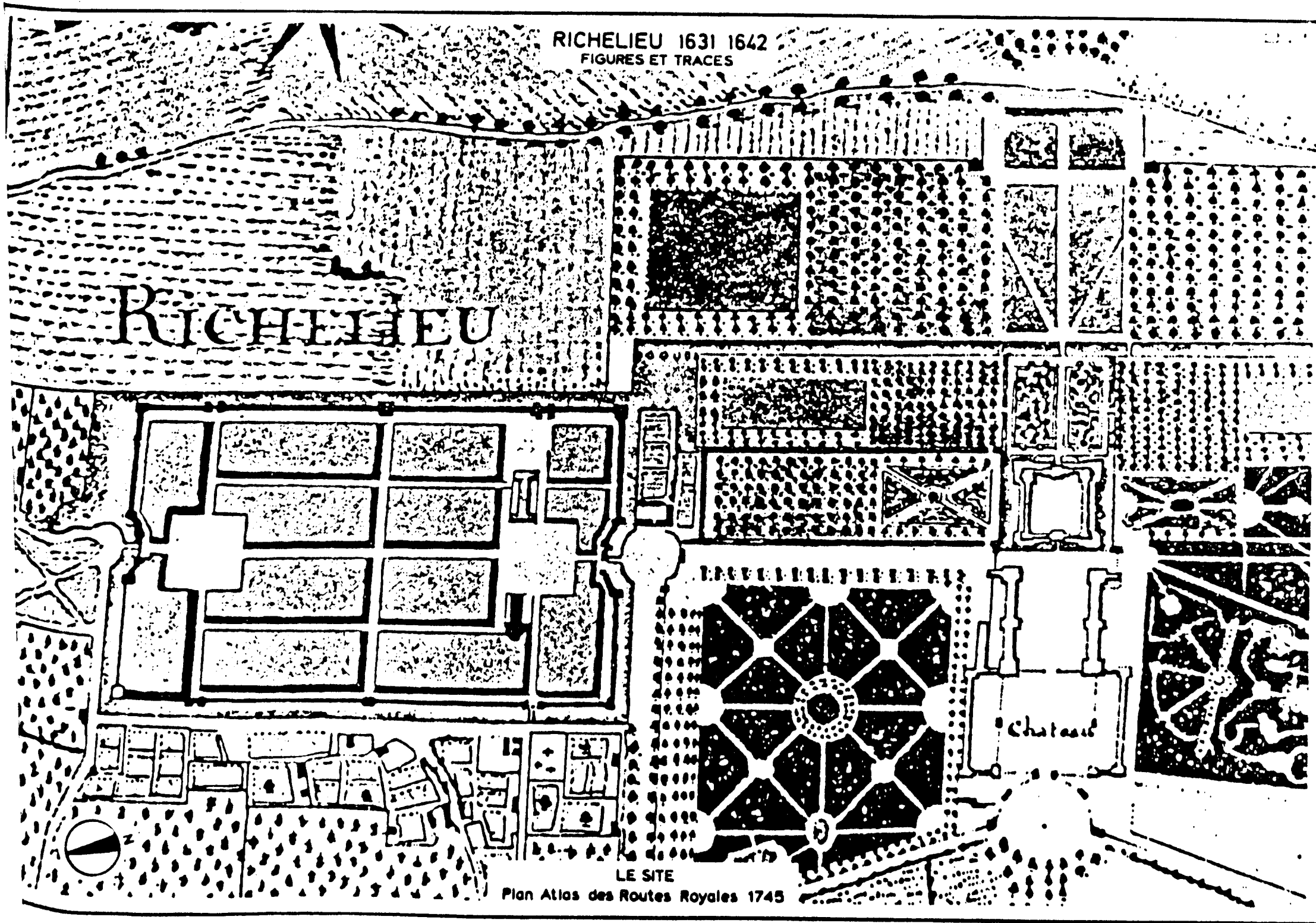
RICHELIEU 1631 1642
FIGURES ET TRACES

RICHELIEU

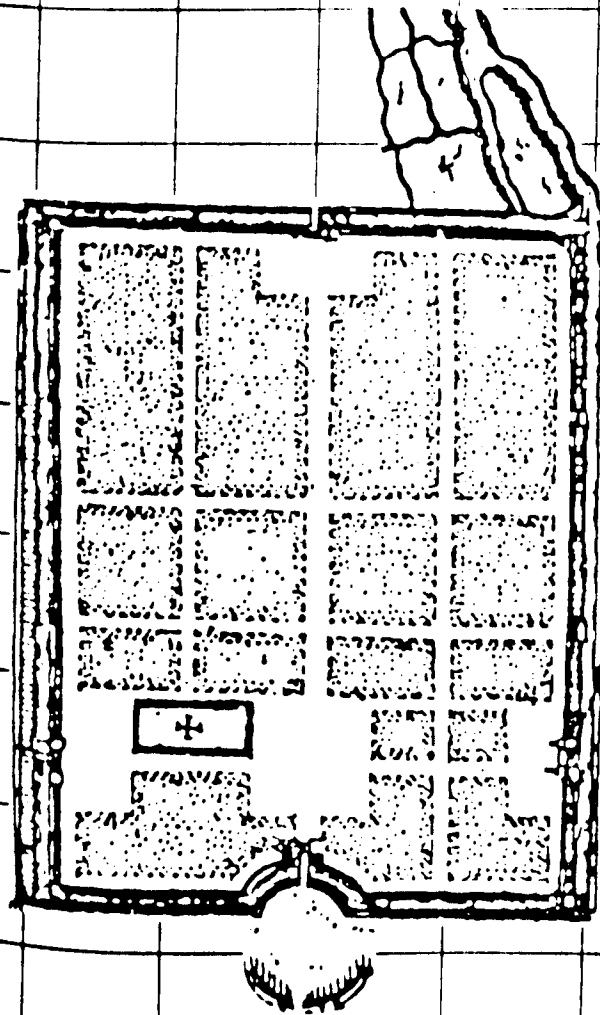
Chateau

LE SITE

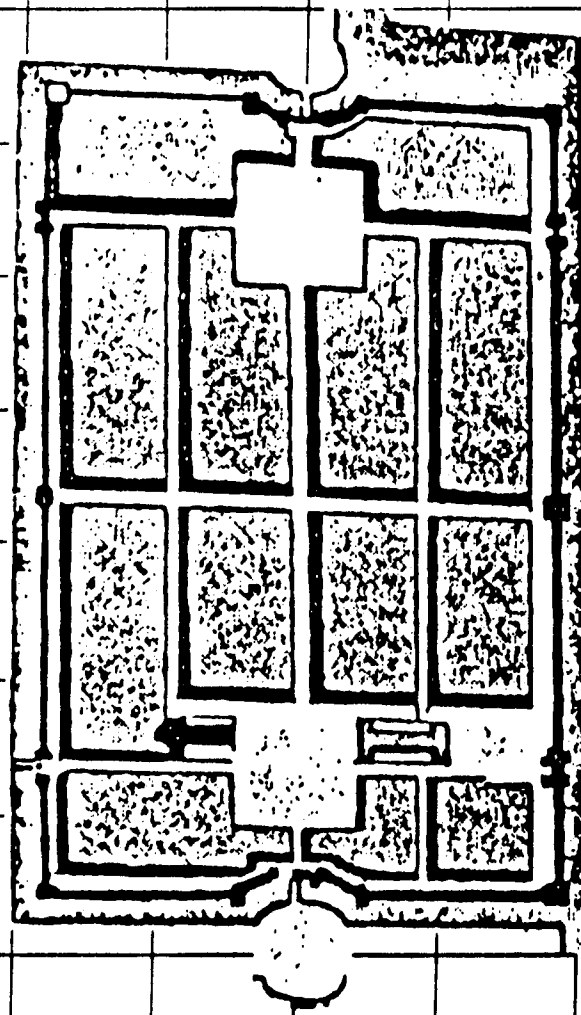
Plan Atlas des Routes Royales 1745



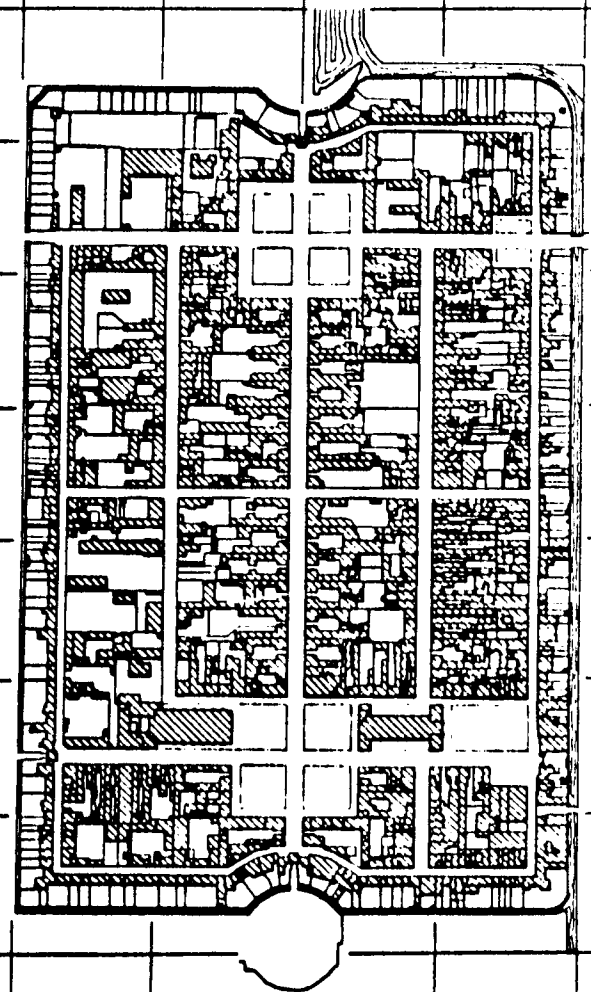
RICHELIEU 1631 1642
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100 m



PLAN DE TASSIN
1634

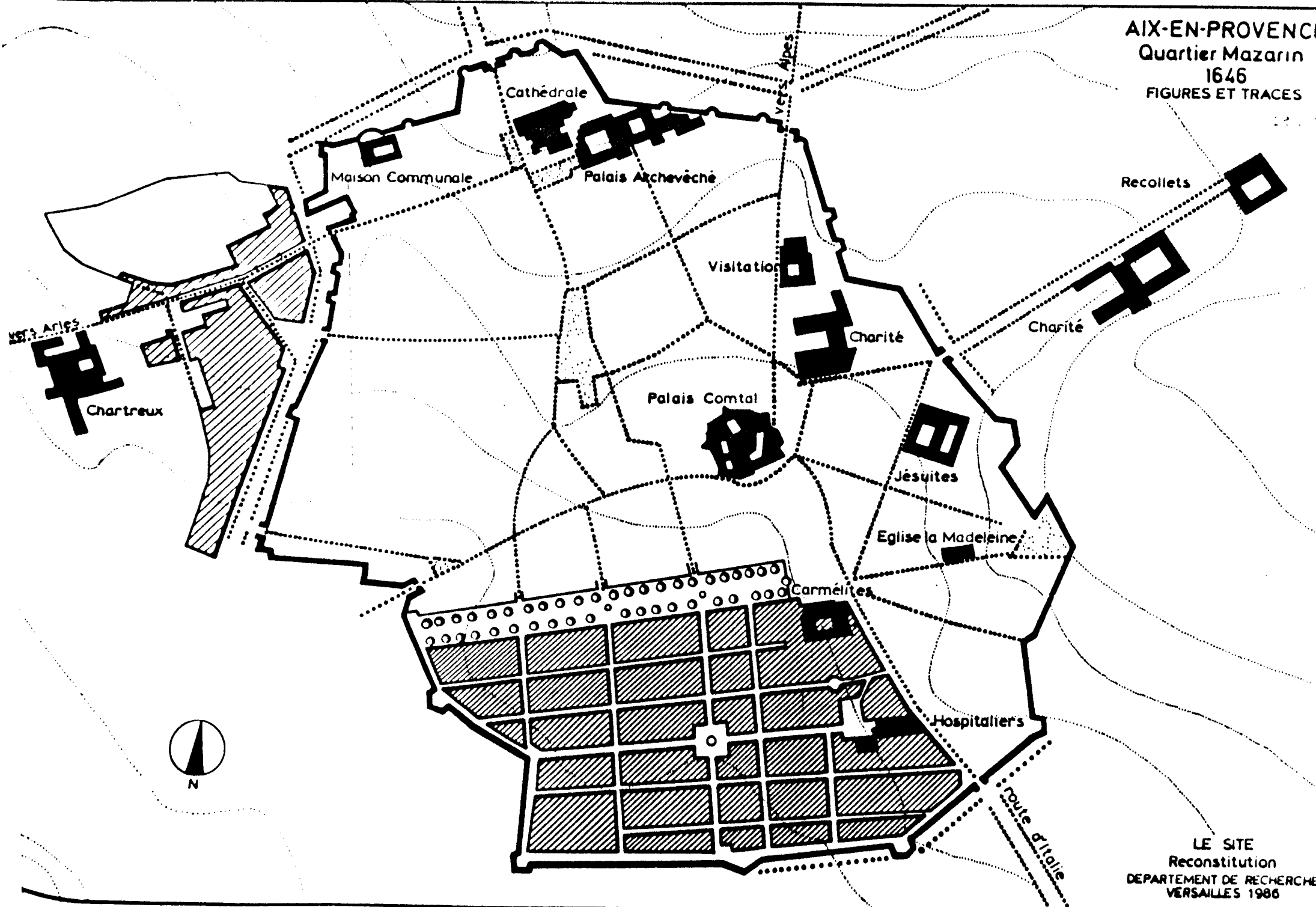


PLAN ATLAS DES ROUTES ROYALES
1745



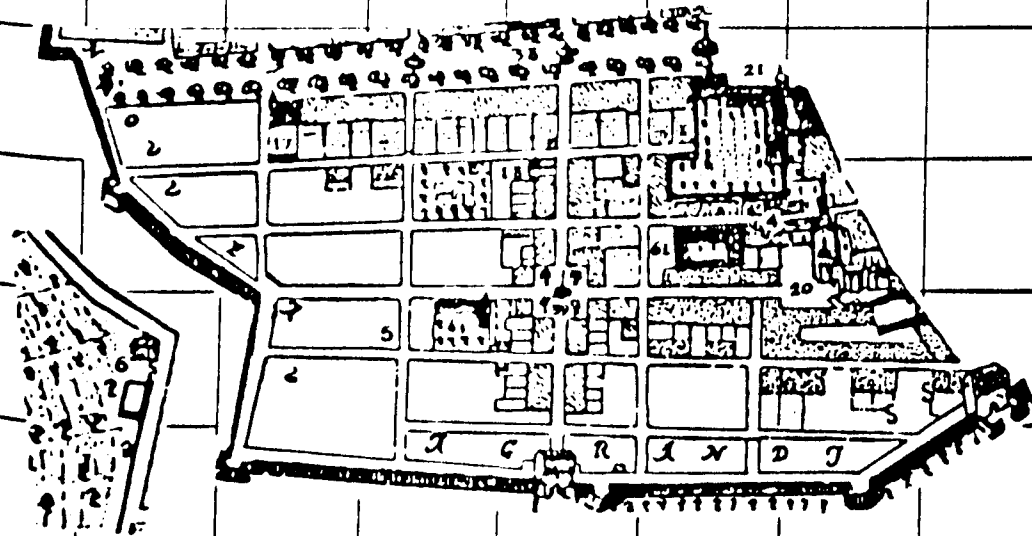
PLAN ACTUEL

AIX-EN-PROVENCE
Quartier Mazarin
1646
FIGURES ET TRACES

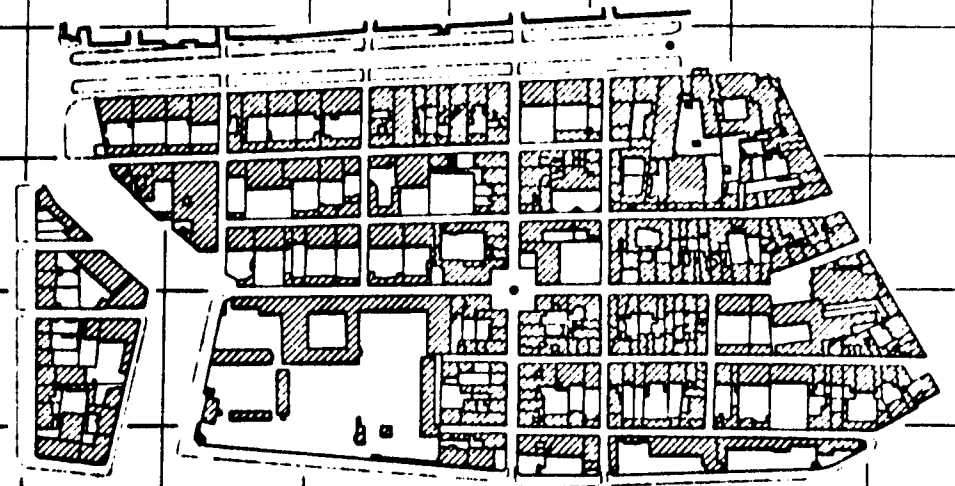


LE SITE
Reconstitution
DEPARTEMENT DE RECHERCHE
VERSAILLES 1986

AIX-EN-PROVENCE
Quartier Mazarin
1646
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100m



PLAN DE CUNIER 1680



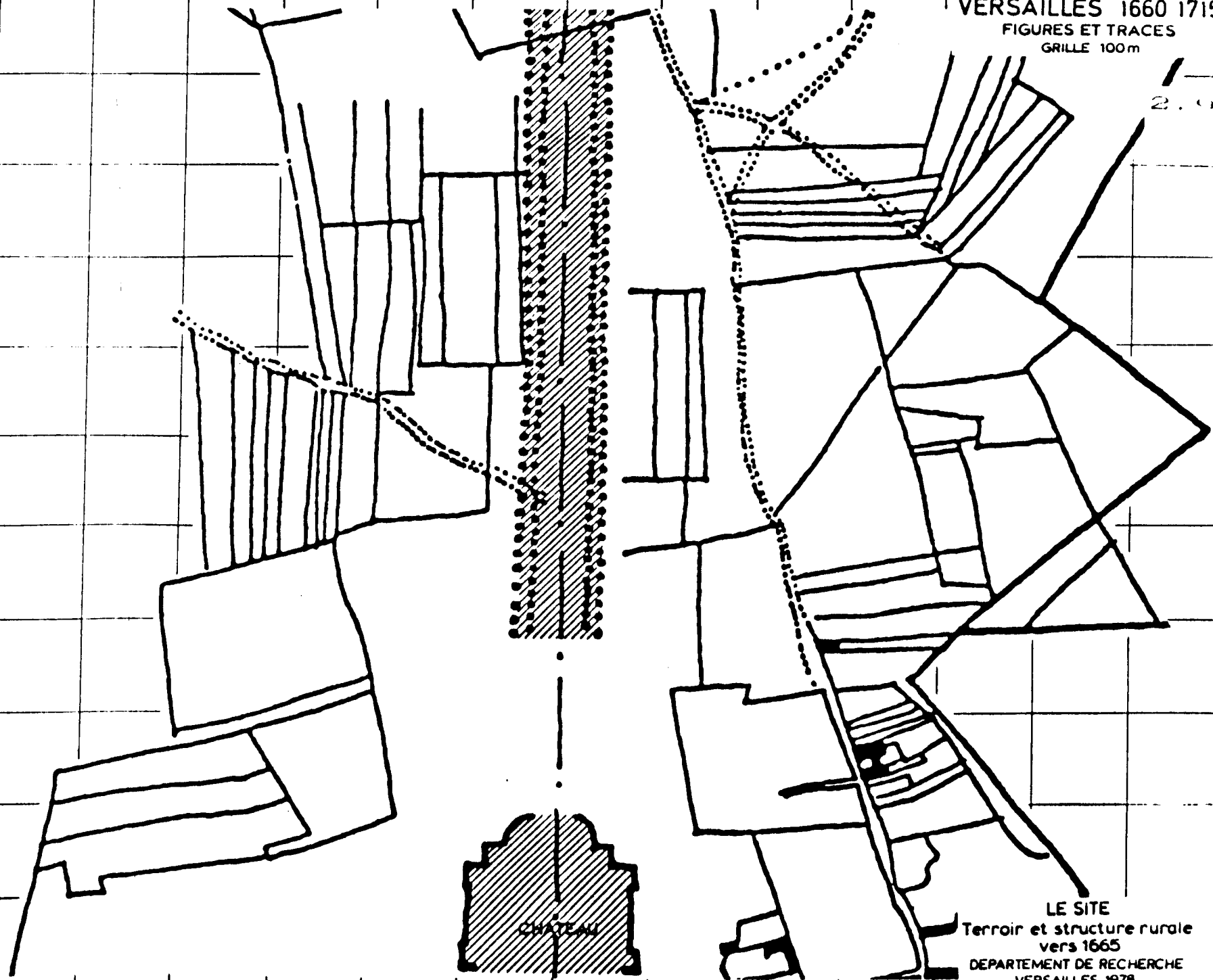
PLAN ACTUEL

VERSAILLES 1660 1715

FIGURES ET TRACES

GRILLE 100m

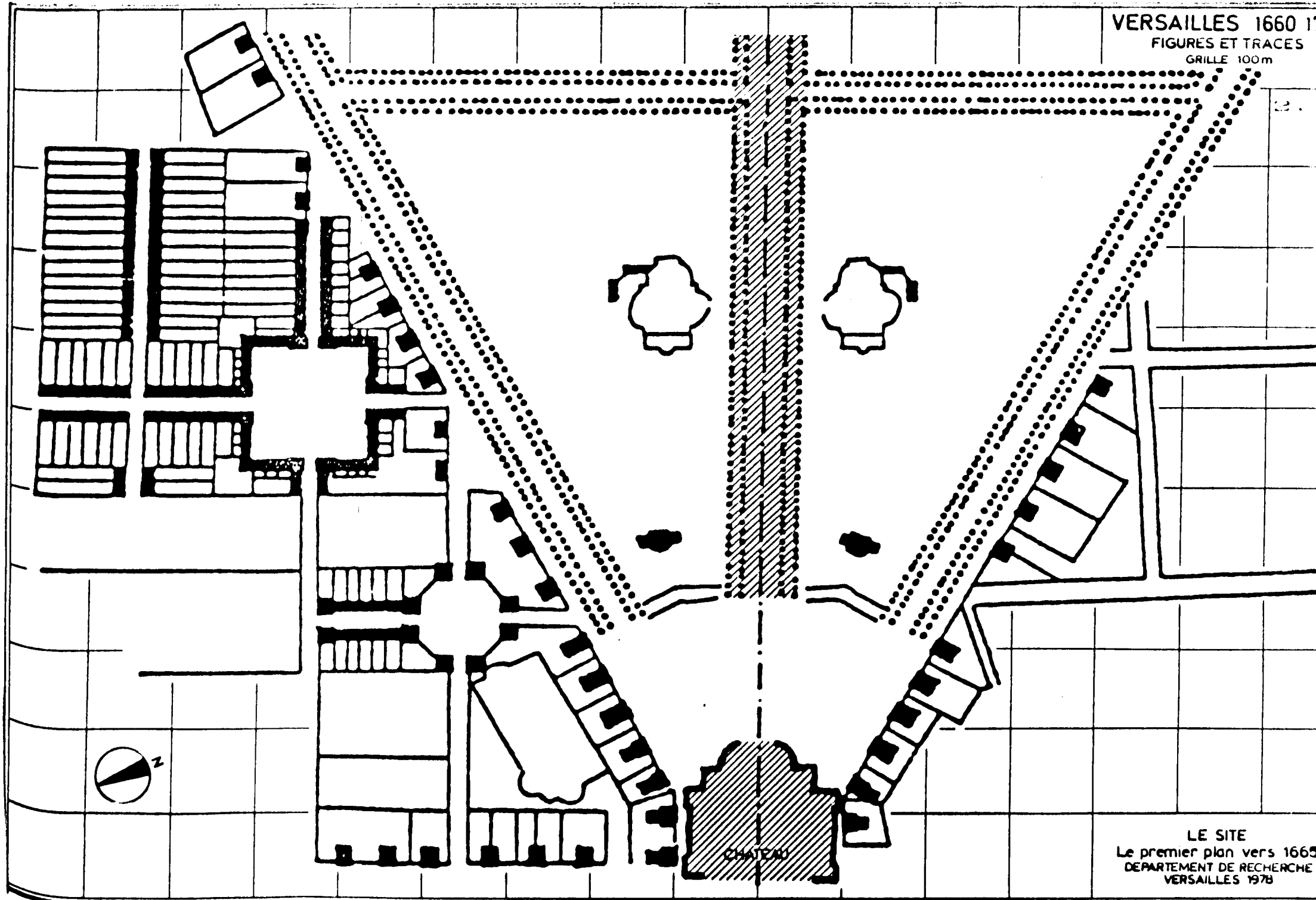
20



LE SITE

Terroir et structure rurale
vers 1665

DEPARTEMENT DE RECHERCHE
VERSAILLES 1978

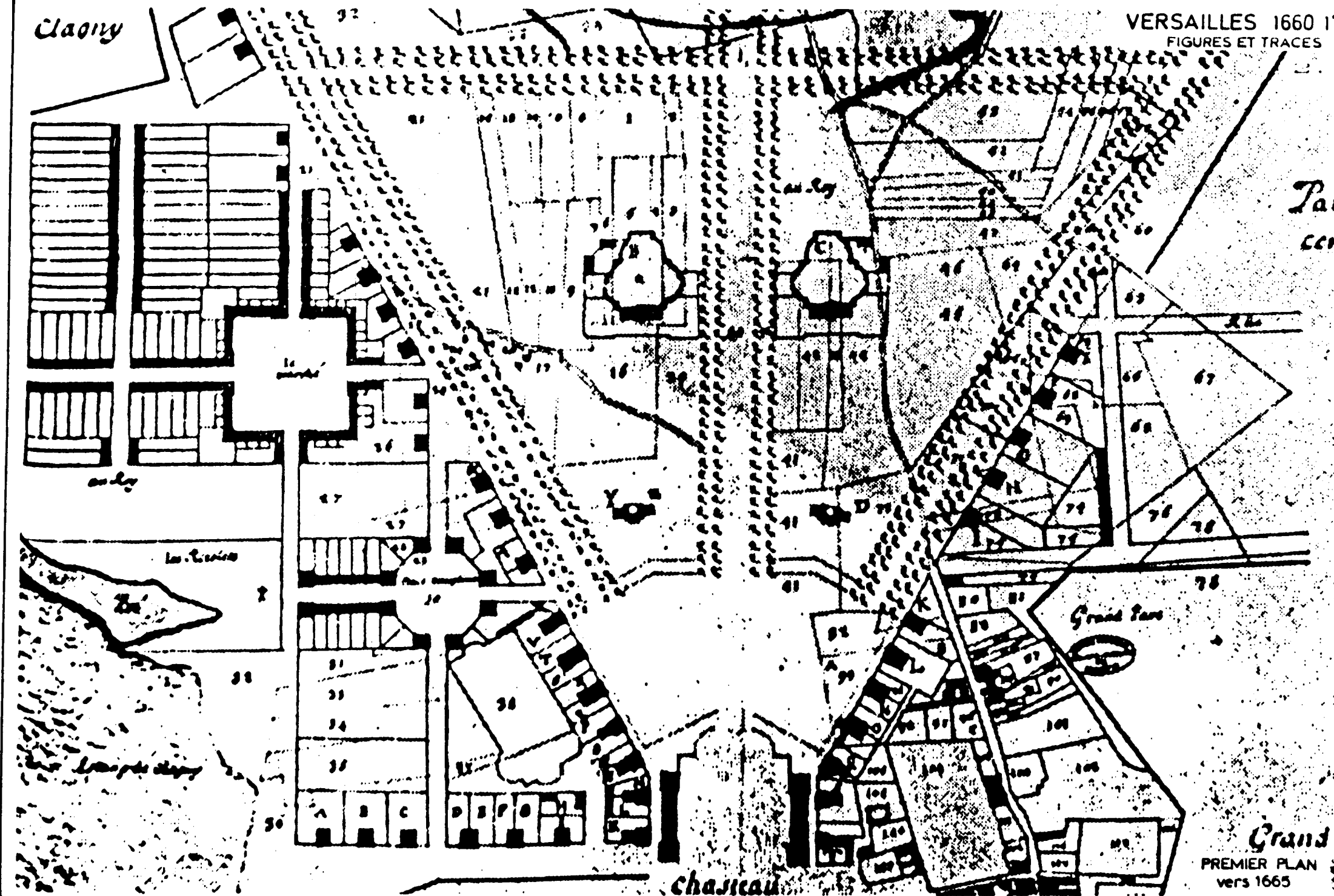


Clauwy

VERSAILLES 1660 17

FIGURES ET TRACES

Par
cer.



Chateau

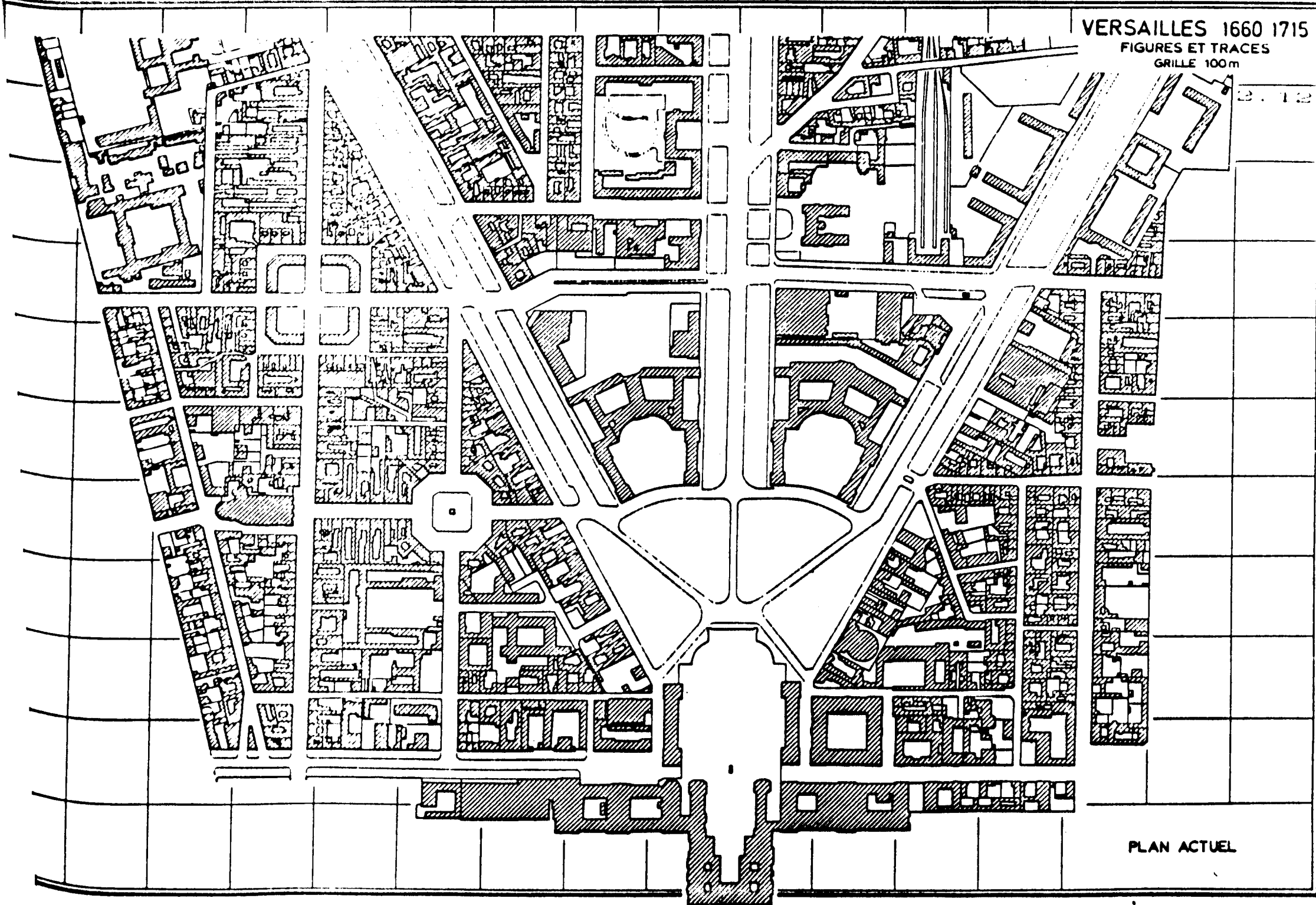
Grand Parc

Grand

PREMIER PLAN
vers 1665

VERSAILLES 1660 1715
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100 m

2.12

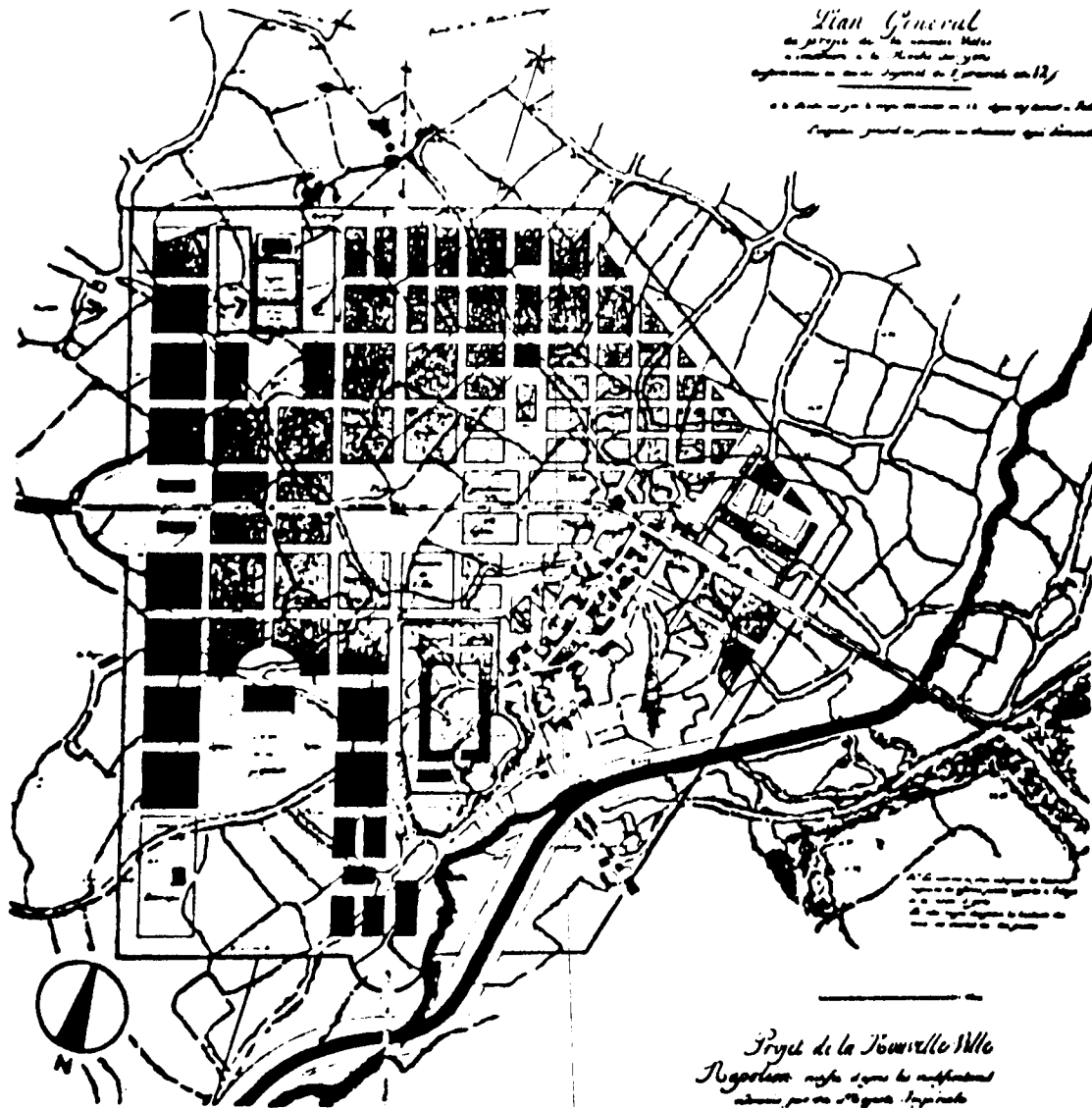


LA ROCHE-SUR-YON

1804

FIGURES ET TRACES

2. 1



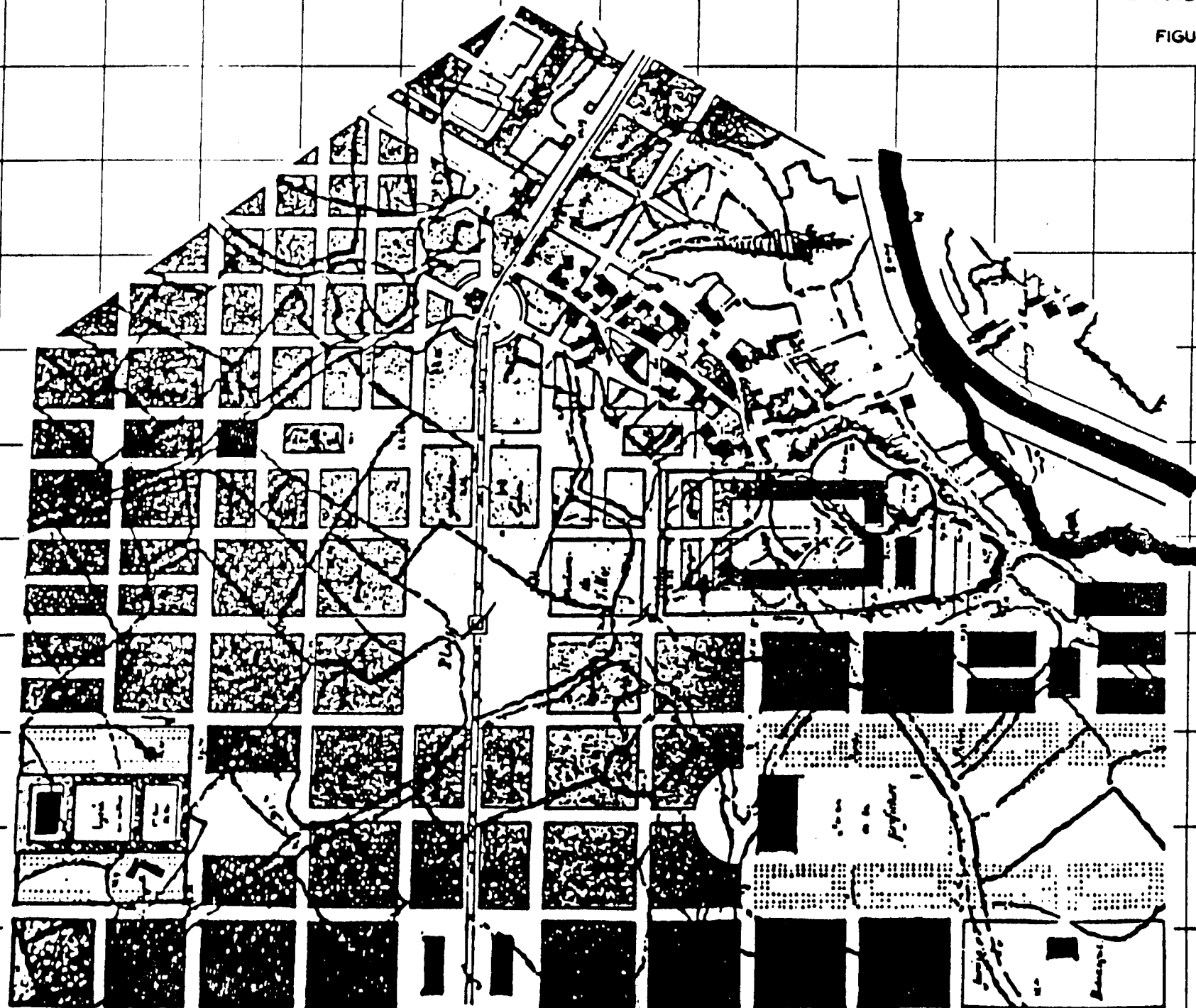
LE SITE
Effacement du terroir
et de la structure rurale

LA ROCHE-SUR-YON

1804

FIGURES ET TRACES

GRILLE 100m



PLAN DE CORMIER
1804

LA ROCHE-SUR-YON
1804
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100m

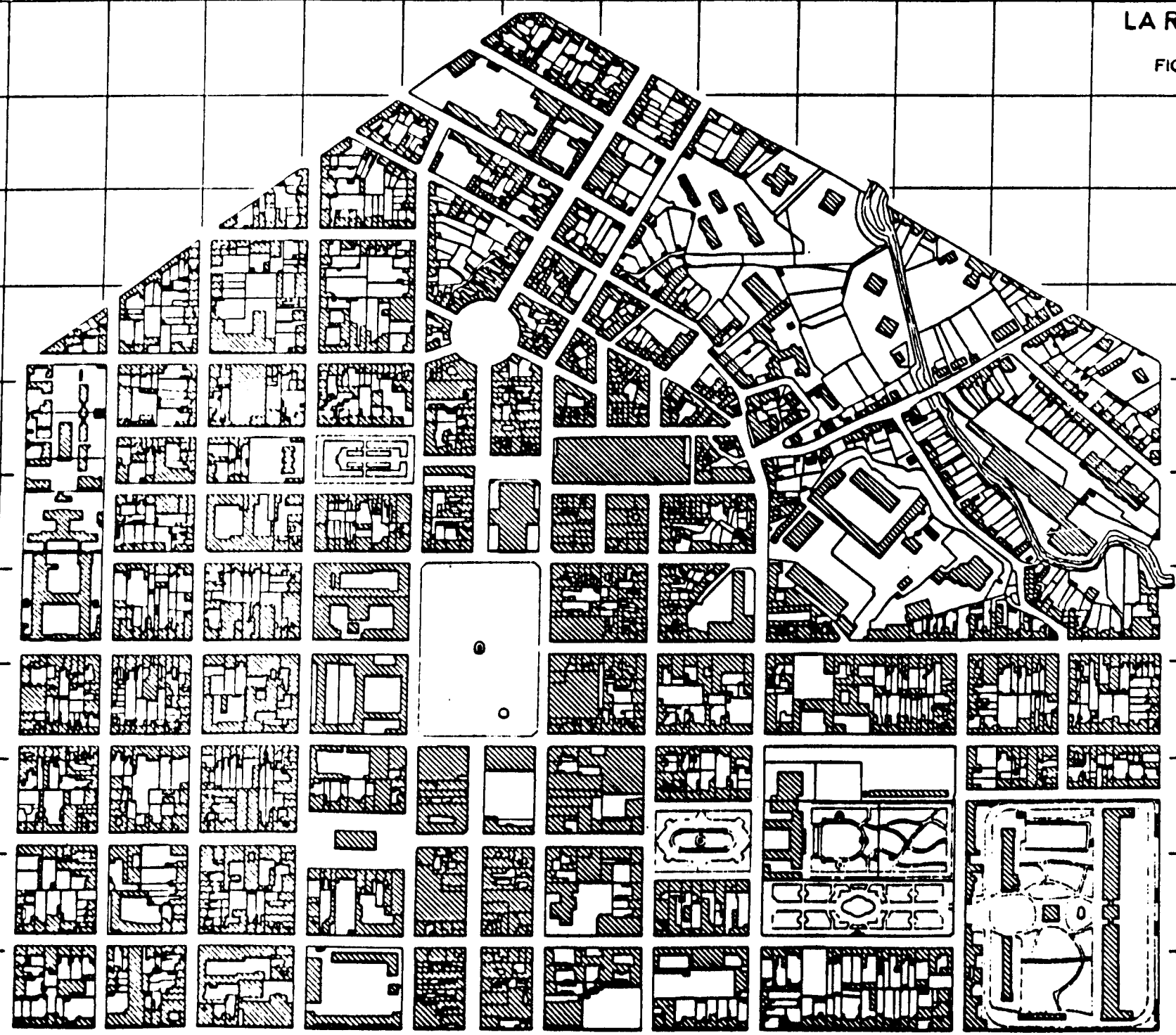
2. 15



PLAN CADASTRAL
1842

LA ROCHE-SUR-YON
1804
FIGURES ET TRACES
GRILLE 100m

2. 10



PLAN ACTUEL

VILLES NEUVES ET VILLES NOUVELLES
L'atlas : Découpage et dimension

MONTAUBAN

1144

DECOUPAGE ET DIMENSION
GRILLE 50 m

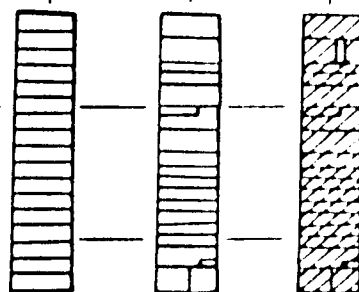
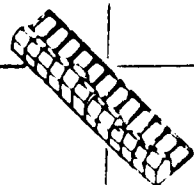
B. 1

LOTISSEMENT EN BORDURE D'UNE RUE PRINCIPALE



LA PLACE BORDEE DE COUVERTS

LA RANGEE DE MAISONS.
Association de parcelles mitoyennes



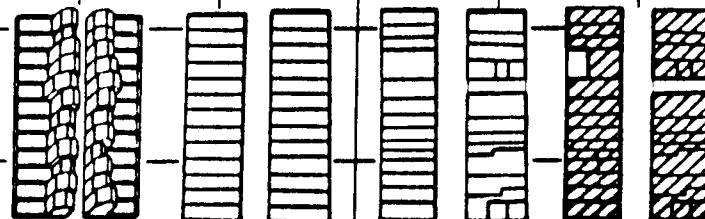
DECOUPAGE INITIAL
INTERPRETATION

ETAT ACTUEL
PARCELLAIRE

ETAT ACTUEL
BATI

MIRAMONT-DE-GUYENNE
1281
DECOUPAGE ET DIMENSION
GRILLE 50 m

LA RUE:
Association de deux rangées
face à face

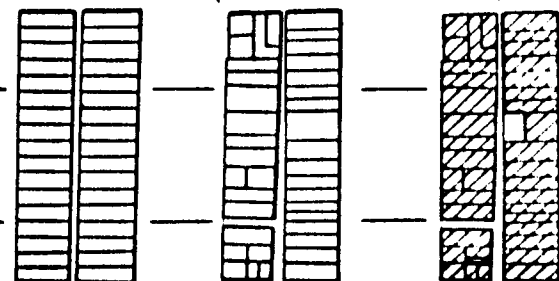
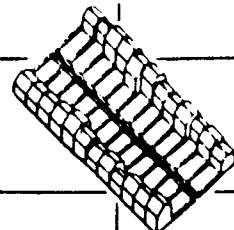


DECOUPAGE INITIAL
INTERPRETATION

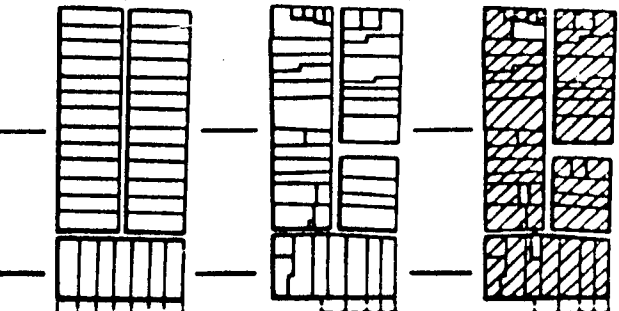
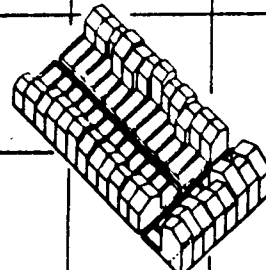
ETAT ACTUEL
PARCELLAIRE

ETAT ACTUEL
BATI

L'ÎLOT:
Association de deux rangées
dos à dos



L'ÎLOT RECTANGULAIRE COMPLEXE:
Retournement du carrefour
sur la place

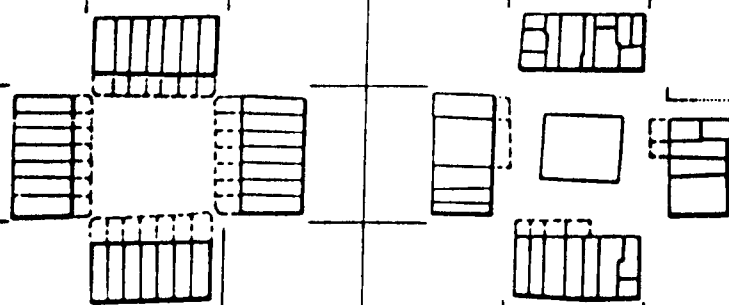


DECOUPAGE INITIAL
INTERPRETATION

ETAT ACTUEL
PARCELLAIRE

ETAT ACTUEL
BATI

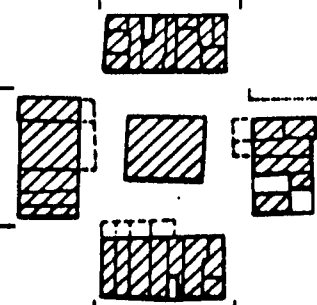
LA PLACE BORDEE DE COUVERTS



DECOUPAGE INITIAL
INTERPRETATION

ETAT ACTUEL
PARCELLAIRE

L'ÎLOT CARRE

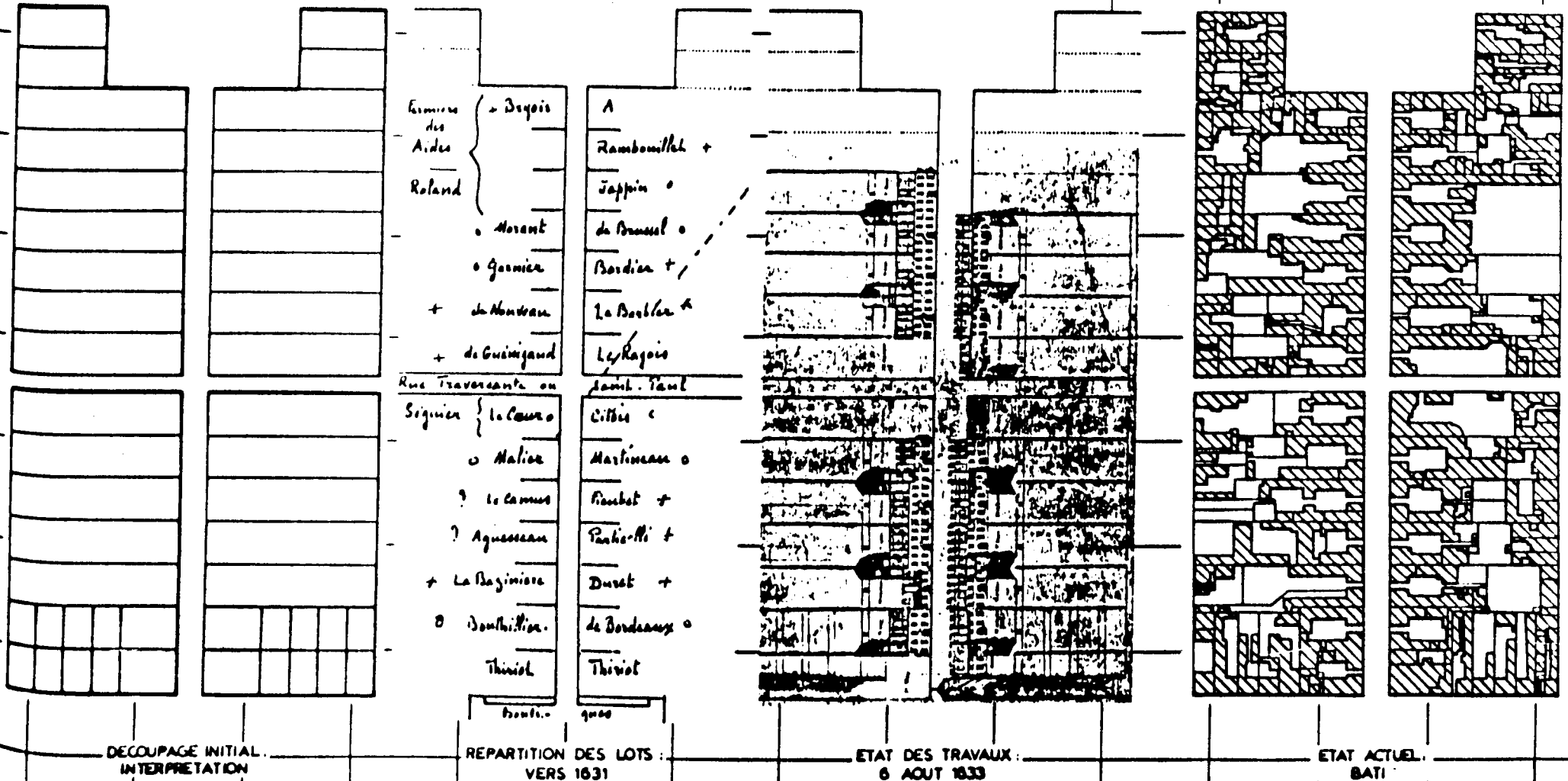


ETAT ACTUEL
BATI

RICHELIEU 1631 1642
DECOUPAGE ET DIMENSION
GRILLE 50 m

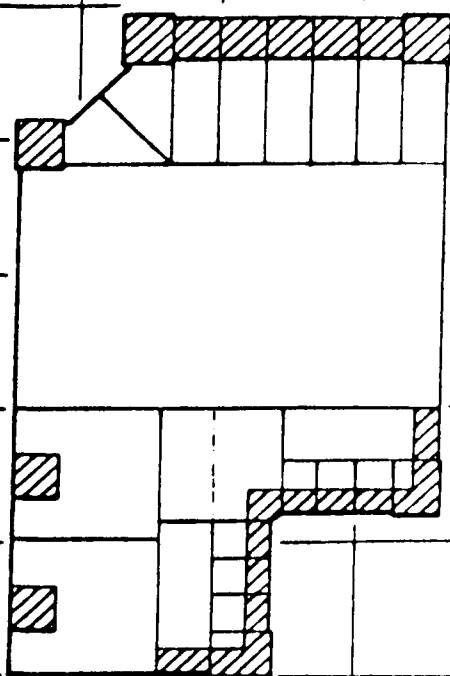
13. 13

LOTISSEMENT DE LA GRANDE RUE

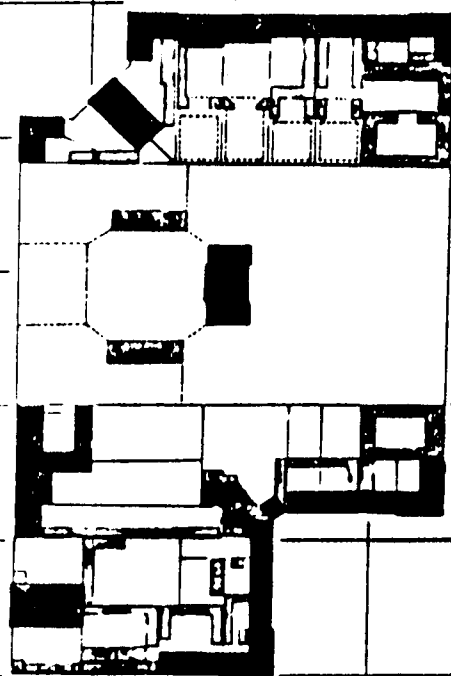


VERSAILLES 1660 1715
 DECOUPAGE ET DIMENSION
 GRILLE 50m

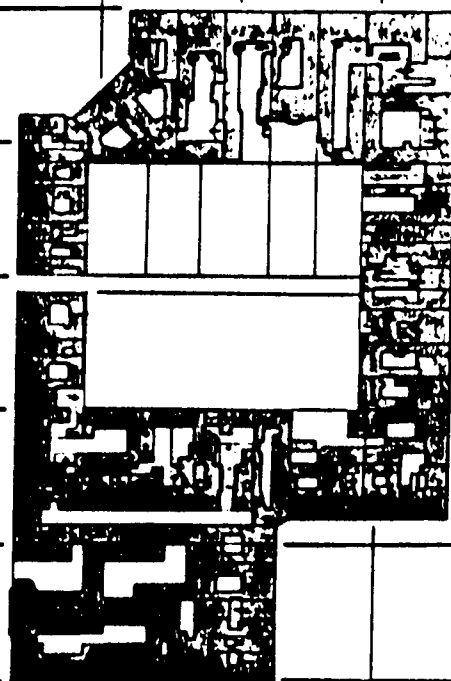
L'ÎLOT DU MARCHÉ - PLACE HOCHÉ



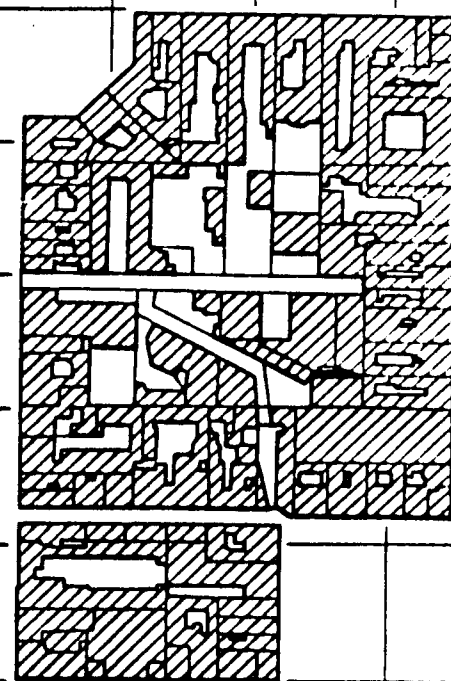
DECOUPAGE INITIAL:
 INTERPRETATION



1685



1813



ETAT ACTUEL:
 BATI

VERSAILLES 1660 1715
DECOUPAGE ET DIMENSION
GRILLE 50m

LA PLACE HOCHÉ

allée de la Paroisse

PLACE

DAUPHINE

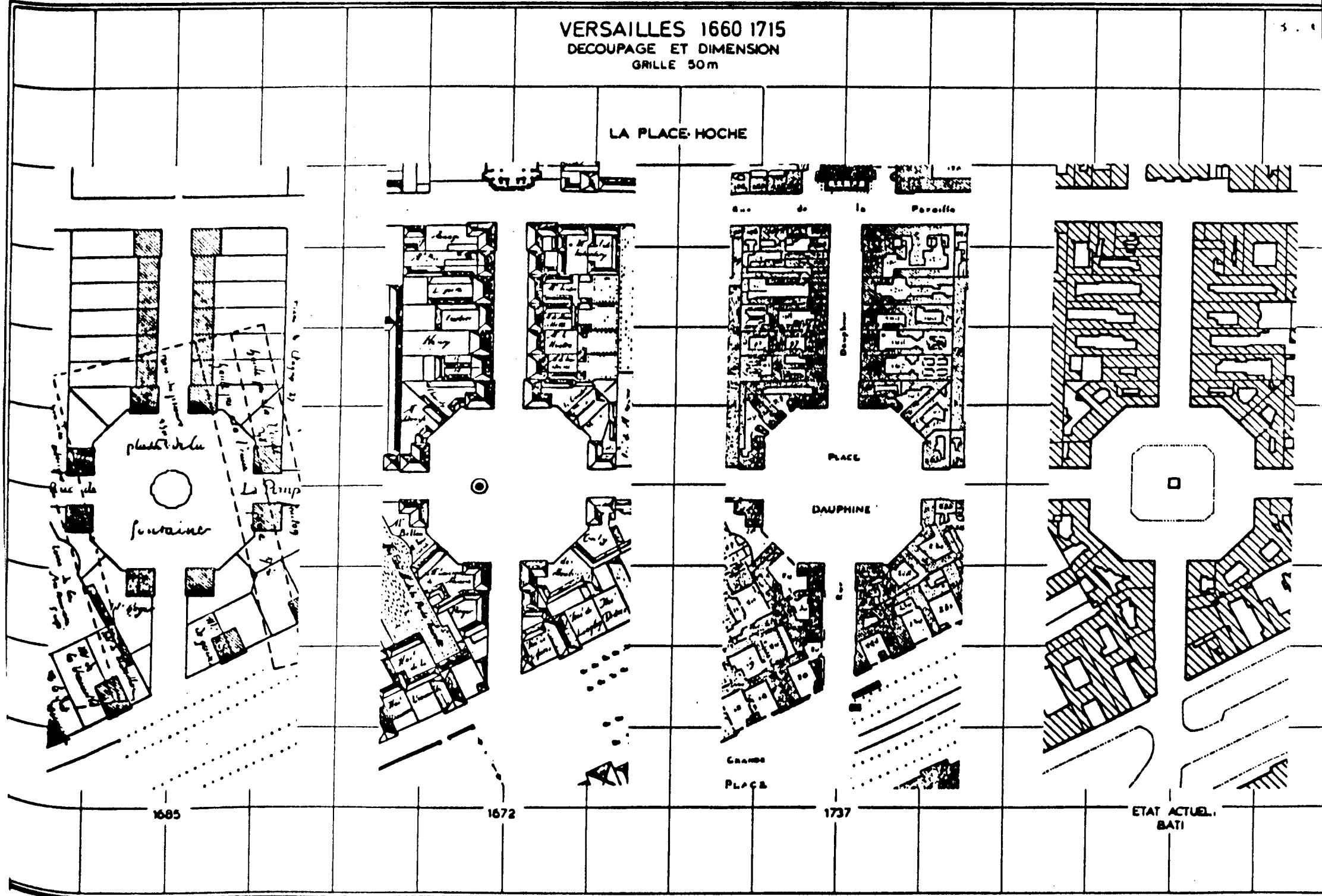
GRANDE
PLACE

ETAT ACTUEL
BATI

1685

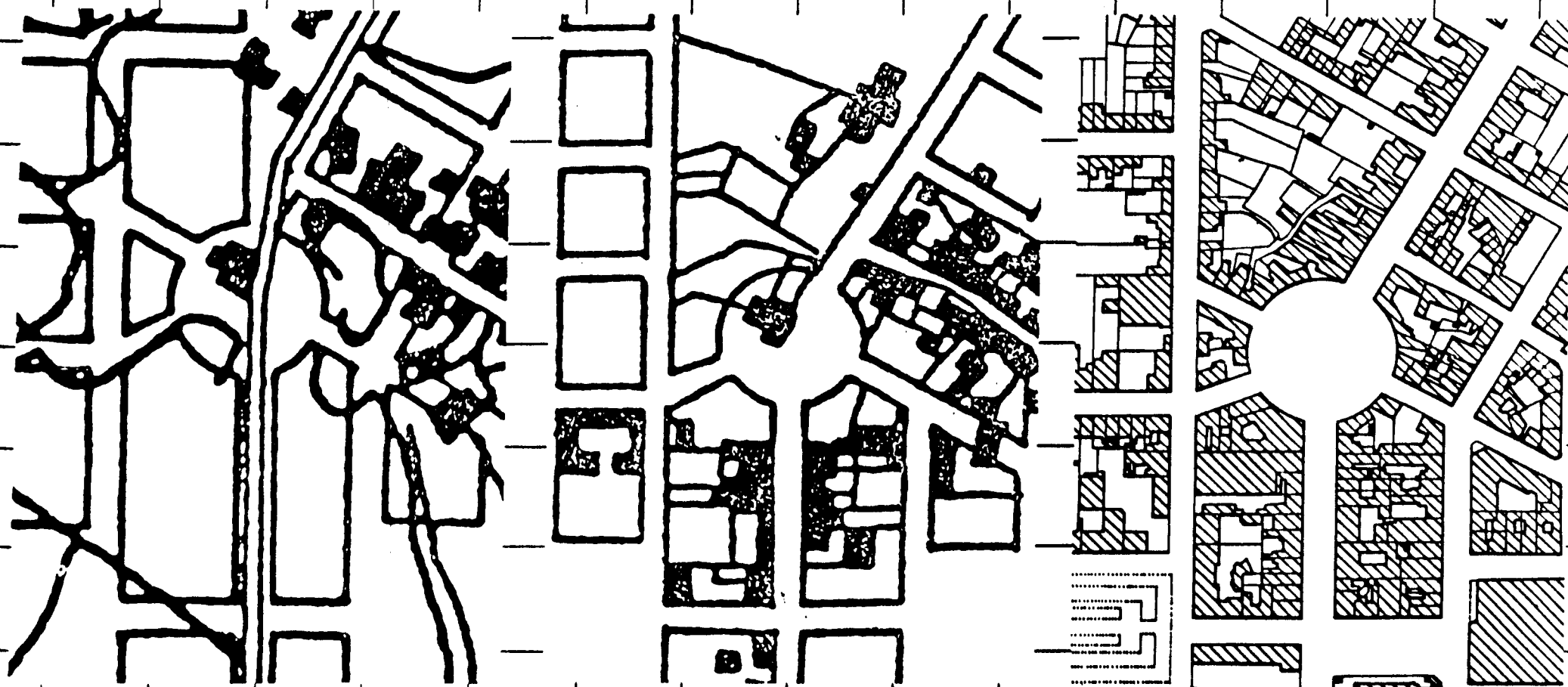
1672

1737



LA ROCHE-SUR-YON
1804
DECOUPAGE ET DIMENSION
GRILLE 50 m

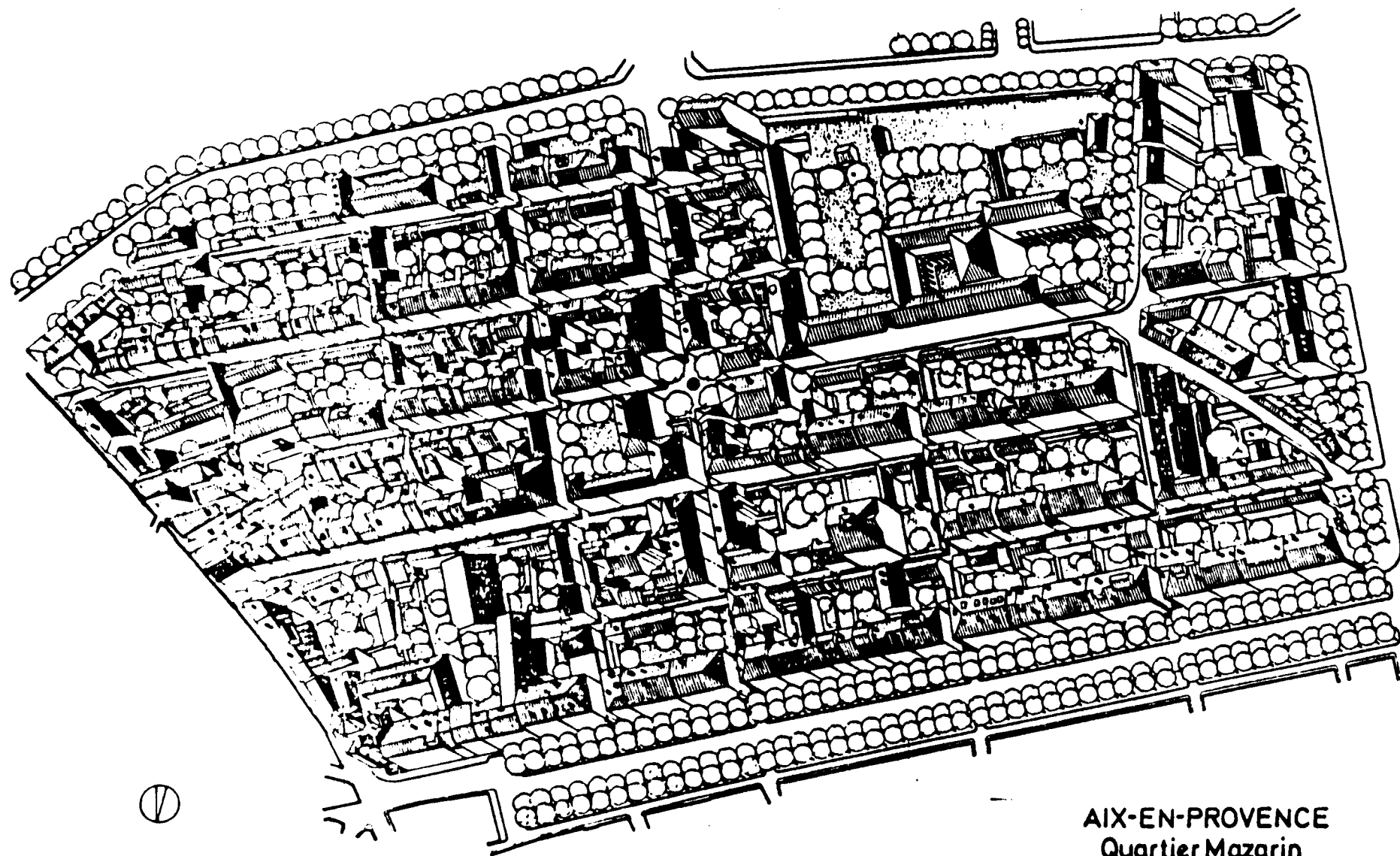
LA PLACE CIRCULAIRE : ADAPTATION DE LA TRAME AU PENTAGONE



1804

1813

ETAT ACTUEL,
BATI



AIX-EN-PROVENCE
Quartier Mazarin